

Octobre 2011

Rapport Financier Annuel

**Comptes Annuels
clôturés le 30.06.2011**

Sommaire >

- 3 RAPPORT DU PRESIDENT RELATIF AU
 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION ET AU CONTROLE INTERNE**

- 14 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE**

- 40 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2011**

- 142 COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 30 JUIN 2011**

- 166 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL
 2010-2011**

- 169 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE
 DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

RAPPORT DU PRESIDENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU CONTROLE INTERNE

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la Direction Générale de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. En application de l'article L.225-37 du Code de Commerce, il m'appartient, en tant que Président du Conseil d'Administration, de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration,
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise,
- et, le cas échéant, des limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») détient directement la plupart des sociétés rentrant dans le périmètre de consolidation de ses comptes.

Le rôle du Conseil d'Administration consiste donc prioritairement à s'assurer de l'optimisation de la gestion de l'ensemble des structures opérationnelles. A cet effet, il est plus particulièrement amené à définir la stratégie globale de Vilmorin, à vérifier la cohérence des politiques mises en œuvre et à s'assurer que les risques principaux sont identifiés et correctement maîtrisés.

Afin d'atteindre ces objectifs, les Administrateurs de Vilmorin sont toujours investis de responsabilités directes dans les Conseils d'Administration ou autres instances équivalentes de ses principales filiales. Par ailleurs, la préparation des décisions stratégiques fait l'objet de discussions régulières entre les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs opérationnels.

Le Conseil d'Administration est composé de neuf membres.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant. Le Conseil d'Administration a retenu les critères définis dans celles-ci pour examiner la qualification d'indépendance d'un Administrateur et prévenir les éventuels risques de conflit d'intérêts.

Au regard de ces critères, l'Assemblée Générale des actionnaires a nommé, en qualité d'Administrateur indépendant, Monsieur Didier MIRATON.

La conformité de notre analyse antérieure avec les critères de qualification d'indépendance et de prévention des éventuels risques de conflit d'intérêts exposés dans le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, publié en décembre 2008 par l'AFEP/MEDEF, a été vérifiée au cours de cet exercice.

Votre Conseil d'Administration a souhaité retenir un code de gouvernement d'entreprise comme référence dans la définition de ses propres pratiques, tout en l'adaptant au cas par cas, du fait de la structure et de l'organisation spécifiques de la gouvernance de son actionnaire de référence.

Il a adopté entre autres, en décembre 2008, les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

En outre, le Conseil d'Administration a mis en place, depuis le premier semestre 2010, un Comité d'audit et de gestion des risques présidé par son Administrateur indépendant. Ce comité spécialisé est chargé en particulier de s'assurer du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité de l'ensemble des systèmes de gestion des risques, ainsi que du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes et auditeurs externes.

Sur les autres chapitres du code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration se donne pour objectif, à moyen terme, de mener l'analyse de l'intérêt et de la mise en pratique progressive de l'ensemble des recommandations formulées à ce jour par ce code, dans le respect des spécificités de Vilmorin.

Votre Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice 2010-2011, en fonction d'un planning de travail établi annuellement. Le taux d'assiduité de ses membres a été de près de 89 %.

La durée statutaire du mandat d'Administrateur est de trois exercices, renouvelable.

Votre Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de Vilmorin, ainsi que les rapports y afférents, lors de sa réunion du 10 octobre 2011.

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entreprise

- **Dispositif général de contrôle interne**

Vilmorin adhère à la définition du contrôle interne proposée par l'AMF et a entrepris une démarche d'appropriation de son cadre de référence. Celui-ci définit le contrôle interne comme un dispositif mis en œuvre qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs.

Le contrôle interne s'exerce en tant que fonction centrale du groupe et a vocation à s'intéresser à toutes les filiales.

La société Vilmorin en tant que structure holding joue un rôle central dans le pilotage du contrôle interne. Outre la mise en cohérence des politiques d'ensemble, elle assure un rôle d'animation, de conseil et de contrôle auprès de ses filiales. Pour cela, elle dispose notamment, au sein de la Direction Financière Groupe, d'un service d'audit interne et d'un service de contrôle financier.

Une charte de l'audit interne a été mise en place, s'appuyant sur les définitions, le « code de déontologie » et les « normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne » de l'IIA (Institute of Internal Auditors). En outre, des normes de rapport ont été définies selon un format standard intégrant différents niveaux d'analyse et une synthèse de suivi des recommandations.

Au cours de l'exercice 2010-2011, les audits ont été conduits en lien direct avec la cartographie des risques du groupe, en incluant également une partie sur le contrôle interne. Ces missions ont donné lieu à un suivi des recommandations.

Les filiales définissent et mettent en place sur un plan opérationnel les procédures adaptées à leurs situations spécifiques.

Les règles de gestion, définitions de fonctions, procédures des entreprises et du groupe servent de référence dans la mise en œuvre et l'application des règles de contrôle interne.

De plus, un système de délégation de pouvoirs est mis en place dans chaque société.

- Mise en place d'un système de gestion des risques

Principes généraux de gestion des risques

Depuis l'exercice 2008-2009, Vilmorin s'est dotée d'une structure de gestion des risques. Désormais, l'approche globale de gestion des risques au sein de Vilmorin s'appuie sur :

- un comité de pilotage de gestion globale des risques, chargé de déterminer les orientations de management des risques, de valider les méthodologies et plans de travail et de contrôle et d'en assurer le reporting auprès du Comité Exécutif et du Comité d'audit et de gestion des risques, comité spécialisé du Conseil d'Administration,
- un comité de coordination opérationnel chargé de mettre en œuvre concrètement l'approche et le contrôle des risques, de définir les standards minimum à respecter pour chaque thématique identifiée et d'en vérifier la bonne application.

Identification des principaux risques

L'identification des risques passe par l'établissement d'une cartographie des risques. Une cartographie des risques a été initiée en 2008-2009 impliquant le Comité Exécutif et les principaux responsables de chacun des secteurs d'activités.

Le processus de cartographie des risques s'est appuyé sur une méthodologie formalisée permettant de définir un langage commun et des critères d'évaluation harmonisés entre les secteurs d'activités, l'objectif étant à court terme de dégager des axes de progrès et de mobiliser les équipes sur un certain nombre de plans d'action. Elle a fait l'objet d'une première communication au Comité d'audit et de gestion des risques au cours de l'exercice 2009-2010.

Cette cartographie est en cours d'approfondissement avec la nomination de propriétaires de risques et la revue finale des fiches d'analyse de risques.

Comme indiqué précédemment, elle participe à l'établissement du programme d'audit interne. Des missions ont ainsi été menées sur la maîtrise du besoin en fonds de roulement, les procédures de protection de la propriété intellectuelle et le risque de blanchiment. En outre, des études ont été présentées, au Comité d'audit et de gestion des risques, sur des risques spécifiques comme, par exemple, le risque de dépendance technologique.

En parallèle de ce processus d'identification et de gestion des risques, le référentiel a été actualisé en 2010-2011 pour prendre en compte de nouvelles normes relatives à la politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) et à l'environnement. La PSSI a déjà fait l'objet d'audits d'évaluation. La totalité du référentiel devrait faire l'objet d'auto-évaluations exhaustives en 2011-2012.

Analyse des principaux risques

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2010-2011 différents secteurs d'activités, tant sur les marchés professionnels que grand public, entraînant par conséquent des risques diversifiés découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. Des réponses adaptées sont apportées afin d'assurer une maîtrise raisonnée de ces risques.

▪ Les risques de production

La maîtrise de ce risque est essentielle afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks.

Cette préoccupation majeure est notamment prise en compte lors de l'élaboration des plans de production, impliquant, dans les entreprises concernées, toutes les parties prenantes. Sa mise en œuvre implique de nombreux paramètres tels que la courbe de vie des produits, l'état des récoltes précédentes, les impacts climatiques potentiels ou la valeur agronomique des produits.

▪ Les risques climatiques

L'incertitude météorologique peut affecter ponctuellement les activités à destination des marchés professionnels.

La structure diversifiée et internationalement répartie des réseaux de production grandes cultures et potagères permet de couvrir ce risque et d'assurer une production de semences régulière et de qualité.

▪ Les risques relatifs aux produits et process mis en œuvre

Les produits commercialisés par les filiales de Vilmorin sont destinés soit à une clientèle professionnelle, soit à une clientèle grand public pour les produits de jardinage.

Dans les deux cas, la non conformité des produits peut avoir des conséquences financières pénalisantes, allant bien au-delà du prix de vente des produits. Celles-ci peuvent être amplifiées compte tenu de l'effet multiplicateur inhérent à toute production agricole ou à la large diffusion des produits à destination du grand public ainsi que de la complexité des réglementations applicables à des domaines variés (produits, environnement, etc.).

En ce qui concerne les process et outils de production, les filiales de Vilmorin sont concernées à des titres divers : risques d'incendie, traitements de produits réglementés, installations classées, risques environnementaux, sécurité informatique, etc.

Face à ces différentes problématiques, divers processus ont été mis en place :

- respect scrupuleux des réglementations applicables,
- procédures rigoureuses de contrôle qualité,
- constitution d'équipes spécialisées pour faire face à des situations de crise,
- développement d'une politique de prévention afin de sécuriser les personnes et les biens.

▪ Les risques inhérents à la recherche

Le maintien et le développement de programmes de recherche originaux et de qualité constituent pour Vilmorin, la meilleure garantie de sa pérennité.

Au-delà des risques liés à la préservation physique des installations spécialisées, du matériel génétique mis en œuvre ainsi que des savoir-faire utilisés, Vilmorin doit s'assurer en permanence de la bonne adéquation de ses programmes et de leurs chances de succès.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs consistent notamment à développer :

- la sécurisation physique des installations, des matériels génétiques et des savoir-faire (clôtures, restrictions d'accès, duplication des sources, etc.),
- une protection des secrets et savoir faire,
- une politique d'accès aux ressources génétiques et de protection intellectuelle adaptée,
- des instances de réflexion visant à s'assurer de la pertinence des orientations poursuivies par rapport à la concurrence, aux attentes du marché et aux évolutions scientifiques.

▪ Les risques clients

Vilmorin n'est globalement pas confrontée à une concentration de clientèle excessive comportant un risque de diminution brutale d'activité du fait notamment de la décroissance relative de son activité produits de jardin dans le total de ses activités. Par ailleurs, les risques de non-recouvrement sont modérés.

Les filiales de Vilmorin apportent par ailleurs chacune à leur niveau les réponses adaptées en fonction de leur activité.

▪ Les risques juridiques

Vilmorin et ses filiales sont amenées, dans la conduite de leurs activités, à devoir résoudre ponctuellement des litiges de diverses natures.

Ceux-ci font immédiatement l'objet d'une analyse détaillée, d'une appréciation de risque et de responsabilité et donnent lieu à un traitement approprié en liaison avec les services juridiques de Vilmorin.

A l'exception des litiges provisionnés, Vilmorin n'identifiait, au 30 juin 2011, aucun autre litige pouvant affecter significativement sa situation financière.

▪ Les risques de change, de taux, de liquidité et de marchés

Compte tenu de la dimension de Vilmorin et de son implantation internationale, des procédures ont été mises en place afin de mieux cerner ces risques et de les maîtriser.

C'est ainsi que la Direction Financière Groupe pilote plus particulièrement, pour le compte de Vilmorin ainsi que pour ses filiales :

- la recherche de ressources financières diversifiées et adaptées,
- les risques de change au moyen d'une procédure de mutualisation intra-groupe et de stratégies de couverture au niveau du groupe,
- la gestion de trésorerie et les risques de taux au moyen d'outils spécialisés (convention de trésorerie, utilisation d'instruments de couverture).

Au 30 juin 2011, la dette bancaire consolidée de Vilmorin, 641,5 millions d'euros, était essentiellement composée de financement à taux variable. L'encours d'instruments de couverture de taux s'élevait à 175 millions d'euros soit 27 % du total.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin a conclu, en octobre 2010, un nouveau crédit syndiqué d'un montant initial de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec 10 établissements bancaires.

Ce crédit et l'évolution de sa rémunération font l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière/EBITDA, EBITDA/charges financières) ; au 30 juin 2011, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement.

Vilmorin a diversifié la nature de ses ressources financières en émettant, en fin d'exercice 2007-2008, un emprunt obligataire, à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes, pour un montant de 150 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin a recours ponctuellement, au niveau de certaines de ses filiales, à des instruments de couverture sur l'évolution du cours des matières premières agricoles afin d'encadrer la volatilité potentielle de ses coûts d'approvisionnement.

▪ Les assurances

Vilmorin dispose de polices d'assurance consistant à couvrir largement les risques encourus par ses différentes filiales en vue de préserver leur patrimoine et leur responsabilité. Cette couverture est assurée au moyen de plusieurs polices groupe applicables à la plupart des filiales dans les domaines suivants :

▪ risques dommages et pertes d'exploitation

La limitation contractuelle globale d'indemnité a été fixée par référence à un sinistre égal à 200 millions d'euros sous réserve de sous-limitations spécifiques. Cette limitation s'applique par sinistre.

▪ responsabilité civile générale et responsabilité civile produits

Destinée à couvrir à la fois la responsabilité civile avant et après livraison, cette police prévoit une limitation d'indemnité de 25 millions d'euros par sinistre avec un plafond annuel fixe de 25 millions d'euros pour la responsabilité civile après livraison.

▪ responsabilité civile des mandataires sociaux

La police a pour objet de couvrir la responsabilité civile personnelle des dirigeants dans le cadre d'une réclamation les mettant en cause à titre individuel ou solidaire et imputable à une faute professionnelle commise dans l'exercice de leurs fonctions. Elle concerne les dirigeants de droit ou de fait de la société, de ses filiales, et de toute société dans laquelle Vilmorin détient une participation, françaises et étrangères.

La limite de garantie est de 25 millions d'euros par année d'assurance et inclut les indemnités dues et les frais de défense éventuellement engagés.

Certains risques résultant de contraintes réglementaires ou de situations spécifiques à certains pays donnent lieu à des polices d'assurances particulières.

Procédures relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable

Les états financiers consolidés Vilmorin sont établis selon les normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011.

Le périmètre d'application des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable comprend la société mère et l'ensemble des filiales intégrées à 100 % dans les comptes consolidés.

Organisation financière

L'élaboration de l'information financière et comptable s'inscrit dans un processus d'ensemble comportant plusieurs phases :

- Le plan à moyen terme.

Constituant le cadre de référence, un plan à moyen terme décrivant les principales orientations stratégiques est établi au niveau de chaque structure opérationnelle. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle et d'une validation au niveau de Vilmorin, ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

- La prévision financière à court terme.

Une prévision financière à court terme (« budget ») est établie annuellement par chaque filiale au cours du premier semestre de chaque année à un niveau opérationnel détaillé. Elle fait également l'objet d'une validation au niveau de Vilmorin ainsi que d'une consolidation selon un processus formalisé.

Une actualisation de cette prévision (« forecast ») est faite au moins une fois en cours d'exercice.

- Le reporting mensuel.

Chaque société établit un tableau de bord mensuel adapté à son activité. Il est comparé au budget et les écarts sont analysés pour détecter tout décalage et dérive significatifs. Les données de reporting sont également rapprochées de la comptabilité générale.

Les suivis concernent généralement l'activité (chiffre d'affaires et marges) et les résultats, le plan d'effectif, le plan de trésorerie et de financement, ainsi que le plan d'investissements.

Les principaux indicateurs de ce reporting sont également consolidés mensuellement selon un processus formalisé.

- Les comptes semestriels et les comptes annuels.

La préparation des comptes semestriels et des comptes annuels est placée sous la responsabilité des services financiers et de la Direction Générale de chaque filiale.

Des procédures sont définies localement en fonction de l'activité des sociétés ; elles tiennent compte d'un planning général défini au niveau de Vilmorin.

Les options prises au moment de l'établissement des comptes font l'objet d'une validation par la société avant d'être définitivement arrêtées par les Conseils d'Administration respectifs.

Les opérations de consolidation sont réalisées à partir des liasses de consolidation établies par chaque filiale selon des procédures et un planning spécifiques.

La remontée des informations est structurée de façon à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables Vilmorin :

- unicité du référentiel comptable, des méthodes et règles de consolidation,
- normalisation des formats de restitution,
- utilisation d'un outil informatique de remontée d'information et de consolidation commun.

- Contrôle

L'ensemble des données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées en référence aux informations collectées lors des reportings.

Les instructions données et les contrôles réalisés visent à garantir un processus standard et homogène de formalisation. Les informations sont préparées sous la responsabilité des filiales.

La Direction financière Groupe assure une coordination étroite avec les Commissaires aux Comptes, qui interviennent dans les filiales et auprès de son service Consolidation, selon un calendrier défini en commun.

Tous les éléments comptables et financiers préparés par les principales filiales consolidées font l'objet, au minimum, d'un audit lors des clôtures annuelles par les auditeurs externes. Dans ce cadre là, le Directeur Général et le Directeur Financier de chaque filiale s'engagent ensemble sur la qualité, la fiabilité et l'exhaustivité des informations financières au travers d'une lettre d'affirmation qu'ils cosignent.

Les missions d'audit dans les pays sont confiées presque intégralement aux membres du réseau des deux Commissaires aux Comptes statutaires, qui, après avoir procédé conjointement à l'examen de l'ensemble des comptes et des modalités de leur établissement, assurent la certification des comptes consolidés de Vilmorin. Ils certifient la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. Ils sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes et présentent la synthèse de leurs travaux aux responsables comptables et financiers à l'occasion de la situation semestrielle et de la clôture annuelle.

Les comptes consolidés sont soumis à la revue du Comité Exécutif et du Comité d'audit et de gestion des risques, avant leur arrêté par le Conseil d'Administration.

- Evaluation du contrôle interne

L'audit interne a déployé au sein de Vilmorin, suivant le modèle AMF, des questionnaires de contrôle interne relatifs à l'information comptable et financière. Ces questionnaires ont été revus en collaboration avec les Commissaires aux Comptes, afin de les adapter plus étroitement aux spécificités des métiers et de l'environnement de Vilmorin.

Ceux-ci ont été déployés auprès des filiales (autres que holdings) sous la forme d'une auto-évaluation. Les sociétés holdings ont, quant à elles, fait l'objet d'entretiens menés directement par le service d'audit interne.

Pour l'exercice 2010-2011, aucune anomalie majeure n'a été soulignée.

Limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

La Direction Générale de Vilmorin est assurée par le Président du Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice 2010-2011, il a été assisté dans sa mission par un Directeur Général Délégué, Adrian HUIGE.

Celui-ci a exprimé le souhait de mettre fin à ses fonctions à l'échéance du 30 juin 2011. Le Conseil d'Administration a nommé, à compter du 1^{er} juillet 2011, Emmanuel ROUGIER, précédemment Directeur Général Opérationnel, pour le remplacer.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires ainsi qu'aux Conseils d'Administration.

Le Directeur Général Délégué dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Dans le cadre de l'organisation interne de la société, les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué ont été partiellement limités par le Conseil d'Administration sans que cette limitation ne soit opposable aux tiers.

Rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2010-2011 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2011 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2010-2011 à la somme de 20 600 euros.

La rémunération des mandataires sociaux bénéficiant d'un contrat de travail (Daniel CHERON, Administrateur) se compose de :

- un salaire fixe faisant l'objet d'une révision annuelle,
- une partie variable définie en référence à la performance financière de chaque exercice et basée sur le résultat net consolidé, d'avantages en nature par la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Depuis janvier 2009, Adrian HUIGE, précédemment salarié, exerçait ses fonctions de Directeur Général Délégué dans le cadre d'un mandat dont la rémunération était révisable annuellement.

Participation des actionnaires aux Assemblées Générales

L'ensemble des dispositions relatives à la convocation et à la tenue des Assemblées Générales d'actionnaires sont définies au titre V des statuts de Vilmorin, l'assistance et la représentation des actionnaires étant plus particulièrement fixées dans les articles 29 et 30.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément à la loi, les informations visées à l'article L225-100-3 du Code de Commerce, font l'objet de la communication appropriée dans le rapport du Conseil d'Administration.

L'intégralité de ce rapport a fait l'objet d'une délibération du Conseil d'Administration lors de sa réunion du 10 octobre 2011.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Vilmorin & Cie S.A.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Vilmorin & Cie et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Catherine Porta
Associée

Visas 4
Commissariat



Corinne Besson
Associée

RAPPORT ANNUEL

D'ACTIVITE >

Activité de l'exercice

Comptes sociaux

Les comptes sociaux de Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») sont établis conformément à la réglementation française.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice 2010-2011, sa politique de croissance externe, notamment à l'international, ainsi que la consolidation de ses partenariats en matière de recherche et de développement de nouvelles technologies.

Le chiffre d'affaires de Vilmorin s'établit en 2010-2011 à 37,8 millions d'euros contre 37,3 millions d'euros l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires correspond essentiellement aux prestations de services réalisées par Vilmorin au profit de ses filiales dans les domaines de l'administration générale, de la gestion des ressources humaines et des programmes de recherche amont mis en commun.

Ces prestations sont facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels ainsi engagés et répartis entre les filiales de Vilmorin sur des critères économiques (marge sur coût des ventes, EBITDA, masse salariale et frais de recherche).

L'ensemble des charges opérationnelles s'élève à 44,8 millions d'euros, en croissance de 5,7 millions d'euros par rapport à 2009-2010.

Le montant des charges non admises en déduction du résultat fiscal est de 102 925 euros pour l'exercice 2010-2011.

Le résultat d'exploitation enregistre un profit de 3,5 millions d'euros.

Le résultat financier ressort à un produit net de 55,9 millions d'euros, en forte progression de 29,4 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Il prend en compte les dividendes perçus des sociétés filiales pour un montant total, cet exercice, de 70,5 millions d'euros, à comparer à 40,4 millions d'euros l'exercice précédent.

Il enregistre aussi des dotations nettes sur provisions financières pour un montant de 4,7 millions d'euros, des gains de change pour un montant net de 1,6 million d'euros.

Enfin, ce résultat financier est également constitué de charges d'intérêts nettes à hauteur de 12 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel ressort à un produit net de 2,6 millions d'euros, contre 6,3 millions d'euros en 2009-2010 ; il comporte notamment un complément de prix relatif à la cession d'une participation minoritaire dans une société de biotechnologies américaine.

L'impôt sur les résultats prend en compte l'impact du régime d'intégration fiscale du groupe de sociétés constitué de Vilmorin, Vilmorin SA, Clause SA, Oxadis SA, Gemstar, Vilmorin 1742 et VCO Participations, pour lequel le groupe a opté depuis le 1^{er} juillet 2000 ; celui-ci fait apparaître pour l'exercice 2010-2011 un produit net de 4 millions d'euros, comprenant un crédit d'impôt recherche, propre à la société mère, de 1,4 million d'euros.

Compte tenu des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net social s'établit à 63,4 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le capital social s'élève au 30 juin 2011 à 262 576 040,25 euros, correspondant à 17 218 101 actions au nominal de 15,25 euros chacune.

Les emprunts et dettes financières affichent au 30 juin 2011 une valeur brute de 627,2 millions d'euros.

Nette des disponibilités et des valeurs mobilières de placement ainsi que des comptes-courants octroyés aux filiales dans le cadre de la gestion de trésorerie du groupe, la dette financière est de 138,3 millions d'euros.

Afin de conforter la structure de sa dette bancaire, Vilmorin a mis en place, en octobre 2010, un nouveau crédit syndiqué d'un montant initial de 300 millions d'euros pour une durée de 5 ans, en partenariat avec plusieurs établissements bancaires.

Au 30 juin 2011, ce crédit était utilisé à hauteur de 225 millions d'euros.

Il fait l'objet d'un engagement de respect de deux ratios financiers consolidés (dette financière nette/EBITDA, EBITDA/charges financières nettes) ; au 30 juin 2011, Vilmorin est en parfaite conformité avec cet engagement.

Comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés de Vilmorin sont établis, à la clôture de l'exercice 2010-2011, en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tels qu'adopté par l'Union européenne au 30 juin 2011.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales évolutions du périmètre de consolidation proviennent de la création de la société Limagrain Guerra do Brasil, suite au rachat de l'activité semences de maïs de Sementes Guerra, ainsi que de la cession indirecte d'une participation minoritaire dans la société chinoise Longping High-Tech (LPHT).

Le chiffre d'affaires consolidé, correspondant aux revenus des activités ordinaires, s'élève pour l'exercice 2010-2011, à 1 192,1 millions d'euros, en croissance de 12,1 % à données courantes.

Retraité à données comparables (devises, périmètre), il progresse de 9,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des coûts de destruction et de dépréciation des stocks, la marge sur coût des ventes s'établit à 44,9 %, en léger retrait par rapport à 2009-2010.

Les charges opérationnelles nettes s'établissent à 378,4 millions d'euros, contre 386,4 millions d'euros au 30 juin 2010.

Conformément à ses orientations stratégiques, Vilmorin a continué à intensifier, en 2010-2011, ses programmes de recherche tant en matière de sélection végétale classique qu'en biotechnologies. L'effort de recherche total s'élève à 154 millions d'euros contre 137 millions d'euros en 2009-2010 et représente désormais 15,2 % du chiffre d'affaires semences des activités destinées aux marchés professionnels.

Le crédit d'impôt recherche, comptabilisé en déduction des frais de recherche et développement s'élève à 24,4 millions d'euros contre 23,1 millions d'euros l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles nettes prennent également en compte les charges d'impairments et les coûts de restructuration industrielle ainsi que des éléments à caractère exceptionnel relatifs à des cessions d'actifs. Il convient ainsi de mentionner que la plus-value brute réalisée à l'occasion de la vente de la participation dans LPHT s'élève à 31,1 millions d'euros.

Ainsi, le résultat opérationnel consolidé s'élève à 156,7 millions d'euros en progression de 59,6 millions d'euros par rapport à l'année précédente et fait ressortir une marge opérationnelle de 13,1 %.

Le résultat financier enregistre une charge nette de 21,3 millions d'euros contre 12,2 millions d'euros en 2009-2010 et intègre cet exercice un résultat de change à l'équilibre contre un produit de 3,7 millions d'euros au 30 juin 2010.

Dans un contexte de baisse des taux de financement, le coût du financement s'établit à 21,1 millions d'euros et est marqué par une réduction de l'endettement moyen de Vilmorin.

La charge nette d'impôts sur les résultats s'élève à 38,7 millions d'euros contre 27,8 millions d'euros l'année précédente.

Enfin, le résultat net total s'élève à 97,3 millions d'euros, en progression sensible par rapport à l'exercice précédent. La part du Groupe (« attribuable aux propriétaires de la société ») ressort à 91 millions d'euros, à comparer à 54,1 millions d'euros au 30 juin 2010.

Par rapport au 30 juin 2010, la structure bilancielle au 30 juin 2011 reste globalement stable. Net de la trésorerie et équivalents de trésorerie (371,3 millions d'euros), l'endettement comptable total ressort à 270,2 millions d'euros au 30 juin 2011 contre 247,8 millions d'euros au 30 juin 2010. La part de l'endettement non courant s'établit à 433,1 millions d'euros.

Les capitaux propres part du Groupe (« attribuables aux propriétaires de la société ») s'établissent à 928 millions d'euros et les intérêts minoritaires (« attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle ») à 107,9 millions d'euros.

Branche Semences potagères

Le chiffre d'affaires de la branche Semences potagères s'établit au 30 juin 2011 à 510,3 millions d'euros, en progression de 12,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Retraînée à données comparables, cette évolution est de + 7,7 %, en ligne avec les objectifs.

Les Semences potagères concrétisent de nouveau sur cet exercice une croissance d'excellente qualité directement attribuable à la performance technique des produits, à la bonne couverture commerciale des marchés cibles et au dynamisme de l'ensemble des Business Units. En résultent des gains de parts de marché (continent américain, bassin méditerranéen et Asie) notamment pour les espèces à plus forte valeur ajoutée, qui confirment la position de leader de Vilmorin.

L'exercice a été notamment consacré à optimiser l'effort de recherche et les moyens dédiés au développement commercial à l'international.

Au global, la branche Semences potagères présente une marge opérationnelle de 15,7 % et affiche une contribution nette au résultat consolidé de 54,2 millions d'euros.

Branche Semences de grandes cultures

Le chiffre d'affaires de la branche Semences de grandes cultures s'élève au 30 juin 2011 à 598,6 millions d'euros, en progression de 15,2 % en référence à l'exercice 2009-2010 ; à données comparables cette évolution est de + 13,8 %, au-delà des objectifs initiaux.

- En Europe, dans un contexte de marchés agricoles favorable (progression des surfaces cultivées en céréales et tendance haussière des prix des matières premières), Vilmorin enregistre une forte progression de son chiffre d'affaires annuel (425,6 millions d'euros) sur toutes les espèces stratégiques (maïs, tournesol, colza et blé) composant sa gamme.
- En Amérique du Nord, l'activité (171,1 millions d'euros) confirme le dynamisme d'AgReliant malgré une saison de semis perturbée par des conditions climatiques très contrastées. La qualité de ses ressources génétiques et de son modèle commercial permettent de renforcer son positionnement concurrentiel dans un contexte de hausse des surfaces cultivées.

Vilmorin a poursuivi, au cours de l'exercice, l'optimisation de son portefeuille produits et le développement de ses réseaux commerciaux sur de nouveaux territoires (Europe de l'Est, Amérique du Sud, Inde). Par ailleurs, les moyens alloués aux programmes de recherche sur les espèces stratégiques (blé, maïs, oléagineux) ainsi qu'aux technologies amont ont été significativement renforcés.

En résultante, la branche Semences de grandes cultures affiche une marge opérationnelle de 6,6 % et une contribution bénéficiaire au résultat consolidé de 26,4 millions d'euros, en progression par rapport à l'exercice précédent ; celles-ci sont impactées, sur l'exercice 2010-2011, par les charges de lancement des nouveaux projets de développement sur les marchés sud-américain et indien, ainsi que sur les programmes de recherche en blé.

Branche Produits de jardin

Le chiffre d'affaires de la branche Produits de jardin s'élève à 81,9 millions d'euros au 30 juin 2011, en retrait de 7,2 % à données courantes et de 5,3 % à données comparables. L'activité est affectée par un environnement économique difficile ayant directement impacté cette année le marché du jardinage tant en France qu'au Royaume-Uni.

La branche Produits de jardin affiche en résultante de cet exercice une contribution bénéficiaire de 4,3 millions d'euros au résultat net consolidé.

L'activité de Vilmorin a couvert durant l'exercice 2010-2011 différents secteurs d'activités, tant sur les marchés professionnels que grand public, porteurs, en conséquence, de risques potentiels découlant notamment d'une saisonnalité marquée, d'une sensibilité relative aux risques climatiques et d'une importante technicité des produits et process mis en œuvre. L'ensemble des principaux risques liés à ces activités ainsi que les risques financiers potentiels font l'objet d'une analyse spécifique dans le rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne, ainsi que dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de Commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit à la clôture de l'exercice (en euros) :

Au 30 juin 2011	Non Echues	Dettes échues entre 1 et 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues depuis +90jours	TOTAL
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 736 584	1 731 590	41 310	513 068	4 756	9 027 308
Au 30 juin 2010	Non Echues	Dettes échues entre 1 et 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues depuis +90jours	TOTAL
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 590 732	47 987	598	27 042	300	6 666 659

Informations environnementales et sociales

La stratégie et les activités de Vilmorin s'inscrivent par nature dans une perspective de long terme, la sélection végétale et la création variétale se définissant sur des périodes pluriannuelles.

Il en résulte que les principes du développement durable, tant en termes environnemental, que social et économique font partie intégrante de la culture d'entreprise de l'ensemble des sociétés de Vilmorin et constituent un des fondements de leur politique générale.

Données environnementales

Les produits créés ou développés par Vilmorin sont issus essentiellement du milieu naturel et destinés, en marché final prioritairement, à l'alimentation et aux loisirs du jardinage. En conséquence, ils ne peuvent et ne doivent occasionner des atteintes graves et répétées à l'environnement.

Vilmorin a donc mis en place une politique volontaire et responsable portant notamment sur :

- le respect rigoureux des réglementations liées aux biotechnologies et aux organismes génétiquement modifiés,
- la mise en œuvre de moyens dédiés à la surveillance et à la prévention des risques environnementaux (veille technique et réglementaire, procédures d'alerte et de gestion de crise, certifications, communication interne sur la base d'un réseau inter-entreprises,...),
- le contrôle et le traitement des effluents et la limitation des pollutions industrielles.

Ainsi, comme l'exercice précédent, Vilmorin n'a pas eu en 2010-2011, à affronter d'accident environnemental et à être appelée dans des procédures d'indemnisation.

Données sociales

Au 30 juin 2011, l'effectif consolidé de Vilmorin s'établit à 5 106 salariés permanents contre 4 870 au 30 juin 2010.

L'effectif moyen annuel s'est élevé au cours de l'exercice 2010-2011, à 5 797 personnes contre 5 836 l'année précédente.

Au cours de l'exercice, Vilmorin a procédé à l'embauche de 534 salariés permanents (dont 127 par titularisation de contrat à durée déterminée).

Par ailleurs, le groupe a eu recours ponctuellement à du personnel temporaire en raison du caractère saisonnier de ses activités.

Au cours de l'exercice, 5 sociétés ont mis en œuvre des mesures de réorganisation affectant le personnel, soit en raison de baisse d'activité, soit dans le cadre de réaménagements structurels. Elles ont conduit à des réductions d'effectifs concernant au global 136 salariés dont 6 sous forme de licenciements.

Près de la moitié des sociétés mènent des actions de formation planifiées, au-delà des obligations réglementaires. Les dépenses y afférentes se sont élevées, en 2010-2011 à 1,7 million euros. Au cours de cet exercice, 12 935 heures ont été consacrées au développement des compétences des salariés.

Concernant les institutions représentatives du personnel de Vilmorin, elles sont en règle générale majoritairement présentes en Europe, sous forme, selon les législations applicables, de comités d'entreprises et/ou de délégués du personnel.

Au cours de l'exercice 2010-2011, 49 accords ont été signés, portant principalement sur les salaires, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que les conditions de travail.

Il convient enfin de noter que, compte tenu de la dispersion géographique des implantations de Vilmorin, la durée effective du temps de travail au sein de ses filiales s'échelonne, selon les pays, de 35 heures à 50 heures par semaine.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Postérieurement à la clôture de ses comptes au 30 juin 2011, Vilmorin a conclu l'acquisition des actifs dédiés aux semences de maïs et de sorgho de la société brésilienne Brasmilho ; dans un premier temps, Vilmorin en prend le contrôle majoritaire à hauteur de 85 %.

Perspectives d'avenir

L'exercice 2010-2011 a été marqué par un environnement de marchés favorable, malgré la volatilité persistante sur les prix des matières premières agricoles. Dans ce contexte, Vilmorin a démontré ses potentiels de développement et a confirmé ses orientations stratégiques, notamment en termes d'investissement dans la recherche et l'innovation, et de développement mondial sur les marchés professionnels, de l'agriculture et du maraîchage.

L'année 2011-2012 devrait permettre de conforter le potentiel de croissance organique de Vilmorin en dépit de conditions de marchés qui apparaissent incertaines ; par ailleurs, Vilmorin continuera de renforcer de façon mesurée ses investissements en recherche et développement en particulier sur les technologies amont.

Le développement de Vilmorin a vocation par ailleurs à s'appuyer sur certains principes définis depuis plusieurs années comme des bases stratégiques fondamentales :

- intensification de l'effort en recherche tant dans les technologies amont que dans la sélection variétale classique,
- internationalisation permanente des activités dans un contexte de globalisation des marchés,
- renforcement ou prise de positions concurrentielles par des opérations de croissance externe,

- ouverture et recherche de partenariats dans les secteurs où l'expertise technique ou la taille critique peuvent constituer pour les sociétés un catalyseur dans leur développement,
- maintien d'un modèle original d'organisation et de management privilégiant la gestion décentralisée des Business Units et favorisant la mise en œuvre de synergies entre elles.

Forte de cette ligne de conduite, Vilmorin est en mesure de consolider sa position de quatrième acteur mondial et d'offrir durablement des perspectives de croissance régulière.

Acquisitions et cessions de participations

Nb : Le tableau détaillé des filiales et participations est annexé au présent rapport.

Outre l'acquisition des intérêts minoritaires de la société indienne Atash, Vilmorin a procédé à la prise de contrôle d'actifs semenciers sur le marché brésilien via la création d'une structure holding spécifique, Limagrain do Brasil Participações Ltda.

Vilmorin a par ailleurs cédé à un tiers l'intégralité des titres de Vilmorin Luxembourg et des actifs financiers attachés.

Enfin, elle a mis en œuvre un certain nombre d'opérations de reclassement interne de participations dans le cadre de l'optimisation de son organisation juridique et financière.

Actionnariat

A la suite de l'augmentation de capital réalisée en avril 2010, le capital social de Vilmorin est désormais composé de 17 218 101 actions d'une valeur nominale unitaire de 15,25 euros.

Le capital social est détenu au 30 juin 2011 majoritairement à 61,48 % par Groupe Limagrain Holding, à 5,18 % par Sélia et à 5,76 % par la société Coopérative Agricole Limagrain, toutes trois sociétés du Groupe Limagrain.

A la suite de son intervention en fonds propres au cours de l'exercice 2009-2010, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a déclaré des franchissements de seuil, indirectement, par l'intermédiaire du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et de CDC Entreprises Valeurs Moyennes (CDCEVM).

Les dispositions statutaires de Vilmorin confèrent un droit de vote double aux actions détenues nominativement pendant une période de plus de quatre ans. Au 30 juin 2011, 9 237 048 actions bénéficiaient de ce droit. Groupe Limagrain Holding, la société Coopérative Agricole Limagrain et Sélia en étaient les principales détentrices donnant au Groupe Limagrain un contrôle en droits de vote de 82,03 %.

Au 30 juin 2011, Vilmorin détenait 1 317 actions d'autocontrôle correspondant à moins de 0,1 % de son capital.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons que les salariés ne détenaient pas de participation au capital social au 30 juin 2011, au titre de ce même article.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de Vilmorin comme suit :

Résultat net au 30 juin 2011	63 395 246,41 euros
Affectation à la réserve légale	3 169 762,32 euros
Résultat au 30 juin 2011 disponible	60 225 484,09 euros
Report à nouveau initial	19 770 048,20 euros
Dividendes à distribuer	25 827 151,50 euros
Report à nouveau final	54 168 380,79 euros

Le dividende net est fixé à 1,50 euro par action. Rapporté au résultat net consolidé part du Groupe, les montants distribués correspondent à 28,4 %.

Le montant total des dividendes (25 827 151,50 euros), ainsi que le report à nouveau final, ne tiennent pas compte d'éventuelles actions détenues en autocontrôle, à la date de versement. Les dividendes correspondant à celles-ci seront affectés en report à nouveau.

Nous vous informons par ailleurs que sur les trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

	07-08	08-09	09-10
Nombre d'actions	13 391 857	13 391 857	17 218 101
Nominal	15,25 euros	15,25 euros	15,25 euros
Dividende net par action	1,66 euro	1,77 euro	1,41 euro

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 103 milliers d'euros.

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39-5 dudit code.

Tableau de résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau suivant fait apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES					
En Keuros	10-11	09-10	08-09	07-08	06-07
Capital en fin d'exercice					
Capital social	262 576	262 576	204 226	204 226	204 226
Nombre d'actions ordinaires	17 218 101	17 218 101	13 391 857	13 391 857	13 391 857
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes total	37 801	37 327	33 993	29 963	27 309
Résultat avant IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	65 818	29 723	28 878	-13 051	25 609
Impôt sur les bénéfices	- 4 011	- 5 687	- 7 476	- 12 256	- 3 697
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après IS, participation et dotations aux amortissements et provisions	63 395	32 647	37 004	4 203	25 818
Résultat distribué	-	24 278	23 704	22 230	22 230
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4,05	2,06	2,71	-0,06	2,18
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,68	1,90	2,76	0,31	1,93
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,41	1,77	1,66	1,66
Effectif					
Effectif moyen propre*	105	89	87	88	82
Masse salariale totale	6 726	6 027	5 511	4 958	4 720
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	3 386	3 173	3 011	2 847	3 127

* en nombre de personnes

Information du Comité d'Entreprise

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L.2323-8 du Code du Travail, les résultats de votre société ont été présentés au Comité d'Entreprise ; celui-ci n'a émis aucune observation.

Conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration et conclues au cours de l'exercice 2010-2011. Les Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions, qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Mode de gestion de l'entreprise

L'administration de votre société est actuellement confiée à un Conseil d'Administration composé de neuf membres.

Au 30 juin 2011, le Conseil d'Administration était composé de la façon suivante :

- Président Directeur Général : Gérard RENARD
- Membres du Conseil d'Administration :
 - Joël ARNAUD
 - Philippe AYMARD
 - Daniel CHERON
 - Jean-Yves FOUCAULT
 - François HEYRAUD
 - Pierre PAGESSE
 - Pascal VIGUIER
 - Didier MIRATON, Administrateur indépendant.

Au cours de l'exercice 2010-2011, Gérard RENARD a été assisté dans sa mission par un Directeur Général Délégué, Adrian HUIGE. Celui-ci a exprimé le souhait de mettre fin à ses fonctions à l'échéance du 30 juin 2011. Le Conseil d'Administration a donc nommé, à compter du 1^{er} juillet 2011, Emmanuel ROUGIER, précédemment Directeur Général Opérationnel, pour le remplacer.

Leurs mandats arrivant à expiration, votre Conseil d'Administration vous propose de renouveler, pour une nouvelle durée de trois ans, les mandats de Messieurs Joël ARNAUD, Philippe AYMARD, Daniel CHERON, François HEYRAUD et Gérard RENARD.

En outre, votre Conseil d'Administration vous propose de ne pas pourvoir au remplacement du mandat d'Administrateur de Pierre PAGESSE, qui atteindra, au cours de l'exercice 2011-2012, la limite d'âge statutaire.

La liste des mandats et fonctions exercés par chaque Administrateur de votre société est annexée au présent rapport.

Au cours de l'exercice 2010-2011, votre Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises. Par ailleurs, au titre des mandats qu'ils exercent au sein des filiales de Vilmorin, les membres du Conseil d'Administration ont participé à 22 réunions.

En référence aux préconisations du rapport AFEP/MEDEF d'octobre 2003 et de la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005, le Conseil d'Administration a été élargi en décembre 2007 pour intégrer un Administrateur indépendant. Votre Conseil d'Administration a souhaité retenir un code de gouvernement d'entreprise comme référence, tout en l'adaptant au cas par cas dans la définition de ses propres pratiques, du fait de la structure et de l'organisation spécifiques de la gouvernance de son actionnaire de référence.

Il a adopté entre autres, en décembre 2008, les recommandations AFEP/MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

En outre, le Conseil d'Administration a mis en place, depuis le premier semestre 2010, un Comité d'audit et de gestion des risques présidé par son Administrateur indépendant. Ce comité spécialisé est chargé en particulier de s'assurer du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité de l'ensemble des systèmes de gestion des risques, ainsi que du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes et auditeurs externes.

Sur les autres chapitres du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, le Conseil d'Administration se donne pour objectif, à moyen terme, de mener l'analyse de l'intérêt et de la mise en pratique progressive de l'ensemble des recommandations formulées à ce jour par ce code, dans le respect des spécificités de Vilmorin.

Rémunérations et avantages de toute nature perçus par les mandataires sociaux

Comme les exercices précédents, les Administrateurs ont exercé durant l'année 2010-2011 leur mandat à titre gratuit.

Toutefois, compte tenu de la présence d'un Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration, il est proposé à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos au 30 juin 2011 de fixer le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2010-2011 à la somme de 20 600 euros.

Les Administrateurs détiennent chacun trois actions de Vilmorin et aucune autre opération ou convention n'a été conclue par votre société avec ses mandataires sociaux.

Daniel CHERON, Administrateur, étant également salarié du Groupe Limagrain, actionnaire de référence de Vilmorin, il convient de préciser que la fraction de sa rémunération brute qui peut être attribuée aux fonctions qu'il a exercées spécifiquement au service de Vilmorin en 2010-2011 est de 144,3 milliers d'euros, dont une partie variable de 36,7 milliers d'euros. Les engagements totaux relatifs aux indemnités de fin de carrière de Daniel CHERON s'élèvent au 30 juin 2011 à 211,5 milliers d'euros.

Depuis janvier 2009, Adrian HUIGE exerçait ses fonctions dans le cadre d'un mandat dont la rémunération attribuable à l'exercice 2010-2011 s'élève à 217,5 milliers d'euros.

Organes de contrôle

Le commissariat aux comptes de Vilmorin est assuré par KPMG Audit, Département de KPMG SA, et par Visas 4 Commissariat.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées, principalement avec le Groupe Limagrain, sont décrites dans la note 32 des notes annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2011 et elles se sont poursuivies au cours de cet exercice sur les mêmes bases qu'en 2009-2010.

Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de Commerce, nous vous informons que dans le cadre de la régularisation du cours de notre titre et du programme de rachat voté par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 17 décembre 2010, nous avons réalisé, au cours de l'exercice, les opérations suivantes :

Nombre de titres achetés	135 078
Prix moyen d'achat	81,32 euros
Nombre de titres vendus	133 980
Prix moyen de vente	81,28 euros.

Au 30 juin 2011, notre société détenait 1 317 actions, correspondant à moins de 0,1 % du capital, pour une valeur d'achat de 109 203,66 euros, soit un prix moyen unitaire de 82,92 euros.

Au 30 septembre 2011, notre société détenait 2 915 titres d'auto-contrôle, correspondant à moins de 0,1 % du capital.

Afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularisation de la cotation de notre titre, votre Conseil d'Administration vous propose à nouveau de l'autoriser à acheter ou à vendre, pour une durée maximum de 12 mois, les propres actions de la société conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de Commerce en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la réglementation reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- de la remise d'actions à l'occasion d'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions de la société,
- de la conservation et de la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable,
- de toute autre pratique qui viendrait à être admise ou reconnue par la loi ou par l'Autorité des marchés financiers ou tout autre objectif qui serait conforme à la réglementation en vigueur.

Ces opérations seront effectuées conformément à la réglementation en vigueur et aux conditions suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 120 euros par action,
- le montant maximum d'actions susceptibles d'être achetées est fixé à 1 million d'actions représentant un engagement maximum potentiel de 120 millions d'euros.

Autorisation de réaliser un appel public de capitaux

Au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 17 décembre 2010, des résolutions avaient été prises autorisant le Conseil d'Administration à pouvoir procéder, le cas échéant, à l'émission d'obligations ou autres titres de créances assimilés ainsi qu'à l'augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription.

En application de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous présentons, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

Pour rester attentifs à l'évolution du marché et des opportunités qui pourraient se présenter dans le cadre des projets de développement de Vilmorin, nous vous proposons de renouveler ces autorisations selon les modalités exposées ci-après.

Emission d'obligations ou autres titres de créances assimilés

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, tant en France qu'à l'étranger et/ou sur les marchés internationaux, en euro ou en monnaie étrangère, ou unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies, à l'émission, avec ou sans appel public à l'épargne, d'obligations ou de tous autres titres de créances assimilés jusqu'à concurrence d'un montant nominal de 250 millions d'euros ou de la contre-valeur de ce montant en cas d'émission en monnaie étrangère, ou en unité de compte fixée par référence à plusieurs monnaies.

Le Conseil d'Administration pourra décider que les obligations, ou autres titres de créance, auront le caractère de titres subordonnés à durée déterminée ou indéterminée, la subordination pouvant concerner le capital et/ou les intérêts de ces titres.

Le Conseil d'Administration pourra réaliser ces émissions dans la limite fixée ci-dessus, en se conformant à la loi et aux statuts et pourra, par ailleurs :

- fixer l'époque ou les époques d'émission,
- déterminer la monnaie d'émission et le montant nominal de l'emprunt,
- arrêter les termes et conditions des obligations et/ou des titres de créance à émettre et notamment leur valeur nominale, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe et/ou variable, et les dates de paiement, leur prix de remboursement fixe ou variable, avec ou sans prime et fixer en fonction des conditions de marché la durée et les modalités d'amortissement de l'emprunt,
- d'une manière générale, passer toutes conventions, conclure tous accords avec toutes banques et tous organismes, prendre toutes dispositions et remplir toutes les formalités relatives à l'émission, à la cotation, et au service financier desdites obligations et/ou desdits titres de créance, constituer la masse des porteurs d'obligations dans les conditions prévues par la loi, et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration aura également tous pouvoirs pour décider, s'il y a lieu, d'attacher une garantie aux titres à émettre et, le cas échéant, définir et conférer cette garantie, et prendre toutes mesures à ce sujet.

Augmentation du capital social par émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'Administration à l'effet de procéder, sur ses seules délibérations, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions, de valeurs mobilières diverses et/ou de bons de souscription d'actions avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, ces émissions étant soumises notamment aux conditions et modalités suivantes :

- chaque émission d'actions de la société porte sur un montant nominal maximum de 250 millions d'euros, auquel s'ajoute, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions,
- chaque émission de valeurs mobilières autres que des actions, pouvant donner accès au capital ne pourra être supérieure à 250 millions d'euros, ou à la contre valeur de ce

montant en cas d'émission en monnaie étrangère ou en unité monétaire fixée par référence à plusieurs monnaies,

- en cas de suppression du droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration pourra conférer aux actionnaires, pendant une durée et selon les modalités qu'il fixera, un délai de priorité pour souscrire les valeurs mobilières sans création de droits négociables et cessibles,
- le prix d'émission des bons émis seuls devra, par action à créer, être tel que la somme de ce prix et du prix d'exercice de chaque bon soit au moins égale à la moyenne pondérée des cours des actions anciennes constatés lors des trois dernières séances de Bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %.

En outre, le Conseil d'Administration pourra faire usage des autorisations qui lui seront accordées pour procéder, pour les cas où une des sociétés, dont votre société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital social émettrait des valeurs mobilières pouvant donner accès au capital de votre société, à l'émission de ces valeurs mobilières.

L'ensemble des modalités de ces délégations sont développées dans le projet des résolutions ordinaires et extraordinaires (douzième à seizième résolutions) soumises à votre approbation ainsi que dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Augmentation de capital réservée aux salariés

Nous vous informons que, conformément à l'article L.225-129-6 du Code de Commerce, nous devons vous présenter, lors de toute décision d'augmentation de capital, un projet de résolution permettant de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne groupe.

Ce projet vous est présenté dans la dix-septième résolution soumise à votre vote.

Les dispositions préconisées par cette législation ne nous paraissant pas adaptées à la situation spécifique de notre société et de notre groupe, votre Conseil d'Administration ne formule, à cette occasion, aucune recommandation de vote et laisse celui-ci à la libre appréciation de chaque actionnaire.

Dispositions générales

L'établissement des documents financiers est réalisé conformément à la réglementation en vigueur et prend en compte, pour les comptes consolidés, les principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2011.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leurs rapports l'accomplissement de leur mission.

A l'exception de la dix-septième résolution, votre Conseil d'Administration vous invite à adopter les résolutions ordinaires et extraordinaires qu'il soumet à votre approbation.

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 DECEMBRE 2010 AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL**

Objet de la délégation	Durée de validité	Montant nominal maximum	Date et modalités d'utilisation par le Conseil d'Administration
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions euros	Le Conseil d'Administration du 23 février 2010 a décidé de réaliser une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions nouvelles d'un montant nominal maximum de 250.000.000 €.
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription	24 mois	250 millions euros	Néant
Autorisation d'utiliser les délégations de compétence consenties ci-dessus dans le cadre d'une offre publique d'achat ou d'échanges portant sur les valeurs mobilières émises	12 mois	-	Néant
Plafond global à l'ensemble des autorisations ci-dessus	-	400 millions euros	.
Emission d'obligations et autres titres de créance assimilés	18 mois	250 millions d'euros	Néant

**MANDATS DES ADMINISTRATEURS VILMORIN
AU 30 JUIN 2011**

Au 30 juin 2011, le Conseil d'Administration de Vilmorin était composé de la façon suivante :

Président Directeur Général :	
<u>Gérard RENARD</u>	<p>Président Directeur Général : Clause SA, Vilmorin SA</p> <p>Président du Conseil d'Administration : VCO Participations SAS</p> <p>Président du Board of Directors & Board of Officers : Harris Moran Seeds Company (Etats-Unis), Vilmorin Inc (Etats-Unis)</p> <p>Président du Conseil de Tutelle : Nickerson Zwaan GmbH (Allemagne)</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain (Vice-Président), Groupe Limagrain Holding SA, Oxadis SA, Cylonie Ré (Luxembourg), Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg)</p> <p>Membre du Board : Suttons Seeds (Holding) Ltd (Royaume-Uni), Hazera Genetics Ltd (Israël), Mikado Kyowa K.K. (Japon), VCC Japan K.K. (Japon), Vilmorin USA Corp (Etats-Unis)</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas), C.H. Van den Berg BV (Pays-Bas)</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili)</p> <p>Gérant : Vilmorin 1742 SARL.</p>
Administrateurs	
<u>François HEYRAUD</u>	<p>Président Directeur Général : Jacquet SA, Pain Jacquet SA, Brossard SA, Saveurs de France Brossard SA, Savane Brossard SA</p> <p>Président du Comité d'Administration : Jacquet Panification SAS, Crêperie Lebreton SAS, Brossard Distribution SAS</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Jacquet Belgium SA (Belgique)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : C.H. Van den Berg BV (Pays-Bas)</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Milcamps SA (Belgique) (Représentant Jacquet), Ulice SA (Représentant Limaclub), Limagrain Meunerie SA (Représentant Groupe Limagrain Holding)</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Limaclub SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Jacquet Panification SAS</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : La Gerbe d'Or SARL, Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili) (Représentant Sélia)</p> <p>Membre du Comité Consultatif des Actionnaires : Vilmorin & Cie</p>

<p><u>Jean-Yves FOUCAULT</u></p>	<p>Président Directeur Général : Limagrain Meunerie SA</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Etablissement Tardif & Fils SA</p> <p>Président du Comité d'Administration : Grain Auvergne Innovation (Union de Coop.) (Représentant Limagrain), Sélia SAS, Holding Meunerie SAS, Limaclub SAS</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Jacquet Belgium SA (Belgique), Ulice SA, Jacquet SA, Pain Jacquet SA, Société Coopérative Agricole de la Vallée du Rhone Valgrain (Représentant Coopérative Limagrain), Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et du Val d'Allier (Représentant Coopérative Limagrain), Dom Vert SA (Représentant Coopérative Limagrain)</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Jacquet Panification SAS, Crêperie Lebreton SAS, Limagrain Céréales Ingrédients SAS, Limaclub SAS</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas)</p> <p>Président du Conseil de Gérance : La Gerbe d'Or SARL</p> <p>Gérant / Co-Gérant : Vertimmo SCI, Vertdom SCI, Fournil des Vergnes SARL, De la Graine au Pain SARL, Magasins Généraux du Centre SARL</p> <p>Membre du Comité d'Audit : Vilmorin & Cie</p>
<p><u>Joël ARNAUD</u></p>	<p>Président Directeur Général : Limagrain Europe SA, Limagrain Central Europe SE</p> <p>Vice –Président Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Syndicat des Producteurs de Semences de Maïs et de Sorgho des Limagnes et Val d'Allier (Représentant Limagrain)</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Limagrain Iberica (Espagne), Limagrain Italia Spa (Italie)</p> <p>Président du Conseil de Tutelle : Limagrain UK Ltd (Royaume-Uni), Limagrain GmbH (Allemagne), Limagrain A/S (Danemark)</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Limagrain Nederland BV (Pays-Bas)</p> <p>Chairman Advisory Board : Limagrain Do Brasil Participações Ltda (Brésil)</p> <p>Administrateur : Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg), Gemstar SA, Ets Tardifs & Fils SA (Représentant Limagrain), Limagrain Guerra Do Brasil SA (Brésil)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Nederland Holding BV (Pays-Bas), Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas)</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Limaclub SAS, Soltis SAS (Représentant Limagrain Europe)</p>

	<p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile (Chili) (Représentant Groupe Limagrain Holding)</p> <p>Member/Management Committee : Agreliant Genetics LLC (Etats-Unis), Limagrain Cereal Seeds LLC (Etats-Unis)</p> <p>Membre du Board of Directors: Limagrain Tohum Islah Ve Uretim Sanayi Ticaret As (Turquie), Limagrain UK Ltd (Royaume-Uni), Limagrain Genetics Inc (Canada), Limagrain A/S (Danemark)</p>
<u>Philippe AYMARD</u>	<p>Président Directeur Général : Oxadis SA, Dom Vert SA</p> <p>Président du Conseil de Gérance : Cave Saint VERNY SARL</p> <p>Président du Conseil de Surveillance : Eurodur SA</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Vilmorin SA, Clause SA, Top Green SAS</p> <p>Co-Gérant : Dôme 2000, Vilmorin 1742 SARL</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile Ltd (Chili)</p> <p>Membre du Board : Vilmorin USA Corp (Etats-Unis), Hazera Genetics (Israël), Suttons Seeds (Holding) Ltd (Royaume-Uni), Harris Moran Seed Company (Etats-Unis)</p> <p>Chairman du Board of Officers : Suttons Seeds (Holding) Ltd (Royaume-Uni)</p> <p>Membre Supervisory Board : CNOS Garden Sp. Zo.o. (Pologne)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Limagrain Cereales Nederland BV (Pays-Bas), Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas)</p> <p>Membre du Comité Consultatif des Actionnaires : Vilmorin & Cie</p>
<u>Pierre PAGESSE</u>	<p>Président Directeur Général : Groupe Limagrain Holding SA, Gemstar SA</p> <p>Président : Coopérative Agricole Limagrain, Momagri (Association Loi 1901)</p> <p>Président du Comité d'Administration : Agence Momagri SAS, Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Grain Auvergne Innovation (Union de Coop) (Représentant Limagrain), GLH Participations SAS</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Cylonie Ré (Luxembourg), Vilmorin Luxembourg SA (Luxembourg)</p> <p>Président du Comité Stratégique : Biogemma SAS</p> <p>Président du Conseil Exécutif : Céréales Vallée (Pôle de Compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile (Chili) (Représentant Limagrain), Cave Saint VERNY SARL</p>

	<p>Membre du Comité d'Administration : Limaclub SAS (Représentant Limagrain), Selia SAS</p> <p>Membre de Droit : LG Compagnons (Association)</p> <p>Membre du Comité d'Audit : Vilmorin & Cie</p>
<u>Daniel CHERON</u>	<p>Vice-Président : Momagri (Association Loi 1901)</p> <p>Directeur Général : Coopérative Agricole Limagrain, Sélia SAS., Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Agence Momagri SAS</p> <p>Directeur Général Délégué : Groupe Limagrain Holding SA</p> <p>Président Délégué : Céréales Vallée (Pôle de compétitivité – Association Loi 1901)</p> <p>Administrateur : Genoplante Valor SAS, Cylonie Ré (Luxembourg), Gemstar SA</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Mouvement pour une Organisation Mondiale de l'Agriculture SAS, Momagri (Association Loi 1901)</p> <p>Membre du Comité Stratégique : Biogemma SAS</p> <p>Membre du Comité d'Audit : Vilmorin & Cie</p>
<u>Pascal VIGUIER</u>	<p>Président Directeur Général : Ulice SA</p> <p>Président du Comité d'Administration : Limagrain Céréales Ingrédients SAS</p> <p>Administrateur : Coopérative Agricole Limagrain, Groupe Limagrain Holding SA, Jacquet SA, Pain Jacquet SA, Jacquet Belgium SA (Belgique), Limagrain Meunerie SA (Représentant Limagrain), Brossard SA, Saveurs de France Brossard, Savane Brossard SA</p> <p>Membre du Comité d'Administration : Sélia SAS, Crêperie Lebreton SAS, Jacquet Panification SAS, Limaclub SAS</p> <p>Membre du Conseil de Gérance : Semillas Limagrain de Chile SARL (Chili), La Gerbe d'Or SARL</p>
<u>Didier MIRATON</u> Administrateur indépendant	<p>Président du Comité d'Audit : Vilmorin & Cie</p>
<u>Directeur Général Délégué</u>	
<u>Adrian HUIGE</u> Jusqu'au 30/06/2011	<p>Vice-Président : Vilmorin USA Corp (Etats-Unis)</p> <p>Chairman du Board Of Directors : Hazera Genetics Ltd (Israël)</p> <p>Membre du Board of Director : Vilmorin USA Corp. (Etats-Unis)</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Nickerson Zwaan BV (Pays-Bas)</p> <p>Member Committee : AgReliant Genetic LLC (Etats-Unis)</p>

Informations sur les filiales

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Holdings												
Gemstar SA	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois - 75001 Paris	513 533 612	74,84	74,84	IG	47	0		-4 760	37	37
Limagrain Genetics Inc	Canada	Centre CDP Capital - 1001 Victoria Square – Bloc E – 8 th Floor - Montreal H2Z 2B7		100.00	100.00	IG	29 473	1		27 444	40 100	40 100
Mikado Seed Holding K.K.	Japon	1-4-11 Ohnodai, Midori-ku - 267-0056 Chiba-shi		72.57	72.57	IG	2 172	0		232	4 058	4 058
VCC Japan	Japon	15-13 Nampo-daicho - Shibuya-Ku Tokyo		100.00	100.00	IG	-305	0		-183	424	424
VCC Seeds Israël Ltd	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner CPA - 76 Herzl Street - Haifa		100.00	100.00	IG	-188	1		36	0	0
VCO Participations SAS	France	Rue Limagrain – 63720 Chappes	523 301 976	100.00	100.00	IG	1	0		-2	1	1
Vilmorin & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	377913728	100.00	100.00	IG	641 075	113		63 984		
Vilmorin 1742 SARL	France	6 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	504 933 953	100.00	100.00	IG	884	9	1 254	-521	2 000	394
Vilmorin Hong-Kong Ltd	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1Queen's Road East – Hong-Kong		100.00	100.00	IG	8 474	0		31 540	40 000	40 000
Vilmorin USA Corp	États-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400 - County of New Castle - Wilmington 19808 - Delaware		100.00	100.00	IG	83 231	0		-134	162 431	162 431
Semences de grandes cultures												
Biogemma SAS	France	1 rue Edouard Colonne – 75001 Paris	412 514 366	55.01	55.01	IG	50 269	78		-2 120	30 800	30 800
Biogemma UK Ltd	Royaume-Uni	Science Park - 200 Milton Road - Cambridge CB4 0GZ		100.00	55.01	IG	728	0		464	16 892	1 937
Biogemma USA Corp	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		100.00	55.01	IG	0	0		13	1	1
Genoplante-Valor SAS	France	523 Place des Terrasses – 91034 Évry	439 202 821	33.33	29.33	ME	3 373	0		57	2 031	1 755

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Limagrain Europe												
Belgian Seeds Company Agro	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 - B-3300 Tienen		100.00	80.26	IG	4 525	0		-5	7 500	7 500
Limagrain Clovis Matton Belgium	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	80.26	IG	2 947	44	22 596	896	4 700	4 700
De Wulf & Co	Belgique	58 rue de la Gare – 7780 Comines Warneton		100.00	80.26	IG	219	0	897	5	122	122
Eurodur	France	Loudes – 11400 Castelnaudary	338 982 614	47.45	38.09	IP	7 184	5		-229	4 541	4 541
GIE Semences de Brie	France	RD 402 – 77390 Chaumes-en-Brie	388 147 845	50.00	40.13	IP	324	14		-4	191	191
Limagrain A / S	Danemark	Marsalle III - 8700 Horsens		100.00	80.26	IG	1 824	4	13 302	439	4 600	4 600
Limagrain Belgium BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100.00	80.26	IG	-485	0	-14	493	19	19
Limagrain Central Europe	France	Biopôle Clermont-Limagne – 63360 Saint-Beauzire	438 205 320	99.99	80.26	IG	6 659	103	47 660	-572	6 500	6 500
Limagrain Central Europe Cereals S.r.o.	République Tchèque	Praha 9 - Podedvorska 755/5 – 19800 - Kyje		100.00	80.26	IG	2 024	36	1 821	1 525	2 399	2 399
Limagrain d.o.o Beograd	Serbie	Bulevar Oslobodenia 127 - Novia Sad 21000		100.00	80.26	IG	146	7	2 889	340	341	341
Limagrain Europe	France	Ferme de l'Etang – BP 3 – 77390 Verneuil l'Etang		80.26	80.26	IG	261 217	440	216 356	4 401	247 156	247 156
Limagrain GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp - Edemissen – D 31234		100.00	80.26	IG	7 456	112	39 812	1 347	12 049	12 049
Limagrain Iberica	Espagne	Ctra Pamplona - Huesca Km 12 - Elorz - Navarra 31470		100.00	80.26	IG	11 403	83	25 945	2 067	10 651	10 651
Limagrain Italia SPA	Italie	Via Frescarolo 115 - Busseto PR 43011		100.00	80.26	IG	1 739	28	10 990	-595	12 063	1 144
Limagrain Moldova srl	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 – MD – Chisinau 2004		100.00	80.26	IG	571	6	2 840	-600	349	349
Limagrain Nederland BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	80.26	IG	11 683	107	23 257	1 129	20 931	20 931
Limagrain Nederland Holding BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	80.26	IG	55 135	0		12 754	126 015	63 649
Limagrain Romania SRLA	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti - Orasul Otopeni - Judetul Ilfov 075100		97.14	77.96	IG	-216	0		-27	340	0
Limagrain RU	Russie	Odesskaya street 41/43, 3rd Floor – Office 1 -350020 Krasnodar		100.00	80.26	IG	66	10	562	34	7	7

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Limagrain Tohum Islah Ve Üretim Sanayi Ticaret AS	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak - N° 17/136 Kozyatagi-Erenkoy - Istanbul 34742		67.00	53.78	IG	17 926	47	28 072	11 868	7 900	7 900
Limagrain UK Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell - Lincolnshire		100.00	80.26	IG	19 183	171	34 821	1 368	22 776	22 776
Limagrain Ukraine t.o.v.	Ukraine	Pavlivska 10 street off.7 - 01054 Kiev		100.00	80.26	IG	113	15	2 997	-316	8	8
Nickerson International Research	France	Rue Limagrain – 63720 Chappes		100.00	80.26	IG	16 635	0		267	100	100
Nickerson Sugar Beet Seed Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell - Lincolnshire		100.00	80.26	IG	1	0		0	1	1
Seedline	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	80.26	IG	74	4		21	225	225
Soltis	France	Domaine de Sandreau - 31700 Mondonville-Blagnac		50.00	40.13	IP	13 555	14		2 362	6 995	6 995
Unisigma GIE	France	2 rue Petit Sorri – 60480 Froissy		46.00	36.92	ME	506	0		274	379	379
AgReliant												
AgReliant Genetics LLC	États-Unis	1122 East 169th Street - Westfield, IN 46074		50.00	50.00	IP	60 949	727	324 099	34 247		
AgReliant Inc	Canada	6836 Pain Court Line RR1 - Ontario N0P1I20		50.00	50.00	IP	11 261	44	19 693	845	5 766	5 766
Limagrain Cereal Seeds												
Australian Grain Technologies Pty Ltd	Australie	University of Adelaide – Waite campus building 4B – 5064 URRBRAE S.A.		32.77	32.77	ME	8 755	0		1 142	8 021	8 021
Investigación Trigo	Argentine	Lavelle 1527, 11 th floor – Office 44 – Buenos Aires		50.00	50.00	IP	170	4		46	570	570
Limagrain Cereal Seeds LLC	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 – Delaware		65.00	65.00	IG	13 185	11	22	-1 216	8 901	8 901
Limagrain South America												
Limagrain do Brasil Participações Ltda	Brésil	Avenida Pedrosa de Moraes - 2101, 4° andar, sala 13 - CEP 05419-001 - Sao Paulo		100.00	100.00	IG	18 141	0		-121	18 471	18 471
Limagrain Guerra do Brasil SA	Brésil	PR, na Rod. PR280, KM 140 - numero 8801 - Bairro Cristo Rei - CEP 85508-280 Pato Branco		70.00	70.00	IG	4 607	18		-171	18 141	18 141

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Limagrain South America	Argentine	Calle Esmeralda 130 4to piso – Buenos Aires		100.00	100.00	IG	3 087	13	252	-808	7 028	7 028
Limagrain Asia												
Atash Seeds Private Limited	Inde	Discoverer 9 th floor – International Tech Park – Whitefield Road – 560066 Bangalore		99.99	99.99	IG	6 839	71	881	-2 295	11 407	11 407
Semences potagères												
Bio Seeds	Pays-Bas	Agro Business Park 90 – 3808 PW Wageningen		24.95	24.95	ME	15 378	0		-110	1 092	1 092
Mikado Kyowa Seed												
Mikado Kyowa K.K.	Japon	15-13 Nanpeidai-cho-Shibuya-Ku - 150-0036 Tokyo		69.27	62.42	IG	25 057	143	80 413	4 164	12 657	12 657
Dalian Mikado International Seed Co Ltd	Chine	Room 2702 – Liangjiju International Building – Dalian - 116011		80.00	49.93	IG	591	13	1 688	49	214	214
Vilmorin SA												
Anadolu Tohum Uretim Ve Pazarlama Anonim Sirketi	Turquie	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 - Pendik Istanbul 34903		100.00	99.95	IG	9 289	69	18 218	1 823	7 683	7 683
Vilmorin Atlas	Maroc	158 boulevard Abdellah Ben Yacine - 20300 Casablanca		70.00	69.97	IG	153	9	2 525	40	128	128
Vilmorin do Brasil Comércio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 - Campinas, Estado de Sao Paulo - 13025-151 Cambui 151 Campinas/SP		100.00	99.95	IG	369	12	1 882	34	18	18
Vilmorin Iberica SA	Espagne	Calle Joaquim Orozco 17 - 03006 Alicante		99.91	99.86	IG	1 151	34	8 198	859	714	714
Vilmorin Inc	États-Unis	2551 North Dragon - 85745 Tucson Arizona		100.00	100.00	IG	2 808	30	6 899	-505	2 445	2 445
Vilmorin Italia SRL	Italie	Center Gross CP 97 - Blocco 22 - Via dei Notai 123 - 40050 Funo		100.00	99.95	IG	67	23	12 199	593	64	64
Vilmorin SA	France	Route du Manoir – 49250 La Ménitrie	562 050 864	99.95	99.95	IG	53 290	402	79 678	15 692	55 695	55 695
HM - Clause												
Alliance Semillas de Argentina	Argentine	Pavon 1478 - Capital Federal – CP 1151 - Buenos Aires		100.00	100.00	IG	747	14	3 322	147	712	712
Alliance Semillas Sociedad anonima	Chili	Casa Matriz – Hendaya 27 – Oficina 201 - Las Condas Santiago		100.00	100.00	IG	1 684	17	3 345	121	1 263	1 263

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Ceekay Seeds & Seedlings Pvt. Ltd	Inde	6-1-20/2, Walker New Bhoiguda 500 025 - Secunderabad		100.00	99.97	IG	-108	0		-5	1 791	0
Clause SA	France	Rue Louis Saillant – 26800 Portes-les-Valence	435 480 546	99.97	99.97	IG	53 321	524	125 201	24 175	50 194	50 194
Clause (Thailand) Ltd	Thaïlande	11th Floor, Panjabhum Building - 127 South Sathorn Road, Tungmahamek - 10120 Sathorn Bangkok		100.00	99.97	IG	597	52	187	-593	1 300	0
Clause Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Miguel Penteado n°1038 Jardim Chapado CEP 13070118 Campesinas SP		100.00	99.97	IG	2 156	22	10 961	2 275	36	36
Clause India Private Limited	Inde	6-1-20/2 New Bhoiguda – Segunderabad Hyderabad – 500025 - ANDHRA PRADESH		100.00	99.97	IG	779	104	4 934	373	691	691
Clause Italia	Italie	Via Emilia 11 – 10078 Venaria Real		100.00	99.97	IG	1 844	36	25 498	552	1 438	1 438
Clause Maghreb EURL	Algérie	Villa n°192 Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil – Chéraga - 16002 - Alger		100.00	99.97	IG	300	10	3 463	321	97	97
Clause Polska Sp.z.o.o.	Pologne	ul. Kbicka 32A - KRZECZOWICE		100.00	99.97	IG	2 400	16	60	28	2 659	2 659
Clause Spain SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n°17 - La Mojenera Almeria 04745		100.00	99.97	IG	3 824	80	26 854	2 135	1 532	1 532
Harris Moran Seed Company	États-Unis	555, Codoni avenue - 95352 Modesto (Californie)		100.00	100.00	IG	46 414	292	78 990	7 005	25 718	25 718
Henderson Seed Group Trading AS Clause Pacific	Australie	165, Templestowe - Road Lower Templestowe - 3105 Bulleen Victoria		100.00	99.97	IG	2 181	20	6 819	306	4 965	4 965
Ica Seeds SAC	Pérou	Fundo la Viña S/N Caserio La Poruma Ica		100.00	100.00	IG	311	18	1 266	-53	178	178
Leafyco	Etats-Unis	21866 Rosehart Way – 93908-9726 Salinas - Californie		100.00	100.00	IG	1 602	17	1 585	-2 081	2 422	1 211
Plant Development Australia	Australie	165, Templestowe Road - Templestowe - Lower – VIC 3107		100.00	99.97	IG	3 568	0		-78	2 276	2 276
PT Clause Indonesia	Indonésie	Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 - Mertoyudan 56172 - Magelang Jawa Tengah		100.00	99.97	IG	232	20	366	-93	299	299

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Semillas Harris Moran Mexicana	Mexique	Bld. V. Carranza 2378-A - Parque Industrial R.A.S.A. - Mexicali, BC Mexico CP		100.00	100.00	IG	2 693	43	26 412	308	0	0
Su Tarim Turizm Insaat Taahhut Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	Ali Cetinkaya Caddesi No : 125/7 - 07300 Antalya		51.00	50.98	IG	1 096	30	3 058	-485	4 863	4 863
Hazera-Nickerson												
Asamia Cold Storage	Israël	DN Shikmim - Brurim		100.00	100.00	IG	6	0		2	1	1
Biotech Mah Management	Israël	DN Shikmim - Brurim		50.00	50.00	IP	0	0		0	0	0
Hazera Agriculture Technology and Services (Beijing) Co	Chine	Room 601-602, Tower D, Java Millenium Place - No. 18 Jianguomenwai Dajie, Chaoyang District – 100022 - Beijing		100.00	100.00	IG	433	30		44	452	452
Hazera Do Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra - 13825-000 Sao Paulo		100.00	100.00	IG	-357	9	912	18	229	229
Hazera España 1990	Espagne	C/Torrelaguna 75 – 2/8 Madrid		100.00	100.00	IG	1 004	16	4 661	54	788	634
Hazera Genetics	Israël	Brurim Farm MP - 79837 Shikmim		100.00	100.00	IG	95 014	315	58 468	1 274	83 523	83 523
Hazera Mexico Services SA	Mexique	Calle Trapani No 4732 Local A - Edificio Plaza Palermo - Palermo Residencial - 80104 - CULIACAN - SINALOA		100.00	100.00	IG	124	8		49	151	151
Hazera Hellas Seeds & Plant Material	Grèce	Agamemnonos str. 51-53 Kallithea – 17675 Athens		100.00	100.00	IG	-1	11	3 459	198	168	168
Hazera Holding International BV	Israël	DN Shikmim - 79837 Brurim		100.00	100.00	IG	3 041	0		-15	18	18
Hazera Ltd	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd TM Building - Pope Hennessy Street - Port-Louis		100.00	100.00	IG	12	0		0	0	0
Hazera Seeds Inc	États-Unis	32 Loockerman Sq, Suite L 100 – Dover - Delaware		100.00	100.00	IG	752	16	12 332	114	0	0
Hazera Tohumculuk Ve Ticaret	Turquie	Necatibey St. Bascerrah N. 6/27 - Karakoy		100.00	100.00	IG	260	10	1 420	-282	300	300
Nickerson Zwaan BV	Pays-Bas	Schanseind 27 BP28 - 4921 Pm Made		100.00	100.00	IG	19 288	139	43 839	2 540	19 627	19 627
Nickerson Zwaan GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp - Edemissen – D 31234		100.00	100.00	IG	762	21	6 361	157	127	127

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation	Capitaux propres hors résultat en K€	Effectif permanent au 30 juin 2011	Chiffre d'affaires marchands et biens	Résultat net de l'exercice en K€	Valeur comptable des titres au 30 juin 2011 en K€	
											Brute	Nette
Nickersonn Zwaan Seeds Private	Inde	c/o Ajoy Ghosh & Associates, Chartered Accountants - F202, Brigade Nest, 1/9, Airport Road, Kodihalli – 560017 Bangalore		100.00	100.00	IG	1	0		3	4	4
Nickerson Zwaan Ltd	Royaume-Uni	Joseph Nickerson Research Centre - Market Rasen LN7 6DT Rothwell		100.00	100.00	IG	2 607	18	8 415	126	243	243
Nickerson Zwaan SA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	121 Boshoff Street – 0181 - NEW MUCKLENEUK		100.00	100.00	IG	823	17	4 324	193	705	705
Nickerson Zwaan Sp. zo.o.	Pologne	ul. Marywilska 34 I - 03-228 - Warszawa		100.00	100.00	IG	689	14	3 461	59	64	64
Nickerson Zwaan Ukraine	Ukraine	Office # 101 - Strategichne shose 16 Str – 03680 - Kiev		100.00	100.00	IG	60	12	1 739	125	8	8
Produits de jardin												
Top Green SAS	France	ZA Les Pains - Les Alleuds - 49320 Brissac Quince		33.33	33.33	ME	4 884	0		286	1 000	1 000
Oxadis												
C.H. Van Den Berg B.V.	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1 - (1693) Am Wervershoof		100.00	99.98	IG	-365	20	6 168	251	243	0
Cnos Garden Sp. zo.o.	Pologne	ul. Ks.P. Wawrzyniaka 2 62-052 - 62-052		100.00	99.98	IG	2 154	57	5 178	432	1 719	1 719
Oxadis SA	France	65, rue de Luzais - BP 37 - 38291 St Quentin Fallavier		99.98	99.98	IG	7 604	233	51 768	3 167	7 775	7 775
Suttons												
Suttons Seeds (Holding) Ltd	Royaume-Uni	Woodview road – Paignton - Devon - TQ4 7NG		100.00	100.00	IG	3 099	161	22 733	212	5 445	5 445

Comptes consolidés - Exercice 2010-2011 >

Sommaire

Compte de résultat consolidé

Etat de la situation financière

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation des capitaux propres consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Annexe : Périmètre de consolidation 2011

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Note	10-11	09-10
■ Revenu des activités ordinaires	5	1 192.1	1 063.8
Coût des ventes		- 657.0	- 580.2
Frais marketing et commerciaux		- 184.8	- 166.0
Frais de recherche et développement	8	- 107.5	- 98.5
Frais généraux et administratifs		- 119.6	- 109.7
Autres produits et charges opérationnels	9	33.5	- 12.3
■ Résultat opérationnel		156.7	97.1
Coût du financement	10	- 21.1	- 20.5
Autres produits et charges financiers	11	- 0.2	8.3
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	18	0.6	0.5
Impôts sur les résultats	12	- 38.7	- 27.8
■ Résultat des activités poursuivies		97.3	57.6
■ Résultat des activités abandonnées		-	2.5
■ Résultat de la période		97.3	60.1
<i>Dont attribuable aux propriétaires de la société</i>		91.0	54.1
<i>Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		6.3	6.0
Résultat des activités poursuivies par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	5.29	3.00
Résultat des activités abandonnées par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	-	0.15
Résultat de la période par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	5.29	3.15
Résultat dilué des activités poursuivies par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	5.37	3.18
Résultat dilué des activités abandonnées par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	-	0.14
Résultat dilué de la période par action - attribuable aux propriétaires de la société	13	5.37	3.32

Etat du résultat global

En millions d'euros	10-11	09-10
Résultat de l'exercice	97.3	60.1
Variation des écarts de conversion	- 48.6	52.7
Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	4.1	- 0.8
Changement de méthode	-	-
Effet d'impôt	- 1.3	0.3
Autres	-	-
Autres éléments du résultat global de l'exercice net d'impôt	- 45.8	52.2
Résultat global de l'exercice	51.5	112.3
<i>Dont :</i>		
<i>attribuable aux propriétaires de la société</i>	51.1	100.8
<i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	0.4	11.5

Etat de la situation financière

Actif

En millions d'euros	Note	30.06.11	30.06.10
Goodwill	14	311.6	299.7
Autres immobilisations incorporelles	15	487.1	473.2
Immobilisations corporelles	16	198.5	191.0
Actifs financiers	17	29.3	41.8
Participations mises en équivalence	18	15.9	45.0
Impôts différés	25	16.9	14.3
■ Total des actifs non courants		1 059.3	1 065.0
Stocks	19	290.0	320.7
Clients et autres débiteurs	20	483.4	434.3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	371.3	373.6
■ Total des actifs courants		1 144.7	1 128.6
Total de l'actif		2 204.0	2 193.6

Passif

En millions d'euros	Note	30.06.11	30.06.10
Capital social	22	262.6	262.6
Réserves et résultats	22	665.4	650.4
■ Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	22	928.0	913.0
■ Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	23	107.9	132.2
■ Capitaux propres de l'ensemble consolidé		1 035.9	1 045.2
Provisions pour avantages au personnel	24	22.8	21.3
Dettes financières non courantes	27	441.9	363.2
Impôts différés	25	88.3	88.4
■ Total des passifs non courants		553.0	472.9
Autres provisions	26	11.8	14.5
Fournisseurs et autres créditeurs	28	378.1	377.1
Produits différés	29	25.6	25.7
Dettes financières courantes	27	199.6	258.2
■ Total des passifs courants		615.1	675.5
Total du passif		2 204.0	2 193.6

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
1 - Opérations d'exploitation		
Résultat de la période	97.3	60.1
Résultat des sociétés mises en équivalence, net de dividende	- 0.7	0.2
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	117.5	109.1
Dotations nettes aux provisions non courantes	2.9	- 5.4
Variation des impôts différés	2.9	1.6
Résultat sur opérations en capital	- 41.8	- 0.2
Excédent de la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs acquise sur le coût, directement comptabilisé en résultat (goodwill négatif)	-	- 0.8
Frais financiers non cash	2.7	-
Pertes et gains de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-2.2	- 0.6
■ Marge brute d'autofinancement	178.6	164.0
Dividendes reçus de participations non consolidées	- 0.4	- 0.2
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant		
• Stocks	15.9	- 41.6
• Clients et autres débiteurs	- 48.9	13.6
• Dettes courantes	21.1	8.5
■ Flux liés aux activités opérationnelles	166.3	144.3
2 - Opérations d'investissements		
Prix de cession des actifs immobilisés	24.2	15.5
Acquisition d'immobilisations		
• Immobilisations incorporelles	- 120.9	- 112.3
• Immobilisations corporelles	- 39.3	- 41.4
• Actifs financiers	-12.8	- 21.0
Variation des autres actifs financiers	12.1	1.2
Acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise ⁽³⁾	- 14.4	- 23.1
Cession de sociétés sous déduction de la trésorerie cédée	58.2	0.9
Incidence des actifs et passifs cédés	-	-
Incidence des décalages de trésorerie	- 23.6	- 4.5
■ Flux liés aux opérations d'investissements	-116.5	- 184.7
3 - Opérations de financement		
Variation des capitaux propres ⁽¹⁾	- 11.5	203.6
Transaction avec les participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾	-15.9	- 0.8
Variations des dettes financières ⁽²⁾	21.3	- 26.6
Dividendes reçus de participations non consolidées	0.4	0.2
Dividendes versés	- 35.0	- 25.1
■ Flux liés aux opérations de financement	-40.7	151.3
4 - Incidence de la variation des taux de change	- 11.4	10.8
5 - Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	- 2.3	121.7

6 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	373.6	251.9
7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	371.3	373.6

⁽¹⁾ Au 30 juin 2010, augmentation de capital de Vilmorin & Cie.

⁽²⁾ Variation des dettes financières :

Augmentation des dettes financières non courantes	355.6
Remboursement des dettes financières non courantes	- 248.0
Mouvements des dettes financières courantes	<u>- 86.3</u>
	21.3

⁽³⁾ Application de la norme IFRS 27 amendée : retraitement des « transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle », auparavant présentées au sein des flux d'investissement sur la ligne « acquisition de sociétés sous déduction de la trésorerie acquise ». Cette ligne comprend les acquisitions de titres suivantes :

	30/06/11	30/06/10
Atash Seeds	3.5	-
Vilmorin Hong-Kong	11.0	-
Alliance Semillas de Chile	0.8	-
Cnos Garden	-	0.8
Divers	0.6	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	15.9	0.8

Variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Attribuables aux propriétaires de la société					Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital	Primes	Résultat et autres réserves	Réserves de conversion	Total		
30.06.09	204.2	210.9	248.5	- 26.1	637.5	116.3	753.8
Écarts de conversion	-	-	-	47.2	47.2	5.5	52.7
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	- 0.5	-	- 0.5	-	- 0.5
Résultat net	-	-	54.1	-	54.1	6.0	60.1
Résultat global de l'exercice	-	-	53.6	47.2	100.8	11.5	112.3
Variation des titres auto-détenus	-	-	0.5	-	0.5	-	0.5
Dividendes versés	-	-	- 23.6	-	- 23.6	- 1.5	- 25.1
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	-	-	-	- 0.7	- 0.7
Variation de capital de la société mère ⁽¹⁾	58.4	139.6	-	-	198.0	-	198.0
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	6.6	6.6
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	- 0.2	-	- 0.2	-	- 0.2
30.06.10	262.6	350.5	278.8	21.1	913.0	132.2	1 045.2
Écarts de conversion	-	-	-	- 42.7	- 42.7	- 5.9	- 48.6
Gains et pertes enregistrés directement en capitaux propres	-	-	2.8	-	2.8	-	2.8
Résultat net	-	-	91.0	-	91.0	6.3	97.3
Résultat global de l'exercice	-	-	93.8	- 42.7	51.1	0.4	51.5
Variation des titres auto-détenus	-	-	- 0.1	-	- 0.1	-	- 0.1
Dividendes versés	-	-	- 24.2	-	- 24.2	- 10.8	- 35.0
Variations de périmètre	-	-	- 9.3	-	- 9.3	- 4.9	- 14.2
Effet des engagements d'achat de titres	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-
Variation de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-
Retraitement des ORA	-	-	- 2.5	-	- 2.5	- 9.0	- 11.5
Reclassement	-	-	1.5	- 1.5	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
30.06.11	262.6	350.5	338.0	- 23.1	928.0	107.9	1 035.9

⁽¹⁾ Augmentation de capital réservée à Groupe Limagrain Holding et aux autres actionnaires.

Notes aux états financiers consolidés

	Note	Page
Généralités		
Méthodes et principes comptables en normes IFRS	1	48
Événements de l'exercice	2	62
Evolution du périmètre de consolidation	3	63
Secteurs opérationnels	4	66
Compte de résultat		
■ Revenu des activités ordinaires	5	68
■ Frais de personnel	6	70
■ Dotations aux amortissements et pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles	7	72
■ Frais de recherche et de développement	8	73
■ Autres produits et charges opérationnels	9	74
■ Coût du financement	10	76
■ Autres produits et charges financiers	11	77
■ Impôts sur les résultats	12	78
■ Résultat par action	13	81
Etat de la situation financière – Actif		
■ Goodwill	14	82
■ Autres immobilisations incorporelles	15	86
■ Immobilisations corporelles	16	90
■ Actifs financiers	17	93
■ Participations mises en équivalence	18	95
■ Stocks	19	97
■ Clients et autres débiteurs	20	99
■ Trésorerie et équivalents de trésorerie	21	101
Etat de la situation financière – Passif		
■ Capitaux propres – attribuables aux propriétaires de la société	22	103
■ Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	23	105
■ Provisions pour avantages au personnel	24	106
■ Impôts différés	25	111
■ Autres provisions courantes	26	113
■ Dettes financières courantes et non courantes	27	115
■ Fournisseurs et autres créditeurs	28	119
■ Produits différés	29	121
Informations complémentaires		
■ Instruments financiers	30	122
■ Engagements hors bilan	31	129
■ Transactions avec les parties liées	32	132
■ Passifs éventuels	33	134
■ Événements postérieurs à la clôture	34	134
Périmètre de consolidation		

Note 1 :

Méthodes et principes comptables en normes IFRS

1- Contexte général et déclaration de conformité

Ces états financiers présentent les comptes consolidés conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2011 (site internet : <http://ec.europa.eu>).

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2011.

2- Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les Notes suivantes.

3- Recours à des estimations

Pour établir ses comptes, le Comité Exécutif de Vilmorin doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en Notes annexes.

Le Comité Exécutif de Vilmorin procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Comité Exécutif de Vilmorin portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les autres immobilisations incorporelles et les provisions.

4- Traitements comptables retenus en l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC relatives à certaines opérations

En l'absence de norme IFRS ou interprétation de l'IFRIC, Vilmorin a choisi de retenir les traitements comptables suivants, dans l'attente de normes ou interprétations éventuelles à venir.

4.1 - Comptabilisation des options de vente accordées à certains actionnaires minoritaires

Vilmorin a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales, consolidées par intégration globale, des engagements de rachat de leurs participations minoritaires. Ces engagements peuvent prendre la forme d'une option de vente ou d'un engagement ferme de rachat à une date fixée à l'avance.

En normes IFRS, en l'attente d'une interprétation de l'IFRIC, ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement comptable suivant a été provisoirement retenu :

- Lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat de la participation minoritaire est comptabilisé en dette financière pour la valeur actualisée du prix de l'option ou de l'engagement ferme de rachat, en contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, du goodwill.
- La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée.

- Le cas échéant, lors de la comptabilisation initiale de l'engagement et de ses variations ultérieures, la perte anticipée sur la valeur de rachat est comptabilisée en "variation de l'engagement de rachat".
- À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont annulées. Si le rachat est effectué, le montant figurant en dette financière est contre-passé par contrepartie du décaissement lié au rachat de la participation minoritaire.

4.2 - Application et interprétation des normes et règlements

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes, adoptées par l'Union européenne et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er juillet 2010 ou postérieurement (voir détail ci-après), n'ont pas été adoptées par anticipation par Vilmorin :

- | | |
|------------------------------------|---|
| ■ IAS 1R : | Présentation des états financiers |
| ■ IFRIC 12 : | Concessions de services |
| ■ IFRIC 13 : | Programmes de fidélité client |
| ■ IFRS 8 : | Secteurs opérationnels |
| ■ IAS 23 R : | Coûts d'emprunt |
| ■ IFRIC 14 : | Plafonnement de l'actif et obligations de financement minimum |
| ■ IFRS 2 Amendée : | Conditions d'acquisition des droits et annulations |
| ■ IAS 32 et IAS 1 Amendées : | Instruments financiers remboursables au gré du porteur |
| ■ IFRS 1 et IAS 27 Amendées : | Coût d'une participation dans une filiale, une joint-venture ou une entreprise associée |
| ■ IFRS 3R et IAS 27 Amendée : | Regroupement d'entreprises |
| ■ IAS 39 : | Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture |
| ■ IAS 39 et IFRIC 19 Amendées : | Dérivés incorporés |
| ■ IFRS 7 Amendée et IFRS 4 : | Améliorations des informations sur les instruments financiers |
| ■ IFRIC 16 : | Couverture d'un investissement net à l'étranger |
| ■ IFRIC 18 : | Transferts d'actifs par des clients |
| ■ Améliorations annuelles des IFRS | |

5- Méthodes de consolidation (IAS 27 - 28 - 31)

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables. La date d'acquisition est la date à laquelle le contrôle est transféré à l'acquéreur. Déterminer la date d'acquisition et déterminer si le contrôle est transféré d'une partie à une autre nécessite l'exercice du jugement.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

Les règles suivantes sont appliquées :

- Une filiale est une entité contrôlée par la société. Les filiales contrôlées sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les critères d'appréciation du contrôle résultent :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote, dont les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles,
 - soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance,
 - soit de la possibilité d'exercer une influence dominante au regard des principes énoncés par la norme IAS 27 au paragraphe 13.
- Les sociétés contrôlées conjointement, en vertu d'un accord contractuel, avec un nombre limité de partenaires sont consolidées par intégration proportionnelle : les états financiers consolidés incluent la quote-part de Vilmorin dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les

éléments similaires des états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

- Les entreprises associées dans lesquelles Vilmorin exerce une influence notable, laquelle est présumée lorsque le pourcentage de droits de vote est supérieur à 20 %, sont consolidées par mise en équivalence. Les états financiers consolidés incluent la quote-part de Vilmorin dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées (méthode de mise en équivalence), à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Si la quote-part de Vilmorin dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et Vilmorin cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que Vilmorin n'ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.
- Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation, en particulier :
 - les transactions et comptes réciproques,
 - les dividendes versés entre sociétés consolidées,
 - les dotations et reprises de dépréciations sur titres consolidés,
 - les marges internes sur stocks,
 - les plus ou moins values sur cessions internes.

6- Regroupement d'entreprises (IFRS 3 révisée)

La norme IFRS 3 révisée est applicable à toutes les prises de contrôle à partir du 1^{er} juillet 2009.

Le groupe évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, moins le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée comprend les justes valeurs des actifs transférés, des dettes contractées par le groupe à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise, et des parts de capitaux propres émises par le groupe. La contrepartie transférée comprend également la juste valeur de toute contrepartie éventuelle et les droits à paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise qui sont obligatoirement remplacés dans le regroupement d'entreprises (voir ci-dessous). Si le regroupement d'entreprises a pour effet de régler des relations préexistantes entre le groupe et l'entreprise acquise, alors le montant le plus faible entre la clause de règlement prévue au contrat et l'aspect défavorable du contrat est déduit de la contrepartie transférée et comptabilisé en autres charges.

Lorsque des droits à paiement fondé sur des actions donnés en échange (droits de remplacement) de droits détenus par les employés de l'entreprise acquise (droits de l'entreprise acquise) sont attribuables à des services passés, alors une partie de la valeur des droits de remplacement, basée sur le marché, est comprise dans la contrepartie transférée. Si ces droits requièrent des services futurs, alors l'écart entre le montant compris dans la contrepartie transférée et la valeur ainsi déterminée des droits de remplacement est traité comme une charge de rémunération post-acquisition.

Un passif éventuel de l'entreprise acquise est repris dans un regroupement d'entreprises seulement si ce passif représente une obligation actuelle découlant d'événements passés et si sa juste valeur peut être assimilée de manière fiable.

Le groupe évalue toute participation ne donnant pas le contrôle à sa part proportionnelle dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise.

Les frais d'acquisition que le groupe encourt pour effectuer un regroupement d'entreprises tels que les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de juristes, de due diligence, et les autres honoraires professionnels ou de conseil sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Le traitement des opérations d'échanges de titres n'est pas visé par les normes IFRS. En l'absence de référentiel, Vilmorin a traité ce type d'opération en capitaux propres.

7- Secteurs opérationnels

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le « principal décideur opérationnel » de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

8- Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères (IAS 21)

La monnaie de présentation des comptes de Vilmorin est l'euro.

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros au cours de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie à des cours approchant les cours de change aux dates de transaction.

La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserves de conversion » pour la part revenant aux propriétaires de la société, et au poste « Participations de donnant pas le contrôle » pour la part revenant aux minoritaires.

Les goodwill et ajustements de la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au cours de clôture.

9- Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont inscrites en compte de résultat (en « Autres produits et charges financiers »).

Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en monnaies étrangères et correspondant à une couverture d'investissement net dans une filiale étrangère sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ». Ils sont enregistrés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

Pour qu'un dérivé de change soit éligible à la comptabilité de couverture (de flux futurs ou de juste valeur), il est nécessaire de définir et documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité tout au long de sa vie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie (chiffre d'affaires généré par les actifs de l'entreprise par exemple).

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.

10- Autres immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles créées en interne sont comptabilisées à leur coût.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par Vilmorin. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur.

Ainsi, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie sont valorisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont valorisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les principales catégories d'autres immobilisations incorporelles de Vilmorin sont les suivantes :

10.1 - Coûts de développement

Les coûts de développement, nets des crédits d'impôt recherche associés, sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant aux critères suivants sont réunies :

- Les projets sont clairement identifiés et les coûts s'y rapportant sont individualisés et évalués de façon fiable.
- La faisabilité technique des projets est démontrée.
- Il existe une intention et la capacité de terminer les projets et d'utiliser ou vendre les produits issus des projets.
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou bien leur utilité en interne est démontrée.
- Les ressources nécessaires pour mener les projets à leur terme sont disponibles.

Vilmorin estime qu'elle est en mesure de satisfaire aux conditions décrites ci-dessus. Par conséquent, ses projets de développement sont immobilisés dans les conditions suivantes :

Nature et contenu des projets immobilisés

Les projets immobilisés correspondent à des travaux conduisant à la mise au point de produits nouveaux ou bien de process industriels relatifs à l'activité de Vilmorin.

Le domaine d'activité concerné est relatif à l'activité semencière de Vilmorin.

Les travaux pris en compte dans le chiffrage des projets de développement immobilisés comprennent notamment :

- L'amélioration des plantes proprement dite incluant plus particulièrement la sélection classique, les travaux d'analyse du génome des espèces travaillées, le marquage moléculaire ainsi que les travaux de laboratoire utilisés en routine par les sélectionneurs.
- Les essais, tests et expérimentations, production de semences à un stade pilote, frais d'inscription, d'homologation ou de maintien des droits sur des produits en lancement.
- La mise au point de nouvelles technologies visant à améliorer la performance des semences telles que : pelliculage, enrobage, priming, etc.
- Les activités de propriété intellectuelle liées au dépôt de brevets, enveloppes Soleau, certificats d'obtention végétale, études de liberté d'opération...
- La mise au point de nouveaux process ou pilotes industriels de transformation de matières premières végétales en produits plus élaborés y compris alimentaires et ingrédients.

Les travaux réalisés en amont du processus décrit ci-dessus ne sont pas pris en compte dans la définition des frais de développement (exemples : la transgénèse, la recherche de nouvelles ressources génétiques).

Par ailleurs, seules les charges directement affectables aux programmes concernés sont retenues dans le calcul du coût des projets à immobiliser.

Les programmes de développement immobilisés sont amortis linéairement sur 5 ans à compter de la première année.

10.2 - Les goodwill

Les goodwill représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres consolidés et la part de Vilmorin dans la juste valeur de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle.

Les goodwill font l'objet, au moins une fois par an, d'un test de perte de valeur. La méthodologie retenue est décrite en Note 1 paragraphe 23. Les dépréciations constatées sont irréversibles.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « Participations mises en équivalence ». Si les critères de perte de valeur tels que définis par IAS 39 viennent à s'appliquer, le montant de la perte est déterminé selon les règles définies par IAS 36.

10.3 - Les marques, brevets, licences

Le coût de ces actifs correspond :

- Au prix d'achat majoré de tout coût directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue, pour les actifs acquis séparément.
- À la juste valeur, à la date d'acquisition, pour les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

Le cas échéant, le mode d'amortissement retenu est linéaire.

10.3.1 Les marques

Leur durée de vie économique est considérée comme indéfinie et par conséquent, les marques ne sont pas amorties.

Le classement d'une marque en actifs à durée de vie indéfinie résulte en particulier des indicateurs suivants :

- Positionnement de la marque sur son marché en termes de volume d'activité et de notoriété,
- Perspectives de rentabilité à long terme,
- Degré d'exposition aux aléas conjoncturels,
- Événement majeur intervenu dans le secteur d'activité, susceptible de peser sur le futur de la marque,
- Ancienneté de la marque,
- Dépenses régulières de communication et de promotion.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

10.3.2 Les brevets

La durée d'utilité des brevets correspond à la durée légale de protection.

10.3.3 Les licences

La durée d'utilité des licences correspond à la période pendant laquelle elles peuvent faire l'objet d'une utilisation contractuelle.

10.3.4 Les logiciels

En fonction du domaine d'application des logiciels et compte tenu de l'obsolescence technologique, la durée de vie économique est comprise entre 3 et 7 ans.

Pour certains besoins spécifiques, Vilmorin peut être amenée à mettre au point elle-même certains logiciels. Dans ce cas, les coûts pris en compte pour leur immobilisation comprennent :

- Les coûts des matériaux et services utilisés,
- Les salaires et autres coûts de main-d'œuvre directement impliqués dans la production de ces actifs.

10.4 - Les matériels génétiques

Les matériels génétiques sont constitués par l'ensemble du matériel végétal permettant la création de nouvelles variétés de semences. Ils constituent un réservoir génétique permettant l'identification et l'utilisation des différents gènes d'intérêt nécessaires à la création variétale (exemples : intérêt agronomique, résistance aux maladies, tolérance à la sécheresse, rendement supérieur, amélioration des qualités nutritives...). Généralement acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ils sont évalués à la juste valeur au jour de l'acquisition.

Compte tenu de leur conservation sans discontinuité, de leur entretien régulier et de leur utilisation permanente dans le processus de création variétale, Vilmorin considère que leur durée de vie économique est indéfinie. Par conséquent, aucun amortissement n'est pratiqué sur ces actifs.

Leur évaluation fait l'objet d'un suivi régulier. Elle consiste à les tester dans le cadre des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies.

11- Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production diminué des amortissements et pertes de valeur.

11.1 - Coûts d'emprunts

En application des normes IAS 16 et IAS 23R, les coûts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont incorporés dans le coût d'actif sauf s'ils ne répondent pas aux critères du paragraphe 12 de la norme IAS 23R.

11.2 - Approche par composant

Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité estimée et donc leurs durées d'amortissement sont significativement différentes.

11.3 - Amortissements

11.3.1 Base d'amortissement

La plupart des actifs industriels de Vilmorin, compte tenu de leurs spécificités, sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder, ce qui justifie l'absence de valeur résiduelle pour ces immobilisations.

11.3.2 Mode d'amortissement

Le mode d'amortissement utilisé par Vilmorin est le mode linéaire.

11.3.3 Durée d'amortissement

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité estimées des actifs suivants, revues annuellement :

- Terrains : non amortis
- Agencement des terrains : 10 à 20 ans
- Bâtiments : 10 à 40 ans⁽¹⁾
- Installations complexes spécialisées : 5 à 10 ans
- Machines, équipements industriels : 3 à 10 ans
- Équipements de bureau : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans

⁽¹⁾ 10 à 20 ans pour les constructions légères, 20 à 40 ans pour les constructions plus robustes

11.3.4 Présentation au compte de résultat

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés au compte de résultat en fonction de la destination de l'immobilisation (coût des ventes, frais commerciaux, frais de recherche, frais généraux et administratifs...).

11.4 - Tests de dépréciation

Faisant partie des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), les immobilisations corporelles sont susceptibles de faire l'objet d'un test de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Ce test, mis en œuvre au niveau de Vilmorin, est réalisé selon la règle exposée à la Note 1 paragraphe 23.

11.5 - Réévaluation

Lors de la transition aux normes IFRS, Vilmorin a décidé d'appliquer le principe de juste valeur en tant que coût présumé à certains actifs spécifiques. Les immobilisations pour lesquelles cette procédure a été appliquée sont le plus souvent des terrains et bâtiments d'exploitation valorisés à des valeurs historiques non représentatives de la réalité économique.

Les évaluations retenues résultent d'expertises indépendantes.

12- Contrats de location (IAS 17)

12.1 - Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer à Vilmorin la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie,
- le total des paiements minimum futurs rapportés à la juste valeur de l'actif financé,
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location,
- l'existence d'une option d'achat favorable,
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur la même durée que les actifs similaires détenus en propre.

Les biens acquis en location-financement sont enregistrés en immobilisations corporelles pour le montant le plus bas de la juste valeur ou de la valeur actuelle des paiements minimaux à la date de début de contrat, et les emprunts sont comptabilisés au passif.

12.2 - Contrats de location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

13- Stocks et en-cours de production

Les stocks et en-cours de production sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les coûts sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ; ils comprennent une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production, mais excluent les charges financières et les coûts éventuels de sous-activité.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour la réalisation de la vente.

Le cas échéant des dépréciations sont comptabilisées. Elles sont généralement destinées à couvrir les risques suivants :

- valeur de réalisation inférieure au prix de marché,
- ajustement en fonction des perspectives de vente,
- mauvaise qualité des produits (essentiellement mauvaise germination, problèmes de qualité sanitaire).

14- Créances clients et autres débiteurs

Les créances sont valorisées à leur juste valeur lors de leur évaluation initiale, puis au coût amorti lors des évaluations ultérieures. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15- Actions propres

Les actions propres sont enregistrées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces actions sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

16- Avantages au personnel (IAS 19)

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel elle opère, Vilmorin participe à divers régimes de retraites, de préretraites et d'indemnités de départ constitutifs d'avantages postérieurs à l'emploi.

16.1 - Régime à cotisations définies

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, les cotisations à payer sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues et aucune provision n'est comptabilisée, Vilmorin n'étant engagée que dans la limite des cotisations versées.

16.2 - Régime à prestations définies

Pour ces régimes, Vilmorin comptabilise des provisions qui sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode utilisée est celle dite des « unités de crédits projetées » qui précise que chaque période de services donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Les calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs. Un taux d'actualisation en relation avec la durée moyenne de cet engagement est appliqué. Ces évaluations sont réalisées une fois par an pour tous les régimes.

- Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime.
- Ces écarts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du « corridor ». Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés. Ils sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

Des fonds externes peuvent être appelés à couvrir les engagements de retraite, y compris la part non comptabilisée des écarts actuariels du fait de leur étalement. Aussi, il se peut que les actifs financiers excèdent les engagements estimés, générant ainsi la reconnaissance au bilan d'un actif financier. La reconnaissance de cet actif est cependant limitée au cumul :

- Des pertes actuarielles nettes et du coût des services passés non comptabilisés,
- Et de la valeur actualisée des avantages économiques provenant des remboursements du régime ou de la réduction des cotisations futures attendues.

16.3 - Autres avantages postérieurs à long terme

Certains autres avantages à long terme font également l'objet de provisions qui sont déterminées en procédant à un calcul actuariel comparable à celui effectué pour les régimes à prestations définies.

Pour Vilmorin, ces avantages correspondent principalement aux médailles du travail et aux indemnités de départ à la retraite et concernent presque exclusivement les sociétés françaises.

16.4 - Présentation au bilan et au compte de résultat

Le montant des provisions constituées au titre des avantages au personnel figure au bilan dans la rubrique « Provisions pour avantages au personnel » compte tenu de leur échéance à long terme.

Au compte de résultat, la charge représentative de l'évolution de ces engagements est comptabilisée dans le résultat opérationnel.

17- Provisions (IAS 37)

17.1 - Principe général

La norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » définit les règles applicables en la matière.

La constitution d'une provision est obligatoire dans la mesure où :

- Elle est destinée à faire face à une obligation actuelle, juridique ou implicite.
- L'obligation existe à la date de clôture de l'exercice.
- Il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers.
- Une évaluation fiable de la provision peut être faite.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date de clôture des comptes.

17.2 - Application à Vilmorin

Vilmorin est soumise dans le cadre normal de son activité à des risques divers (litiges commerciaux, restructurations, litiges fiscaux, litiges sociaux...). Elle applique les règles suivantes :

17.2.1 Provisions pour restructuration

Le coût des programmes de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice au cours duquel une obligation irréversible de Vilmorin est née vis-à-vis des tiers. Cette obligation résulte de la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par une annonce aux tiers concernés.

Le montant provisionné comprend principalement les coûts suivants :

- Indemnités de licenciements.
- Préretraites.
- Préavis non effectués.
- Formation des personnes devant partir.
- Autres coûts liés à la fermeture des sites.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations des stocks et autres actifs découlant directement des mesures de restructuration sont également incluses dans les coûts de restructuration.

17.2.2 Provisions pour litiges

Ces litiges (commerciaux, fiscaux, propriété intellectuelle...) font l'objet d'une appréciation individuelle et/ou basée sur une estimation statistique des litiges observés dans son domaine d'intervention compte tenu des éléments connus en fin d'exercice.

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion de certains risques spécifiques (en particulier la responsabilité contractuelle, les litiges relatifs à la propriété intellectuelle ainsi que certains risques dommages), Vilmorin dispose d'une captive de réassurance. Cette société constitue des provisions, conformément aux règles générales exposées ci-dessus.

17.2.3 Présentation comptable

Sauf cas particulier dûment justifié, les provisions sont présentées au bilan dans le passif courant.

18- Subventions d'investissements (IAS 20)

En application de la norme IAS 20, Vilmorin comptabilise les subventions d'investissements au bilan sous la rubrique « Produits différés » et les rapporte au résultat sur la durée d'utilité des actifs pour lesquels elles ont été perçues.

Les subventions d'investissement reçues au titre d'immobilisations non amortissables (terrains) sont directement comptabilisées en produits de l'exercice en l'absence de conditions les rattachant à une immobilisation amortissable. Dans le cas contraire, elles sont amorties au même rythme que l'actif amortissable.

19- Impôts différés (IAS 12)

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs. Les principaux éléments pris en compte à ce titre concernent :

- Les retraitements de consolidation introduisant une divergence entre la comptabilité et la fiscalité (options fiscales dérogatoires, crédits bails, marges sur stocks, résultats sur cessions intra-groupe d'immobilisations, indemnités de fin de carrière, etc.).
- Les écarts d'évaluation reconnus dans le cadre de regroupements d'entreprises dans la mesure où ils concernent des actifs clairement identifiés et contrôlés.
- Les différences entre bases comptable et fiscale sur certains actifs ayant pour origine des régimes fiscaux dérogatoires tels que le régime de faveur des fusions en France.

L'approche bilantielle de la méthode du report variable est appliquée et les effets des modifications de taux d'imposition sont inscrits en résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé dès lors que ces modifications de taux n'affectent pas les impôts différés qui avaient été comptabilisés directement en capitaux propres.

Des actifs d'impôt différé sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. L'appréciation de la capacité de Vilmorin à récupérer ces actifs dépend notamment des éléments suivants :

- Les prévisions de résultats fiscaux futurs,
- La part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir et comprises dans les pertes passées,
- La position passive nette peut dans certaines circonstances, être réduite à concurrence des reports fiscaux déficitaires raisonnablement imputables en contrepartie, sur la base d'un échéancier.

Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés. Ils sont présentés au bilan, selon les cas, en actif et passif non courant.

20- Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes en liaison avec le cycle normal d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique « Fournisseurs et autres créditeurs » pour leur juste valeur lors de l'évaluation initiale, puis pour leur coût amorti pour les évaluations ultérieures.

21- Instruments financiers (IAS 32 et IAS 39)

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- niveau 1 (cours cotés) : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif,
- niveau 2 (données observables) : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables,
- niveau 3 (modèle interne) : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

21.1 - Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont considérés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur qui est déterminée dans les conditions suivantes :

- pour les titres cotés, la juste valeur correspond au cours de Bourse,
- pour les autres titres dont la juste valeur n'est généralement pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût diminué des éventuelles pertes de valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier concerné, une dépréciation irréversible est constatée par le résultat. La reprise de provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti. Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation, correspondant à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat et est réversible en cas d'évolution favorable dans le futur.

Dans le cas où des prêts, avances ou autres créances à moyen et long terme ne portent pas intérêt ou portent intérêt à un taux inférieur à ceux du marché, il est procédé à l'actualisation de ces actifs en fonction d'un taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, un examen du portefeuille titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier les indications objectives de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

21.2 - Créances

Les créances à moyen et long terme ne portant pas intérêt sont actualisées dans les conditions décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 ci-dessus.

21.3 - Comptabilisation des actifs financiers et instruments dérivés

Vilmorin applique les principes suivants :

21.3.1 Instruments financiers dérivés

Vilmorin utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours des matières premières, qui résultent de son activité courante et de son financement. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les variations de juste valeur de ces instruments sont traitées selon les modalités suivantes :

- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture des flux futurs sont comptabilisées directement dans les capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, la partie inefficace étant enregistrée en résultat financier.
- Les variations de juste valeur des instruments éligibles à la couverture de juste valeur sont enregistrées en résultat où elles compensent les variations de juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes couverts.
- Les couvertures de cours des matières premières utilisées par Vilmorin se composent principalement de futures négociés sur un marché organisé. Vilmorin est également amené à mettre en place des stratégies combinant des futures avec des options également traitées sur un marché organisé.

21.3.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées, figurent, en vertu des principes IFRS, sous la rubrique « Produits différés ». Elles sont rapportées au résultat en cas d'échec des programmes ainsi financés.

21.3.3 Frais d'émission d'emprunts

Les frais liés à l'émission d'emprunts sont, en vertu de la norme IAS 39, imputés sur la valeur comptable des emprunts concernés.

La comptabilisation en charge de ces frais intervient sur toute la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

21.4 - Dettes financières – instruments composés

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres.

En vertu de la norme IAS 32, les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les dettes financières pour leurs parts respectives.

La composante classée en dettes financières est évaluée à la date d'émission. Elle correspond à la valeur des cash flow futurs contractuels actualisée au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions mais sans option de conversion ou de remboursement en actions.

21.5 - Fournisseurs et autres créditeurs

En cas de différé de paiement supérieur à 1 an ne portant pas intérêt, les règles d'actualisation sont appliquées conformément aux principes exposés à la Note 1 paragraphe 21 ci-dessus.

22- Trésorerie et équivalents de trésorerie - valeurs mobilières de placement

22.1 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 «Tableau des flux de trésorerie », la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan consolidé comprend :

- les disponibilités,
- les placements à court terme liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidités et présentant un risque négligeable de variation de valeur,
- les comptes courants récupérables à court terme.

Les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie. Les découverts bancaires étant assimilés à un financement sont également exclus de la trésorerie.

22.2 - Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Ce traitement comptable dépend de la finalité des opérations :

- Pour les placements détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.
- Pour les placements disponibles à la vente, les variations de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres, ou en résultat en cas d'indication objective d'une dépréciation plus que temporaire de la valeur mobilière concernée.

23- Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels de Vilmorin sont examinées à chaque clôture de comptes afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-après.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est soumise à un test de perte de valeur au moins une fois par an.

Une perte de valeur est comptabilisée, si la valeur comptable d'un actif ou de son Unité Génératrice de Trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

23.1 - Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à un taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle l'actif appartient.

23.2 - Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

24- Ventilation des actifs et passifs en courant / non courant

24.1 - Principe général

La norme IAS 1 prévoit que les actifs et passifs doivent être classés sous des rubriques « courant » et « non courant ».

24.2 - Application à Vilmorin

Vilmorin a retenu les règles suivantes pour le classement des principaux agrégats du bilan :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classés :
 - En « courant » si la réalisation des actifs ou le règlement des passifs est attendu dans le délai d'un an suivant la date de clôture ou s'ils sont détenus aux fins de négociation.
 - En « non courant » dans les cas inverses.
- Les actifs immobilisés sont classés en « non courant ».
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité sont classées en « courant ».

- Les provisions pour avantages au personnel sont classées en « non courant » compte tenu de l'horizon long terme de tels engagements.
- Les dettes financières sont classées en « courant » et « non courant » selon que leurs échéances surviennent moins d'un an ou plus d'un an après la date de clôture des comptes.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actif ou passif « non courant ».

25- Produits des activités ordinaires (IAS 18)

25.1 - Principe général

Les produits des activités ordinaires sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales de Vilmorin ainsi que les produits des redevances et licences d'exploitation.

25.2 - Application à Vilmorin

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le transfert correspond généralement :

- Pour les marchandises et produits vendus à la date de mise à disposition à la clientèle.
- Pour les prestations de service, le chiffre d'affaires est pris en compte en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture et s'il peut être estimé de façon fiable.
- Pour les redevances, la comptabilisation intervient en fonction des dispositions contractuelles qui prévoient généralement une base de calcul assise sur le chiffre d'affaires ou les quantités vendues par le concédant. Ces redevances correspondent le plus souvent à la rémunération de concessions d'obtentions végétales ou de lignées parentales.

Les produits des activités ordinaires comprennent :

- Les ventes de produits.
- Les ventes de services.
- Les redevances perçues en provenance d'activités commerciales.

Viennent en déduction de ces produits :

- Les acomptes accordés, remises pour enlèvement précoce.
- Les retours de marchandises et de biens.
- Les remises de fin d'année.
- Les marges arrière versées aux distributeurs, le cas échéant.

26- Résultat pour une action

Le résultat de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évaluations du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par Vilmorin de ses propres actions.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat part de Vilmorin par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Note 2 : Événements de l'exercice

Les principales opérations intervenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

■ **Renouvellement du crédit syndiqué**

Fin octobre 2010, Vilmorin a conclu avec ses partenaires bancaires de référence, la mise en place d'un crédit syndiqué de 300 millions d'euros, à échéance octobre 2015. Celui-ci met fin par anticipation au précédent financement syndiqué, dont l'échéance était initialement fixée à juin 2011.

■ **Achat du solde des titres Atash Seeds (Inde)**

Courant Juillet 2010, Vilmorin a racheté la totalité des parts de la société Atash Seeds (basée à Hyderabad en Inde) détenues par la société Avesthagen, soit 38,74 % du capital.

Avant l'opération, Vilmorin détenait 61,26 % du capital d'Atash Seeds. Suite à ce rachat, Vilmorin détient 100 % du capital d'Atash Seeds.

■ **Acquisition des actifs blé de Trigen Seed (Etats-Unis)**

A travers sa filiale américaine Limagrain Cereal Seeds, Vilmorin a acquis un programme de recherche blé auprès de la société Trigen Seed. Cette acquisition, réalisée en août 2010, vise à renforcer le dispositif blé nord américain de Vilmorin.

■ **Cession de la société Vilmorin Luxembourg (Luxembourg)**

La société Vilmorin Luxembourg a été cédée courant juin 2011 à la société Kommungaranti Skandinavien Forsakrings AB.

■ **Redéfinition du partenariat avec LPHT (Chine)**

Vilmorin et la société chinoise d'investissement Hunan Xindaxin Co. Ltd ont conclu en janvier 2011 un accord au terme duquel Vilmorin Hong Kong Co. Ltd (VHK), filiale majoritaire de Vilmorin, a cédé à celle-là la totalité de ses titres (soit 46,50 % du capital) dans leur holding commune de participation Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd (XDX) ; il est rappelé que cette holding commune détenait une participation de 21,21 % dans Longping High-Tech (LPHT).

Par ailleurs, VHK a également cédé à Hunan Xindaxin Co. Ltd la totalité des titres qu'elle détenait dans Hunan Morning Foodstuff Co Ltd (Morning)

Cette transaction s'est traduit par un impact net positif de 29,3 millions d'euros dans les comptes consolidés.

■ **Acquisition des activités maïs de Sementes Guerra (Brésil)**

Dans le prolongement de l'internationalisation de ses activités maïs, Vilmorin a procédé en février 2011 à une prise de participation dans l'activité maïs de la société Sementes Guerra, basée à Pato Branco (Etat du Parana, Brésil).

Ce nouvel ensemble est désormais regroupé au sein d'une société récemment créée Limagrain Guerra do Brasil et contrôlée à 70 % par Vilmorin.

En accord avec les autres actionnaires de Sementes Guerra, Vilmorin dispose d'une option contractuelle lui permettant de compléter à moyen terme sa participation pour la totalité du capital.

■ **Rachat de participations minoritaires de MSH (Mikado Seed Holding - Japon)**

En octobre 2010, Vilmorin, à travers sa filiale VCC Japan, a procédé au rachat de 81 900 actions de MSH représentant 4,74 % du capital de la société auprès de 14 actionnaires minoritaires.

Fin février 2011, VCC Japan a complété sa participation en achetant 53 600 actions complémentaires, soit 3,1 % du capital.

Note 3 : Périmètre de consolidation

1- Evolution du périmètre de consolidation

1.1 - Au 30 juin 2011, Vilmorin a consolidé 103 sociétés selon les règles exposées à la Note 1 paragraphe 5 des méthodes et principes comptables IFRS.

	10-11	09-10
Par intégration globale	91	95
Par intégration proportionnelle	7	8
Par mise en équivalence	5	6
Total	103	109

1.2 – Les variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2010-2011 ont été les suivantes :

1.2.1 Entrées dans le périmètre de consolidation

- Par création de société
 - VCO Participations
 - Hazera Mexico Services
- Par prise de participation
 - Limagrain do Brasil Participações
 - Limagrain Guerra do Brasil

1.2.2 Sorties du périmètre de consolidation

- Suite à liquidation
 - Flora Geissler GmbH
 - Hazera Genetics Mexico (2000) Ltd
 - Limagrain Magyarország
- Suite à cession de sociétés
 - Cylonie Ré
 - Vilmorin Luxembourg
 - Yuan Longping High-Tech
 - Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd

1.2.3 Suite à des restructurations, plusieurs fusions sont intervenues

Sociétés absorbantes	Sociétés absorbées
Limagrain Nederland	Ceres Nederland BV
Harris Moran Seed Company	Mesa Maize
Limagrain Cereal Seeds	Trio Research

1.2.4 Changements de dénomination

Anciennes dénominations	Nouvelles dénominations
Clovis Matton	Limagrain Clovis Matton Belgium

2- Informations relatives aux variations de périmètre de consolidation

En millions d'euros	Limagrain Guerra do Brasil
Date d'entrée dans le périmètre	01/01/11
% acquis	
Sur l'exercice	70 %
Antérieurement	-
Total détenu	70 %
Méthode de consolidation ⁽¹⁾	IG
Coût d'acquisition des titres	
Contractualisé sur l'exercice	18.6
Contractualisé antérieurement	-
Total	18.6
Juste valeur des actifs et passifs acquis	
Immobilisations / actifs	2.5
Besoin en fonds de roulement	- 1.9
Provisions pour risques	-
Endettement net de trésorerie	- 4.1
Impôt différé	-
Capitaux propres	4.7
Capitaux propres acquis	3.3
Goodwill	15.3

⁽¹⁾ – IG : intégration globale – IP : intégration proportionnelle – MEE : mise en équivalence

3- Comparabilité des comptes de résultat

Afin de comparer les résultats à périmètre et change constants, il a été procédé à l'établissement d'un compte de résultat 2009-2010 retraité dans les conditions suivantes :

- Afin de neutraliser l'impact des variations de change, le compte de résultat au 30 juin 2010 a été retraité en appliquant le taux moyen du 30 juin 2011.
- Les sociétés sortantes sur l'exercice 2010-2011 ont été neutralisées sur l'exercice précédent, soit :
 - Flora Geissler GmbH
 - Hazera Genetics Mexico (2000) Ltd
 - Limagrain Magyarország
 - Cylonie Ré
 - Vilmorin Luxembourg
 - Yuan Longping High-Tech
 - Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd
- Les sociétés entrantes sur l'exercice 2010-2011 ont été rajoutées dans les comptes au 30 juin 2010, soit :
 - VCO Participations
 - Hazera Mexico Services
 - Limagrain do Brasil Participações
 - Limagrain Guerra do Brasil
- Les données retraitées se présentent comme suit :

En millions d'euros	Variation en %	10-11	09-10 retraité
Revenu des activités ordinaires	+ 10.0 %	1 192.1	1 083.6
Résultat opérationnel	+ 56.5 %	156.7	100.1
Résultat des activités poursuivies	+ 68.6 %	97.3	57.7
Résultat des activités abandonnées	- 100.0 %	-	2.5
Résultat de la période	+ 61.6 %	97.3	60.2

Note 4 : Secteurs Opérationnels

1- Principes généraux

Les règles applicables à la présentation des secteurs opérationnels sont définies à la Note 1 paragraphe 7 des méthodes et principes comptables IFRS.

2- Information par secteur d'activité

Le reporting interne mis à la disposition du Comité Exécutif de Vilmorin, « Principal Décideur Opérationnel », correspond à l'organisation managériale de l'entreprise qui est basée sur la sectorisation par activité. De ce fait, les secteurs opérationnels, tels que définis par la norme IFRS 8, sont les secteurs d'activité sur lesquels Vilmorin opère.

Les secteurs opérationnels existant au 30 juin 2011 sont les suivants :

- Semences potagères
- Semences de grandes cultures
- Produits de jardin

Chacune des colonnes des tableaux présentés ci-dessous reprend les chiffres propres à chaque secteur. Les chiffres mentionnés représentent les contributions au niveau de Vilmorin qui implicitement ignorent les opérations inter-secteur car elles ont été considérées comme peu significatives.

2.1 – Informations relatives à l'exercice 2010-2011

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	510.3	598.6	81.9	1.3	-	1 192.1
Résultat opérationnel	80.2	39.8	6.5	30.2	-	156.7
Résultat des activités poursuivies	54.2	26.4	4.3	12.4	-	97.3
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé	54.2	26.4	4.3	12.4	-	97.3

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	372.9	589.3	13.8	83.3	-	1 059.3
<i>Dont investissements de la période</i>	80.8	79.6	1.1	45.8	-	207.3
Actif courant	383.5	415.9	40.0	303.5	-	1 144.7
Total actif	758.2	1 005.2	53.8	386.8	-	2 204.0
Capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	1 035.9	1 035.9
Passif non courant	116.1	67.3	2.3	367.3	-	553.0
Passif courant	198.8	231.0	33.2	152.1	-	615.1
Total passif	314.9	298.3	35.5	519.4	1 035.9	2 204.0

⁽¹⁾ Les « Capitaux propres » de l'ensemble Vilmorin ne sont pas ventilés par secteur d'activité.

2.2 – Informations relatives à l'exercice 2009-2010

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Revenu des activités ordinaires	454.3	519.7	88.3	1.5	-	1 063.8
Résultat opérationnel	65.4	35.8	2.6	- 6.7	-	97.1
Résultat des activités poursuivies	44.8	22.8	1.1	- 11.1	-	57.6
Résultat des activités abandonnées	-	-	-	2.5	-	2.5
Résultat de l'ensemble consolidé	44.8	22.8	1.1	- 8.6	-	60.1

	Semences potagères	Semences de grandes cultures	Produits de jardin	Holdings et autres	Non affecté	Total
Actif non courant	364.0	585.9	15.4	99.7	-	1 065.0
<i>Dont investissements de la période</i>	66.1	84.1	2.4	47.8	-	200.4
Actif courant	388.8	432.7	40.5	266.6	-	1 128.6
Total actif	725.8	1 018.6	55.9	366.3	-	2 193.6
Capitaux propres ⁽¹⁾	-	-	-	-	1 045.2	1 045.2
Passif non courant	87.3	56.3	2.2	327.1	-	472.9
Passif courant	206.6	238.0	34.8	196.1	-	675.5
Total passif	293.9	294.3	37.0	523.2	1 045.2	2 193.6

⁽¹⁾ Les « Capitaux propres » de l'ensemble Vilmorin ne sont pas ventilés par secteur d'activité.

Note 5 : Revenu des activités ordinaires

1- Répartition par nature

En millions d'euros	Variation (%)	10-11	09-10
Ventes de produits	+ 12.5 %	1 144.2	1 016.9
Ventes de services	+ 30.6 %	6.4	4.9
Redevances perçues	- 1.2 %	41.5	42.0
Total	+ 12.1 %	1 192.1	1 063.8

Les règles appliquées pour la comptabilisation et l'évaluation du revenu des activités ordinaires figurent à la Note 1 paragraphe 25 des méthodes et principes comptables IFRS.

2- Répartition géographique

La répartition géographique des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	Variation (%)	10-11	09-10
Europe	+ 11.3 %	624.8	561.5
Amérique	+ 15.2 %	296.0	256.9
Asie et Océanie	+ 10.4 %	106.3	96.3
Afrique et Moyen Orient	+ 14.6 %	117.1	102.2
Total	+ 12.5 %	1 144.2	1 016.9

3- Répartition par produit

La répartition par famille des ventes de produits est la suivante :

En millions d'euros	10-11	09-10
Semences potagères et fleurs	443.8	398.6
Autres semences de grandes cultures	517.2	442.1
Semences fourragères et gazon	45.2	36.9
Produits de jardin	87.0	93.1
Autres produits	51.0	46.2
Total	1 144.2	1 016.9

4- Revenu des activités ordinaires à taux de change constants

Aux taux de change de la période, le revenu des activités ordinaires de l'exercice précédent se serait élevé à 1 086,4 millions d'euros contre 1 192,1 millions d'euros sur cet exercice, soit une hausse de 9,7 %.

5- Redevances perçues

Les redevances perçues concernent principalement :

En millions d'euros	Variation (%)	10-11	09-10
Les espèces autogames	- 0.6 %	34.7	34.9
Les espèces hybrides	- 4.2 %	6.8	7.1
Total	- 1 .2 %	41.5	42.0

Note 6 : Frais de personnel

1- Évolution des frais de personnel

En millions d'euros	10-11	09-10
Rémunérations brutes	216.9	196.6
Charges sociales	73.4	67.2
Participation et intéressement	9.2	6.9
Total	299.5	270.7

2- Informations complémentaires

Compte tenu de la nature saisonnière de son activité, Vilmorin communique une information sur son effectif permanent et son effectif annuel moyen.

2.1 – Effectif annuel moyen

2.1.1 Répartition géographique

	10-11	09-10
France	2 090	2 083
Étranger	3 707	3 753
Total	5 797	5 836

2.1.2 Répartition par catégorie

	10-11	09-10
Cadres	1 455	1 234
Non cadres	4 342	4 602
Total	5 797	5 836

2.2 - Effectif permanent en fin d'exercice

2.2.1 Répartition géographique

	10-11	09-10
France	1 805	1 710
Étranger	3 301	3 160
Total	5 106	4 870

2.2.2 Répartition par catégorie

	10-11	09-10
Cadres	1 450	1 387
Non cadres	3 656	3 483
Total	5 106	4 870

2.2.3 Répartition par fonction

	10-11	09-10
Administration	754	730
Recherche	1 336	1 261
Production agronomique et fabrication	1 334	1 242
Commerce	1 682	1 637
Total	5 106	4 870

Note 7 : Dotations aux amortissements et aux pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Évolution des dotations

En millions d'euros	10-11	09-10
Dotations aux immobilisations incorporelles		
■ Programmes de développement ⁽¹⁾	- 90.9	- 80.8
■ Autres immobilisations incorporelles	- 5.3	- 8.1
Sous-total	- 96.2	- 88.9
Dotations aux immobilisations corporelles	- 21.3	- 20.2
Total	- 117.5	- 109.1

⁽¹⁾ L'augmentation des dotations relatives aux coûts de développement traduit l'intensification de l'effort de recherche.

Note 8 : Frais de recherche et de développement

1- Évolution des frais

En millions d'euros	10-11	09-10
Programmes de développement activés sur la période	111.4	99.7
Dotation aux amortissements des programmes de développement immobilisés	- 90.9	- 80.8
Total des frais de recherche et de développement	- 152.4	- 140.5
Crédit d'impôt recherche	24.4	23.1
Charge nette de l'exercice	- 107.5	- 98.5

Vilmorin immobilise le coût de ses programmes de développement dans les conditions exposées à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les frais de recherche et de développement qui ne remplissent pas les conditions ci-dessus sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

2- Informations complémentaires

2.1 - Accroissement net des frais de recherche et de développement activés :

En millions d'euros	10-11	09-10
Frais exposés et immobilisés (cf. Note 15)	111.4	99.7
Dotation aux amortissements	- 90.9	- 80.8
Accroissement net des frais de recherche et de développement activés	20.5	18.9

Il est rappelé que, sur un total de frais de recherche et développement de 152,4 millions d'euros, seulement 111,4 millions d'euros répondaient aux critères exposés à la Note 1 paragraphe 10 des méthodes et principes comptables IFRS. On note une progression des frais de recherche et de développement de 11,9 millions d'euros.

L'augmentation des frais activés s'explique par l'intensification des programmes de développement.

2.2 - Effet de l'activation sur le tableau des flux de trésorerie

En millions d'euros	10-11	09-10
Effet sur le résultat de la période	20.5	18.9
Effet sur les amortissements	90.9	80.8
Effet sur la marge brute d'autofinancement	111.4	99.7
Effet sur les flux d'investissement	- 111.4	- 99.7
Total	-	-

Note 9 : Autres produits et charges opérationnels

1- Évolution

En millions d'euros	10-11	09 - 10
Litiges	- 1.1	- 1.9
Résultat sur cession d'immobilisations	5.0	- 3.0
Résultat sur cession de titres consolidés	32.5	- 1.7
Subventions d'investissements	0.5	0.6
Coût de restructuration	- 2.3	- 4.8
Pertes de valeur sur immobilisations	- 0.5	- 2.6
Goodwill négatif pris en résultat	-	0.8
Autres charges et produits	- 0.6	0.3
Total	33.5	- 12.3

2- Informations complémentaires

2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2010-2011

2.1.1 Résultats sur cessions de titres consolidés

Ils concernent principalement :

En millions d'euros	Montant
La cession des titres des sociétés chinoises	31.1
La cession de la société Vilmorin Luxembourg	1.4
Total	32.5

2.1.2 Résultats sur cessions d'immobilisations

Ils concernent principalement :

En millions d'euros	Montant
La cession d'un site par la société Oxadis	5.9
Achèvement d'un crédit-bail sur la société Biogemma	- 1.0
Diverses autres cessions	0.1
Total	5.0

2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2009-2010

2.2.1 Coûts de restructuration

Ils concernent principalement :

En millions d'euros	Montant
Clause	- 5.7
Limagrain Belgium	- 0.3
Biogemma UK	- 0.3
Clovis Matton	- 0.2
Limagrain Nederland	0.7
Mikado Kyowa Seed	1.0
Total	- 4.8

2.2.2 Pertes de valeur sur immobilisations

Elles concernent principalement :

En millions d'euros	Société	Montant
Marques	Clause	- 1.9
Marques	Oxadis	- 0.1
Constructions	Vilmorin SA	- 0.3
Droit au bail	Biogemma	- 0.2
Fonds de commerce	Oxadis	- 0.1
Total		- 2.6

2.2.3 Litiges

Ils correspondent essentiellement à la prise en charge de la franchise vis-à-vis des assurances de Vilmorin..

2.2.4 Résultats de cession d'immobilisations

Ils sont composés essentiellement de :

En millions d'euros	Société	Montant
Constructions	Mikado Kyowa Seed	+ 0.1
Terrains	Mikado Kyowa Seed	- 3.1
Total		- 3.0

2.2.5. Résultats sur cession de titres consolidés

Ils sont composés essentiellement de :

En millions d'euros	Montant
Impact de la déconsolidation de Limagrain Bulgaria	- 1.1
Cession de titres Maïcentre à la Coopérative Limagrain	- 0.5
Divers	- 0.1
Total	- 1.7

Note 10 : Coût du financement

1- Évolution

En millions d'euros	10-11	09-10
Intérêts sur emprunts et découverts bancaires	- 19.6	- 17.7
Intérêts sur contrats de locations financières	- 0.1	- 0.1
Résultat de juste valeur des instruments de couverture de taux ⁽¹⁾	2.2	0.6
Résultat sur cession d'instruments de couverture de taux ⁽²⁾	- 5.1	- 7.1
Produits de trésorerie	2.9	3.9
Divers	- 1.4	- 0.1
Total	- 21.1	- 20.5

⁽¹⁾ Il s'agit de la variation de juste valeur de dérivés non qualifiés de couverture de flux de trésorerie au sens d' IAS 39.

⁽²⁾ Impact de la baisse des taux sur le portefeuille de couverture.

2- Informations complémentaires

Le coût total du financement se décompose en :

En millions d'euros	10-11	09-10
Charges d'intérêt	- 26.1	- 25.4
Produits d'intérêt	5.0	4.9
Total	- 21.1	- 20.5

Note 11 : Autres produits et charges financiers

1- Evolution

En millions d'euros	10-11	09-10
Gain / perte sur cessions de titres non consolidés, boni et mali de liquidation, résultat de déconsolidation	3.9	4.6
Produits d'intérêts	0.1	0.3
Charges d'intérêts	- 2.4	- 0.7
Provisions pour dépréciations des titres et autres actifs financiers	- 2.1	0.2
Gain / perte de change	- 0.1	3.7
Autres gains et pertes financiers	0.4	0.2
Total	- 0.2	8.3

2- Informations complémentaires

2.1 - Sur les opérations de l'exercice 2010-2011

En millions d'euros	
Les résultats de cession de titres non consolidés concernent les titres de :	
■ Morning	1.5
■ Une société de biotechnologies	2.3
■ Diverses sociétés	0.1
■ Total	3.9

2.2 - Sur les opérations de l'exercice 2009-2010

En millions d'euros	
Les gains, pertes sur cession de titres non consolidés, boni et mali de fusion, résultat de déconsolidation sont essentiellement constitués de :	
■ Résultat de cession de titres d'une société de biotechnologies	4.8
■ Impact de la déconsolidation de la société Limagrain Polska	- 0.2
■ Total	4.6

Note 12 : Impôts sur les résultats

1- Évolution

En millions d'euros	10-11	09-10
Impôts courants		
■ Impôts	- 35.8	- 26.2
■ Crédit d'impôt hors recherche	-	-
Total des impôts courants	- 35.8	- 26.2
Total des impôts différés	- 2.9	- 1.6
Total	- 38.7	- 27.8

Les règles appliquées à la comptabilisation des impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables IFRS.

Les sources d'impôts différés résultent à la fois des différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et passifs et de la comptabilisation d'actifs d'impôts différés dépendant des prévisions de résultats fiscaux futurs et de la position passive nette.

2- Informations complémentaires

2.1 - Évolution de l'impôt

Cette évolution du montant de l'impôt courant s'explique principalement par la constatation, sur l'exercice, de plus-values taxables sur cessions de titres et immeubles à tiers, de l'augmentation mécanique de la charge du fait de l'amélioration des résultats en particulier dans la zone Nord Américaine ainsi que de la diminution des déficits fiscaux utilisables ou pouvant être constatés comme actifs d'impôts différés.

2.2 - Intégrations fiscales

Les périmètres d'intégrations fiscales suivants ont été constitués chez Vilmorin entre différentes sociétés françaises.

Société intégrante	Sociétés membres	Date d'effet
Vilmorin	Clause	01.07.2000
	Oxadis	01.07.2000
	Vilmorin 1742	01.07.2008
	Vilmorin SA	01.07.2010
	VCO Participations	01.07.2010
Limagrain Europe	Limagrain Central Europe (LCE)	01.07.2004
	Nickerson International Research SNC	01.07.2008

Ce régime d'intégration fiscale est prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts pour les sociétés mères françaises et leurs filiales françaises contrôlées au moins à 95 %.

Par ailleurs, des intégrations fiscales existent également dans certains pays.

Société intégrante	Sociétés membres	Pays
Vilmorin USA	Vilmorin INC Harris Moran Seeds	Etats-Unis
Limagrain Nederland Holding	Limagrain Nederland	Pays-Bas

2.3 - Impôts courants

2.3.1 La charge d'impôts courants correspond aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice en fonction des règles et taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

2.3.2 Un système de crédit d'impôt en faveur de la recherche existe dans certains pays, et en particulier en France.

2.4 - Taux de l'impôt en vigueur

2.4.1 Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33 1/3 %.

Le taux d'imposition applicable au groupe en France est le suivant :

- Exercice 2008 – 2009 : 33 1/3%
- Exercice 2009 – 2010 : 33 1/3 %
- Exercice 2010 – 2011 : 33 1/3 %

La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1998 a institué un complément d'imposition de 3,3 % du montant de l'impôt de base dû lorsque le montant de l'impôt est supérieur à 763 000 euros. Ainsi, pour ces sociétés françaises, le taux d'imposition se trouve majoré de 1,1 %.

2.4.2 Le rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge théorique d'impôt est le suivant :

En %	10-11	09-10
Taux théorique d'imposition	33.33	33.33
Charges non déductibles et autres profits non imposables	0.63	- 2.28
Avoirs fiscaux et crédits d'impôts	- 0.46	- 0.11
Résultats déficitaires non taxés, différentiels de base et de taux d'imposition	- 4.92	0.82
Taux effectif d'imposition	28.58	31.76

2.5 - Détail des créances et dettes d'impôts exigibles

En millions d'euros	10-11	09-10
Créances d'impôts exigibles	33.1	9.8
Dettes d'impôts exigibles	- 11.9	- 9.0
Total net	21.2	0.8

2.6 - Informations sur les déficits fiscaux

Au 30 juin 2011, la situation des déficits fiscaux de Vilmorin est la suivante :

En millions d'euros	Déficits totaux		Dont déficits utilisables	
	France	Étranger	France	Étranger
Déficits à report limité	3.6	17.0	3.6	0.5
Déficits à report illimité	94.1	9.9	88.2	4.8
Total	97.7	26.9	91.8	5.3

Les actifs d'impôts différés correspondant aux déficits utilisables et non comptabilisés s'élèvent à 20,1 millions d'euros.

2.7 – Traitement du Crédit d'Impôt Recherche

Depuis l'instauration du nouveau régime de Crédit d'Impôt Recherche français (CIR) uniquement en volume basé sur un pourcentage des dépenses de recherche éligibles réalisées, applicable à partir du 1^{er} janvier 2008, le groupe a considéré que le CIR était assimilable à une subvention publique dès lors qu'il permet notamment de financer une partie des dépenses de développement capitalisées et que son traitement comptable entrait dans le champ d'application d'IAS 20.

Il y a lieu, en conséquence, de procéder à une allocation du CIR entre la part liée aux dépenses de développement qui, en application de IAS 38 ont été comptabilisées à l'actif, et la part liée aux autres dépenses, comptabilisées en résultat.

En termes de présentation, le CIR, comptabilisé comme une subvention en déduction des frais de recherche au compte de résultat, doit être constaté en produit immédiat pour sa partie relative à des dépenses constatées en charges et doit être constaté en produit différé à amortir au rythme des amortissements des actifs associés pour sa partie relative à des dépenses capitalisées.

Note 13 : Résultat par action

- Le résultat par action, attribuable aux propriétaires de la société, est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions de Vilmorin en circulation au cours de l'exercice.

L'évolution du résultat par action est la suivante :

- Résultat par action :

En euros	10-11	09-10
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités poursuivies	91 030 183	51 654 329
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités abandonnées	-	2 500 000
Attribuable aux propriétaires de la société dans le résultat consolidé	91 030 183	54 154 329
Nombre d'actions de Vilmorin	17 216 784	17 217 882
Résultat des activités poursuivies par action	5.29	3.00
Résultat des activités abandonnées par action	-	0.15
Résultat par action	5.29	3.15

- Résultat dilué par action :

Le résultat pris en compte pour opérer ce calcul tient compte des économies de charges financières nettes d'impôt qui seraient réalisées par Vilmorin en cas de conversion des Océane et des ORA et de la modification consécutive du nombre d'actions.

En euros	10-11	09-10
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités poursuivies	97 519 650	57 859 385
Attribuable aux propriétaires de la société dans les activités abandonnées	-	2 500 000
Attribuable aux propriétaires de la société dans le résultat consolidé	97 519 650	60 359 385
Nombre d'actions de Vilmorin	18 175 342	18 176 461
Résultat des activités poursuivies par action	5.37	3.18
Résultat des activités abandonnées par action	-	0.14
Résultat dilué par action	5.37	3.32

- Dividendes versés par action

	Dividendes distribués en décembre 10	Dividendes distribués en décembre 09
Montant distribué	24 277 121.97 €	23 696 398.92 €
Détail	1.41 € x 17 217 817 actions	1.77 € x 13 387 796 actions

Note 14 : Goodwill

1- Principes d'évaluation et de dépréciation des goodwill

1.1 – Evaluation des goodwill

Conformément à la norme IFRS 3, l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises peut être modifiée pendant un délai de douze mois suivant la date d'acquisition.

Par conséquent, les goodwill comptabilisés à la suite des acquisitions de l'exercice 2011 présentent un caractère provisoire, et sont susceptibles d'être ajustés en 2012.

1.2 – Test de dépréciation des goodwill

Vilmorin a procédé à des tests de dépréciation de ses goodwill au 30 juin 2011 pour toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles des goodwill sont affectés, à l'exception des goodwill résultant des acquisitions effectuées en 2011 pour lesquelles l'exercice d'affectation du coût d'acquisition n'est pas achevé au 30 juin 2011 et le montant du goodwill n'est donc pas déterminé de façon définitive à cette date.

Comme mentionné dans la Note 1 paragraphe 11.4, ces tests consistent à comparer la valeur comptable nette des actifs des UGT à leur valeur recouvrable, cette dernière étant évaluée suivant la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés (valeur d'utilité).

Pour ce qui concerne l'activité Semences potagères, les UGT retenues sont constituées par les entités juridiques car elles exercent leurs activités de façon autonome.

Pour ce qui concerne l'activité Produits de jardin, les UGT retenues sont constituées d'une part par la société Oxadis et ses filiales, et d'autre part par la société Suttons.

Pour ce qui concerne les activités Semences de grandes cultures, il est précisé que les UGT sont constituées par des activités européennes d'une part et de l'Amérique du Nord d'autre part.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels des UGT :

- Nombre d'années de données prévisionnelles : 5 ans
- Taux de croissance : 2 %
- Taux d'actualisation après impôt : des taux différents ont été retenus pour chaque UGT, ils varient de 3,8 % à 17,6 % selon les UGT.

Ces tests n'ont pas donné lieu à la constatation d'une dépréciation.

De plus, les analyses de sensibilité effectuées montrent que l'utilisation de taux d'actualisation supérieurs de 1 % ou de taux de croissance de l'année normative inférieurs de 1 % à ceux indiqués ci-dessus n'aurait pas abouti à la constatation d'une dépréciation, la valeur recouvrable des UGT restant dans tous les cas supérieure à la valeur comptable nette de leurs actifs, à l'exception d'une UGT plus sensible à la variation des hypothèses et qui fera l'objet d'un suivi spécifique sur le prochain exercice.

2- Évolution des valeurs nettes comptables

2.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	
30.06.09	288.6
Acquisitions et augmentations	0.3
Changements de périmètre	19.5
Sorties	-
Reclassements ⁽¹⁾	- 5.2
Écarts de conversion	6.3
30.06.10	309.5
Acquisitions et augmentations	-
Impact des engagements de rachat des minoritaires	7.5
Sorties	- 0.8
Changements de périmètre	12.3
Reclassements	0.9
Écarts de conversion	- 7.3
30.06.11	322.1

⁽¹⁾ Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 1,2 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 4,0 millions d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

2.2 - Pertes de valeur

En millions d'euros	
30.06.09	9.6
Dotations	0.2
Sorties	-
Pertes de valeur	-
Changements de périmètre	-
Reclassements ⁽¹⁾	- 0.8
Écarts de conversion	0.8
30.06.10	9.8
Dotations	-
Sorties	-
Pertes de valeur	0.8
Changements de périmètre	-
Reclassements	0.9
Écarts de conversion	- 1.0
30.06.11	10.5

⁽¹⁾ Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 0,1 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 0,7 million d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

2.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	
30.06.09	279.0
30.06.10	299.7
30.06.11	311.6

3- Informations complémentaires

3.1 - Ventilation par secteur d'activité

En millions d'euros	10-11	09-10
Semences potagères	27.9	31.2
Semences de grandes cultures	229.5	210.3
Produits de jardin	3.2	3.2
Holdings et autres	51.0	55.0
Total net de pertes de valeur	311.6	299.7

3.2 – Changement de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	TOTAL
Exercice 10-11	
Limagrain Guerra do Brasil	15.2
Cylonie Ré	- 1.8
Vilmorin Luxembourg	- 1.1
Total ⁽¹⁾	12.3
Exercice 09-10 ⁽²⁾	
Atash Seeds	3.0
Belgian Seeds Company	5.1
Clovis Matton	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain South America	1.2
Mesa Maize	1.2
Su Tarim	8.4
Investigacion Trigo	0.2
Trio Research	0.2
Total ⁽¹⁾	19.5

⁽¹⁾ Les montants tiennent compte à la fois des changements en valeurs brutes et pertes de valeur.

⁽²⁾ Il est rappelé que l'affectation du goodwill est provisoire jusqu'à la fin de la période de 12 mois qui suit la date d'acquisition selon IFRS 3.

3.3 – Impact des engagements de rachat des minoritaires

Ils concernent les sociétés :

En millions d'euros	
■ Limagrain Guerra do Brasil	7.4
■ Mikado Seed Holding	0.1
■ Total	7.5

Note 15 : Autres immobilisations incorporelles

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	537.6	212.4	32.8	39.3	37.2	1.0	4.1	864.4
Acquisitions et augmentations	99.7	5.5	1.2	1.1	0.1	0.8	3.6	112.0
Sorties	-	-	- 1.3	- 0.6	-	-	-	- 1.9
Changements de périmètre	-	6.3	-	5.0	-	0.1	-	11.4
Écarts de conversion	16.3	7.3	1.2	1.4	0.8	0.2	-	27.2
Reclassements ⁽¹⁾	-	1.7	4.2	-	-	4.0	- 4.0	5.9
30.06.10	653.6	233.2	38.1	46.2	38.1	6.1	3.7	1 019.0
Acquisitions et augmentations	111.4	3.1	1.6	1.9	0.1	-	2.8	120.9
Sorties	-	-	- 0.7	- 2.5	-	- 0.4	- 0.1	- 3.7
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	- 14.0	- 4.5	- 1.0	- 1.2	- 1.0	- 0.3	-	- 22.0
Reclassements	-	- 1.0	2.7	0.1	-	-	- 2.5	- 0.7
30.06.11	751.0	230.8	40.7	44.5	37.2	5.4	3.9	1 113.5

⁽¹⁾ Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 1,2 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 4,0 millions d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	377.5	2.8	28.0	31.6	3.3	0.5	-	443.7
Dotations / pertes de valeur	80.8	-	3.3	1.7	2.0	1.1	-	88.9
Sorties	-	-	- 1.3	- 0.2	-	-	-	- 1.5
Reprises / Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	11.6	0.2	1.1	0.3	0.1	0.1	-	13.4
Reclassements ⁽¹⁾	-	0.6	-	-	-	0.7	-	1.3
30.06.10	469.9	3.6	31.1	33.4	5.4	2.4	-	545.8
Dotations / pertes de valeur	90.9	-	3.1	1.4	-	0.8	-	96.2
Sorties	-	-	- 0.7	- 1.7	-	-	-	- 2.4
Reprises / Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	- 10.5	- 0.2	- 0.8	- 0.4	-	- 0.1	-	- 12.0
Reclassements	-	- 0.9	- 0.3	-	-	-	-	- 1.2
30.06.11	550.3	2.5	32.4	32.7	5.4	3.1	-	626.4

⁽¹⁾ Sur l'exercice 2009-2010, un reclassement de 0,1 million d'euros a été opéré de goodwill à matériel génétique, ainsi qu'un reclassement de 0,7 million d'euros de goodwill à autres immobilisations incorporelles.

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Coûts de développement	Matériel génétique	Logiciels	Brevets et licences	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	160.1	209.6	4.8	7.7	33.9	0.5	4.1	420.7
30.06.10	183.7	229.6	7.0	12.8	32.7	3.7	3.7	473.2
30.06.11	200.7	228.3	8.3	11.8	31.8	2.3	3.9	487.1

2- Informations complémentaires

2.1 - Immobilisations générées en interne

En plus des programmes de développement dont l'évolution est retracée ci-avant et en Note 8, les mouvements relatifs aux immobilisations générées en interne sont les suivants :

En millions d'euros	Brevets et licences	Logiciels	Total
30.06.09 (valeur nette)	0.8	1.1	1.9
Immobilisations nouvelles	0.1	0.2	0.3
Immobilisations sorties	- 0.1	-	- 0.1
Ecart de conversion	-	-	-
Reclassement	0.9	2.9	3.8
Dotations aux amortissements	- 0.3	- 1.1	- 1.4
30.06.10 (valeur nette)	1.4	3.1	4.5
Immobilisations nouvelles	0.1	-	0.1
Immobilisations sorties	- 0.2	-	- 0.2
Ecart de conversion	-	-	-
Reclassement	-	0.6	0.6
Dotations aux amortissements	- 0.2	- 1.3	- 1.5
30.06.11 (valeur nette)	1.1	2.4	3.5

2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 23 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Logiciels	Brevets et licences	Matériel génétique	Marques	Autres immobilisations incorporelles	Total
30.06.09	-	1.8	1.8	3.2	-	6.8
Exercice 09-10	-	-	0.2	⁽¹⁾ 2.0	0.2	2.4
30.06.10	-	1.8	2.0	5.2	0.2	9.2
Exercice 10-11	0.1	- 0.1	- 1.1	-	- 0.2	- 1.3
30.06.11	0.1	1.7	0.9	5.2	-	7.9

⁽¹⁾ Il s'agit essentiellement de l'impairment de la marque Vita pour 1,9 million d'euros.

2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes (net d'amortissements) :

En millions d'euros	Total
Exercice 10-11	
Néant	-
Total	-
Exercice 09-10	
Atash Seeds	5.0
Investigacion Trigo	0.5
Limagrain South America	3.7
Mesa Maize	1.2
Su Tarim	0.6
Trio Research	0.4
Total	11.4

Note 16 : Immobilisations corporelles

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	26.8	143.2	55.7	109.7	12.3	38.3	14.8	400.8
Acquisitions et augmentations	1.3	9.7	3.8	4.8	0.4	4.8	16.6	41.4
Sorties	- 4.8	- 5.3	- 1.2	- 6.1	- 1.5	- 4.1	-	- 23.0
Changements de périmètre	1.1	6.5	2.9	0.9	0.5	2.1	-	14.0
Écarts de conversion	2.2	10.9	1.5	5.4	0.8	2.1	0.4	23.3
Reclassements	0.2	12.7	3.4	4.5	0.4	0.6	- 21.2	0.6
30.06.10	26.8	177.7	66.1	119.2	12.9	43.8	10.6	457.1
Acquisitions et augmentations	0.3	11.2	3.7	6.1	0.5	3.3	14.2	39.3
Sorties	- 0.5	- 9.3	- 0.5	- 3.1	- 1.1	- 2.7	- 0.2	- 17.4
Changements de périmètre	0.1	1.2	0.5	1.5	0.2	-	-	3.5
Écarts de conversion	- 1.1	- 8.3	- 0.5	- 5.3	- 0.9	- 1.3	- 0.2	- 17.6
Reclassements	0.4	6.2	1.1	4.3	0.6	0.5	- 14.0	- 0.9
30.06.11	26.0	178.7	70.4	122.7	12.2	43.6	10.4	464.0

1.2 - Amortissements et pertes de valeurs

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	1.8	77.0	40.8	83.0	10.0	27.6	-	240.2
Dotations / pertes de valeur	0.2	6.1	3.4	6.4	1.0	3.1	-	20.2
Sorties	-	- 4.4	- 1.2	- 6.0	- 1.4	- 3.8	-	- 16.8
Changements de périmètre	-	5.2	2.7	0.6	0.4	1.6	-	10.5
Écarts de conversion	-	4.6	1.0	3.5	0.5	1.6	-	11.2
Reclassements	-	-	-	0.8	-	-	-	0.8
30.06.10	2.0	88.5	46.7	88.3	10.5	30.1	-	266.1
Dotations / pertes de valeur	0.2	6.3	3.4	7.1	0.9	3.4	-	21.3
Sorties	-	- 7.2	- 0.4	- 2.9	- 1.1	- 2.4	-	- 14.0
Changements de périmètre	-	0.4	0.2	0.4	0.1	-	-	1.1
Écarts de conversion	- 0.1	- 3.4	- 0.2	- 3.6	- 0.6	- 0.9	-	- 8.8
Reclassements	-	-	- 0.9	1.3	0.1	- 0.7	-	- 0.2
30.06.11	2.1	84.6	48.8	90.6	9.9	29.5	-	265.5

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Installations complexes	Équipements industriels	Matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
30.06.09	25.0	66.2	14.9	26.7	2.3	10.7	14.8	160.6
30.06.10	24.8	89.2	19.4	30.9	2.4	13.7	10.6	191.0
30.06.11	23.9	94.1	21.6	32.1	2.3	14.1	10.4	198.5

2- Informations complémentaires

2.1 - Immobilisations en location financière

Les immobilisations en location financière représentent les montants suivants (valeur nette) :

En millions d'euros	Constructio ns et agencement s	Installatio ns complexes	Autres immobilisa- tions corporelles	Total
30.06.09	1.4	0.2	0.2	1.8
30.06.10	1.3	-	0.2	1.5
30.06.11	-	-	0.1	0.1

2.2 - Test de perte de valeur

Un test de perte de valeur a été réalisé conformément à la méthodologie décrite à la Note 1 paragraphe 23 des méthodes et principes comptables appliqués en IFRS. L'évolution est la suivante :

En millions d'euros	Installations, équipements et autres	Constructions	Total
30.06.09	-	-	-
Exercice 09-10	-	0.3	0.3
30.06.10	-	0.3	0.3
Exercice 10-11	-	-	-
30.06.11	-	0.3	0.3

2.3 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes (net d'amortissement) :

En millions d'euros	
Exercice 10-11	
Limagrain Guerra do Brasil	2.4
Total	2.4
Exercice 09-10	
Atash Seeds	0.2
Clovis Matton	0.8
Dalian Mikado	0.1
Mesa Maize	0.9
Su Tarim	1.5
Total	3.5

2.4 – Engagements sur les contrats de location

En millions d'euros	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location financement	3.2	1.5	1.6	0.1
Contrats de location simple	26.5	7.8	16.1	2.6

Note 17 : Actifs financiers

1- Évolution des valeurs nettes comptables

1.1 - Valeurs brutes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.09	25.3	3.3	5.8	34.4
Augmentations	19.9	-	1.1	21.0
Diminutions	- 8.0	-	- 0.6	- 8.6
Changements de périmètre	0.4	-	-	0.4
Écarts de conversion	0.1	0.2	0.5	0.8
Reclassements	-0.2	0.1	0.1	-
30.06.10	37.5	3.6	6.9	48.0
Augmentations	-	-	12.7	12.7
Diminutions	- 10.8	-	- 12.1	- 22.9
Changements de périmètre	0.3	-	-	0.3
Écarts de conversion	-	-	- 0.4	- 0.4
Reclassements	0.1	- 0.1	-	-
30.06.11	27.1	3.5	7.1	37.7

1.2 – Provisions

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.09	3.9	2.1	0.3	6.3
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Changements de périmètre	-	-	-	-
Écarts de conversion	0.1	-	-	0.1
Reclassements	- 0.2	-	-	- 0.2
30.06.10	3.8	2.1	0.3	6.2
Dotations	2.0	-	-	2.0
Reprises	-	-	- 0.1	- 0.1
Changements de périmètre	0.3	-	-	0.3
Écarts de conversion	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
30.06.11	6.1	2.1	0.2	8.4

1.3 - Valeurs nettes

En millions d'euros	Actifs financiers disponibles à la vente	Autres actifs financiers non courants	Prêts et autres créances	Total
30.06.09	21.4	1.2	5.5	28.1
30.06.10	33.7	1.5	6.6	41.8
30.06.11	21.0	1.4	6.9	29.3

2- Informations complémentaires

2.1 – Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participation non consolidés figurent dans cette rubrique. Ils sont évalués conformément aux règles décrites à la Note 1 paragraphe 21.1 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Le contenu de ce poste est détaillé comme suit :

Sociétés	Au 30.06.11		Au 30.06.10		Éléments financiers au dernier bilan connu	
	% détenu	Net (en M€)	% detenu	Net (en M€)	Capitaux propres (en M€)	Résultat (en M€)
Morning	-	-	41.71	10.7	-	-
Avesthagen	4.60	0.0	4.60	2.0	Non disponible	Non disponible
Arcadia	7.25	18.9	7.25	18.9	Non disponible	Non disponible
Divers	-	2.1	-	2.1	-	-
Total		21.0		33.7		

2.2 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre correspondent aux opérations suivantes (net de provisions) :

En millions d'euros	
Exercice 10-11	
Néant	-
Total	-
Exercice 09-10	
Clovis Matton	0.4
Total	0.4

Note 18 : Participations mises en équivalence

1- Détail des participations mises en équivalence

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Australian Grain Technologies	8.2	7.5	6.1
Bio Seeds	3.8	3.8	3.3
Top Green	1.7	1.6	1.6
Unisigma	0.4	0.2	0.3
Genoplante Valor	1.8	1.8	1.8
Yuan Longping High-Tech	-	30.1	29.2
Total	15.9	45.0	42.3
Variation de l'exercice	- 29.1	2.7	11.9

2- Informations complémentaires

La variation de l'exercice correspond aux éléments ci-dessous :

En millions d'euros	10-11		09-10	
Quote-part de résultat de l'exercice		0.6		0.5
Australian Grain Technologies	0.4		- 0.5	
Bio Seeds	-		0.6	
Genoplante Valor	-		-	
Yuan Longping High-Tech	-		0.4	
Top Green	0.1		0.1	
Unisigma	0.1		- 0.1	
Changement de périmètre, variation de pourcentages d'intérêts et autres		⁽¹⁾ - 30.1		⁽²⁾ 0.7
Distributions		0.1		- 0.7
Écarts de conversion		0.3		2.2
Total		- 29.1		2.7

⁽¹⁾ Pour l'exercice 2010-2011 :

- Cession de la totalité des parts détenues dans Yuan Longping High-Tech - 30.1

⁽²⁾ Pour l'exercice 2009-2010 :

- Augmentation de la quote-part détenue dans Australian Grain Technologies : + 1.0
 - Augmentation de la quote-part détenue dans Bio Seeds + 0.3
 - Diminution de la quote-part détenue dans Yuan Longping High-Tech - 0.6
- 0.7

3- Informations financières des principales participations mises en équivalence

3.1 – pour l'exercice 2010-2011

En millions d'euros	Bio Seeds ⁽¹⁾	Top Green	Unisigma	Genoplant e Valor ⁽¹⁾	Australian Grain Technologies ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	17.2	21.0	2.8	0.4	0.2
Résultat net	1.7	0.3	0.3	-	-1.8
Actifs	21.3	7.1	2.2	7.1	9.7
Passifs (hors capitaux propres)	4.4	2.0	1.3	3.8	1.9

⁽¹⁾ Comptes clos au 31 décembre 2010

⁽²⁾ Comptes clos au 30 septembre 2010

3.2 – Pour l'exercice 2009-2010

En millions d'euros	Yuan Longping High-Tech	Bio Seeds	Top Green	Unisigma	Genoplant e Valor ⁽¹⁾	Australian Grain Technologies ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	132.7	Non disponible	19.7	0.9	0.7	0.2
Résultat net	9.9	Non disponible	0.1	- 0.1	-	- 2.3
Actifs	239.0	Non disponible	8.0	2.0	6.7	10.9
Passifs (hors capitaux propres)	109.6	Non disponible	3.1	1.5	3.4	1.9

⁽¹⁾ Comptes clos au 31 décembre 2009

⁽²⁾ Comptes clos au 30 septembre 2009

Note 19 : Stocks

1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	Au 30.06.11			Au 30.06.10			Au 30.06.09		
	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette	Valeur brute	Provi-sion	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	88.1	- 3.5	84.6	92.0	- 3.5	88.5	48.5	- 3.3	45.2
Produits en cours	84.8	- 11.2	73.6	54.7	- 4.3	50.4	45.0	- 4.2	40.8
Marchandises	58.6	- 6.2	52.4	68.6	- 6.3	62.3	65.7	- 5.7	60.0
Produits finis	102.4	- 23.0	79.4	145.2	- 25.7	119.5	138.0	- 26.6	111.4
Total	333.9	- 43.9	290.0	360.5	- 39.8	320.7	297.2	- 39.8	257.4
Variation de l'exercice			- 30.7			63.3			

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice correspondent aux éléments suivants :

En millions d'euros	10-11	09-10
Changements de périmètre (nets de provision)	- 0.1	2.8
Variations des valeurs brutes	- 10.6	39.1
Variations de provisions dont :	- 5.3	2.5
■ Provisions nouvelles	- 28.6	- 23.9
■ Provisions utilisées	13.1	20.8
■ Provisions reprises	10.2	5.6
Reclassements	-	0.1
Écarts de conversion	- 14.7	18.8
Total	- 30.7	63.3

2.2 - Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Total
Exercice 10-11	
Flora Geissler GmbH	- 0.1
Total	- 0.1
Exercice 09-10	
Atash Seeds	0.3
Clovis Matton	1.2
Dalian Mikado	0.3
Mesa Maize	0.5
Su Tarim	0.5
Total	2.8

2.3 - Les provisions sont constituées selon les modalités décrites à la Note 1 paragraphe 13 des méthodes et principes comptables en IFRS. Leur évolution en pourcentage de la valeur brute des stocks, est la suivante :

■	Au 30 juin 2009 :	13.4 %
■	Au 30 juin 2010 :	11.0 %
■	Au 30 juin 2011 :	13.1 %

Note 20 : Clients et autres débiteurs

1- Évolution des valeurs nettes comptables

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Clients et comptes rattachés	360.5	352.0	315.0
Avances aux fournisseurs	16.1	13.9	13.9
Personnel et organismes sociaux	1.6	1.8	1.2
Etat, impôt sur les bénéfices	33.1	9.8	29.2
Autres créances fiscales	33.5	38.0	31.7
Autres créances d'exploitation	38.5	17.5	22.2
Charges constatées d'avance	11.2	12.1	11.4
Total brut	494.5	445.1	424.6
Clients et comptes rattachés	- 11.0	- 10.6	- 9.7
Avances aux fournisseurs	-	- 0.1	-
Autres créances d'exploitation	- 0.1	- 0.1	- 0.1
Total des provisions	- 11.1	- 10.8	- 9.8
Valeurs nettes comptables	483.4	434.3	414.8
Variation de l'exercice	49.1	19.5	

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice comprennent les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	10-11	09-10
Changements de périmètre (nets de provision)	- 0.8	7.0
Variations de provisions dont	- 0.8	0.1
■ Provisions nouvelles	- 6.1	- 4.3
■ Provisions utilisées	2.5	3.3
■ Provisions reprises	2.8	1.1
Autres variations	73.3	- 13.7
Reclassements	0.6	- 0.2
Écarts de conversion	- 23.2	26.3
Total	49.1	19.5

2.2 - Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros

Exercice 10-11

Cylonie Ré	- 0.5
Hazera Genetics Mexico (2000) Ltd	- 0.1
Flora Geissler GmbH	- 0.2

Total	- 0.8
--------------	--------------

Exercice 09-10

Atash Seeds	0.4
Belgian Seeds Company	0.3
Clovis Matton	3.9
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.2
Mesa Maize	0.4
Seedline	0.1
Su Tarim	1.6

Total	7.0
--------------	------------

Note 21 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

1- Évolution des justes valeurs

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Comptes courants financiers	2.8	2.5	2.5
Valeurs mobilières de placement détenues à des fins de transaction	248.1	265.8	172.4
Disponibilités	120.4	105.3	77.0
Total	371.3	373.6	251.9
Variation de l'exercice	- 2.3	121.7	

Les règles d'évaluation applicables à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 22 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Analyse des variations de l'exercice :

En millions d'euros	
Exercice 10-11	
Changements de périmètre	- 23.5
Variation des montants bruts	32.4
Ecart de conversion	-11.4
Reclassements	0.2
Total	- 2.3
Exercice 09-10	
Changement de périmètre	7.0
Variation des montants bruts	103.9
Ecart de conversion	10.8
Total	121.7

2.2 – Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros

Exercice 10-11

Limagrain Guerra do Brasil	4.1
Limagrain Magyarorszag	- 0.7
Cylopie Ré	- 26.4
Vilmorin Luxembourg	- 0.1
Changsa Xindaxin Vilmorin Agri-Business Co. Ltd	- 0.3
Flora Geissler GmbH	- 0.1

Total - 23.5

Exercice 09-10

Atash Seeds	4.3
Belgian Seeds Company	0.1
Ceres Nederland	0.1
Clovis Matton	0.3
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain Bulgaria	1.0
Mesa Maize	0.8
Trio Research	0.1
Su Tarim	0.1

Total 7.0

Note 22 : Capitaux propres - attribuables aux propriétaires de la société

1- Composition des capitaux propres

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Capital social de la mère	262.6	262.6	204.2
Prime d'émission	350.5	350.5	210.9
Réserve légale de la mère	12.7	11.0	9.2
Autres réserves de la mère	17.1	10.4	1.6
Réserves de consolidation et autres	217.2	203.3	184.7
Réserves de conversion	- 23.1	21.1	- 26.1
Résultat de l'exercice	91.0	54.1	53.0
Total	928.0	913.0	637.5
Variation de l'exercice	15.0	275.5	

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau "Variations des capitaux propres".

2- Informations complémentaires

2.1 – Capital de Vilmorin

Le capital de Vilmorin est composé de 17 218 101 actions de 15,25 euros chacune.

Les statuts stipulent que dans les Assemblées, et sous réserve des restrictions résultant des lois et décrets en vigueur, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation.

Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou formes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

2.2 – Caractéristiques des Océane (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes) :

Vilmorin a émis des Océane le 6 juin 2008. Cet instrument financier comporte à la fois une composante dettes financières et une composante capitaux propres. Le traitement comptable appliqué à ces instruments est détaillé à la Note 1 paragraphe 21.4 des méthodes et principes comptables en IFRS.

■ Caractéristiques des Océane émises par Vilmorin

Société émettrice	Vilmorin
Date de jouissance	06.06.08
Nombre d'obligations émises	958 579
Nombre d'obligations en circulation	958 558 ⁽¹⁾
Prix d'émission	155.96 €
Produit total de l'émission	149.5 M€
Taux d'intérêt	4.5 % soit 7.0182 € par obligation
Echéance de remboursement	01.07.15 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.13
Modalités de remboursement normal	1 action Vilmorin pour 1 obligation

⁽¹⁾ En juillet 2010, un investisseur particulier a demandé la conversion de 21 Océane. Il reste donc, au 30 juin 2011, un total de 958 558 Océane en circulation.

■ L'impact des Océane sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des Océane	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés passifs	Composante capitaux propres
Au 30.06.09	149.5	135.7	4.6	9.2
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2009-2010		3.1	- 1.0	- 2.1
Au 30.06.10	149.5	138.8	3.6	7.1
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2010-2011		3.3	- 1.1	- 2.2
Au 30.06.11	149.5	142.1	2.5	4.9

Note 23: Capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

1- Composition des capitaux propres – attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Réserve de consolidation et autres	104.5	123.2	111.6
Réserve de conversion	- 2.9	3.0	- 2.5
Résultat de l'exercice	6.3	6.0	7.2
Total	107.9	132.2	116.3
Variation de l'exercice	- 24.3	15.9	

Les variations de l'exercice sont analysées au tableau « variation des capitaux propres ».

2- Informations complémentaires

- Caractéristiques des ORA (Obligations Remboursables en Actions) émises par Limagrain Europe :

Les ORA Limagrain Europe, à échéance du 31 décembre 2010, ont été converties en 9 032 actions Limagrain Europe, pour un nominal de 0.1 million d'euros et une prime d'émission de 5.6 millions d'euros.

Les ORA Limagrain Europe, à échéance du 31 décembre 2011, ont été rachetées par le groupe au cours de l'exercice.

- L'impact des ORA sur les capitaux propres est le suivant :

En millions d'euros	Montant brut des ORA	Impact sur le bilan		
		Composante dettes	Impôts différés actifs	Composante capitaux propres
Au 30.06.09	11.5	0.7	- 0.2	11.0
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2009-2010	-	- 0.4	0.1	0.3
Au 30.06.10	11.5	0.3	- 0.1	11.3
Débouclage des opérations (tranche A)	- 5.8	-	-	- 5.8
Retraitement des intérêts de la composante dettes en 2010-2011	-	- 0.3	0.1	0.2
Au 30.06.11	5.7	-	-	5.7

Note 24 : Provisions pour avantages au personnel

Les provisions pour avantages au personnel se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Engagements de retraite et assimilés	9.2	8.6
Engagements pour médailles du travail et autres avantages	0.6	0.5
Plans de pension et assimilés	13.2	12.3
Provision pour avantages au personnel	23.0	21.4
<i>Dont :</i>		
<i>Provision pour avantages au personnel (part non courante)</i>	<i>22.8</i>	<i>21.3</i>
<i>Provision pour avantages au personnel (part courante)</i>	<i>0.2</i>	<i>0.1</i>
Provision pour avantages au personnel	23.0	21.4
Actifs financiers	-1.0	- 1.0
Engagement net comptabilisé	22.0	20.4

Les règles d'évaluation appliquées à ce poste sont décrites à la Note 1 paragraphe 16 des Méthodes et principes comptables en IFRS.

- Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement les sociétés françaises.

Au cours de l'exercice 2002-2003, la convention applicable à certaines sociétés de Vilmorin a été modifiée avec effet rétroactif. L'impact de ce changement sur les services passés est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés concernés qui a été estimée à 19 ans à la date du changement. Il en résulte que la provision constituée au 30 juin 2011 ne comprend pas l'engagement supplémentaire de 0,5 million d'euros.

- Les engagements au titre des médailles du travail et autres concernent en majorité les sociétés françaises.
- Il existe également des plans multi-employeurs qui sont traités comme des régimes à cotisations définies en l'absence d'information suffisante.
- Il existe un actif financier de 1,0 million d'euros correspondant aux provisions pour avantages au personnel.

1- Évolution au cours de l'exercice

L'évolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme est la suivante :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	142.5	120.7
Coût des services rendus de l'année (net de cotisations)	3.2	2.4
Coût financier	7.0	6.7
Cotisations des participants	0.3	0.3
Pertes ou gains nets actuariels	-6.3	15.0
Prestations versées	-8.2	- 5.8
Coût des services passés comptabilisés	-	-
Effets de liquidation / réduction de services futurs	-0.9	⁽¹⁾ - 6.6
Écarts de change et autres	-12.4	9.8
Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice	125.2	142.5

⁽¹⁾ Le montant des effets de liquidation au 30/06/2010 s'expliquait principalement par le transfert des engagements à un assureur pour le personnel inactif aux Pays-Bas.

L'évolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies est la suivante :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Juste valeur des actifs de couverture en début d'exercice	96.0	81.9
Rendement attendu des actifs de couverture	5.7	5.1
Pertes ou gains nets actuariels	6.8	10.3
Cotisations effectuées par les employeurs	3.0	3.5
Cotisations effectuées par les participants	0.3	0.3
Prestations versées	-7.2	- 4.9
Effet de liquidation / réduction de services futurs	-0.9	- 6.4
Écarts de change et autres	-10.8	6.3
Juste valeur des actifs de couverture en fin d'exercice	92.9	96.0

1.1 - Informations complémentaires

1.1.1 Informations sur les actifs de financement

Les actifs des régimes ne comprennent pas de terrains et immeubles occupés par des sociétés de Vilmorin ou d'autres actifs utilisés par Vilmorin.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par Vilmorin.

1.1.2 Informations sur la juste valeur des actifs

La juste valeur des régimes est ventilée comme suit :

- Actions ordinaires 50 %
- Obligations 34 %
- Immobilier 5 %
- Autres 11 %

1.1.3 Informations sur le rendement réel des actifs

Le rendement réel des actifs sur les actifs des régimes a été de + 12,5 millions d'euros en 2011 contre +15,4 millions d'euros en 2010.

2- Réconciliation des actifs et des passifs inscrits au bilan

Le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies et autres avantages à long terme s'analyse comme suit au 30 juin 2011 :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Valeur actualisée de l'engagement	125.2	142.5
Juste valeur des actifs des régimes à prestations définies	-92.9	- 96.0
Déficit / (Excédent)	32.3	46.5
Écarts actuariels non comptabilisés	-9.7	- 26.5
Coûts des services passés non comptabilisés	-0.6	- 0.7
Autres	-	2.1
Provisions pour avantages au personnel	22.0	21.4

2.1 - Information complémentaire

2.1.1 Méthode de comptabilisation des écarts actuariels (application de la méthode du corridor)

Les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

2.1.2 Description générale des types de régimes

Les régimes de retraite à prestations définies sont principalement des plans de pension au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il n'y a aucun autre régime postérieur à l'emploi du type couverture santé post-retraite. Les autres avantages à long terme sont des médailles du travail.

Les engagements non financés couvrent les engagements pour indemnités de départ à la retraite principalement en France et les médailles du travail, ainsi que certains régimes de rentes en paiement et le plan de pension au Japon.

2.1.3 Actuaires

Les montants d'engagements des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

3- Charge comptabilisée

La charge totale comptabilisée au titre des régimes à prestations définies et autres avantages à long terme se décompose comme suit :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Coût des services rendus	3.4	2.4
Coût financier	7.0	6.7
Rendement attendu des actifs	-5.7	-5.1
Autres charges	-	-
Pertes (gains) actuariels reconnus	1.5	1.2
Coût des services passés reconnus	0.1	0.1
Effet des liquidations / réductions	-	0.1
Total	6.3	5.4

4- Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations du groupe sont les suivantes :

■ Zone Europe

en %	Zone Europe (hors Royaume-Uni)		Zone Royaume-Uni	
	2011	2010	2011	2010
Taux d'actualisation	5.25 à 5.50	5.00 à 5.50	5.50 à 5.60	5.50
Taux de rendement attendu des actifs	1.70 à 5.00	1.70 à 5.00	6.40 à 6.87	6.80 à 6.87
Taux de progression des salaires	1.00 à 2.50	1.00 à 2.50	4.00 à 4.50	4.00 à 4.50
Taux d'inflation du fonds de pension	1.50 à 2.00	1.50 à 2.00	2.50 à 3.50	2.50 à 3.50

■ Zone Amérique

en %	2011	2010
Taux d'actualisation	5.58	5.58
Taux de rendement attendu des actifs	7.50	7.50
Taux de progression des salaires	5.00	5.00
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

■ Zones Moyen-Orient et Asie

en %	2011	2010
Taux d'actualisation	2.00 à 2.50	2.00 à 5.08
Taux de rendement attendu des actifs	2.20 à 2.50	2.20 à 2.50
Taux de progression des salaires	2.50 à 6.17	2.50 à 6.17
Taux d'inflation du fonds de pension	0.00	0.00

Répartition géographique des droits

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
France	9.6	9.8
Europe (hors France)	75.2	88.8
Amérique	29.9	33.7
Moyen-Orient / Asie	10.5	10.2
Valeur actualisée des droits	125.2	142.5

5- Régimes à cotisations définies

En millions d'euros	30.06.11			30.06.10
	Régimes à cotisations définies	Régimes multi-employeurs	Total des régimes	Total des régimes
Charges portées au compte de résultat	2.1	0.8	2.9	2.7
Charges sociales	-	-	-	-
Charges payées d'avance	-	-	-	-

Note 25 : Impôts différés

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impact sur le résultat	Impact sur les réserves
30.06.09	13.0	82.6	- 3.8	4.3
Changements de périmètre	0.1	2.6	-	-
Variations impactant le résultat des activités poursuivies	0.8	2.4	- 1.6	-
Reclassements	- 4.5	- 4.5	-	-
Variations impactant les réserves	3.9	3.7	-	0.2
Écarts de conversion	1.0	1.6		
30.06.10	14.3	88.4	- 1.6	0.2
Changements de périmètre	-	- 6.5	-	-
Variations impactant le résultat	3.6	6.5	- 2.9	-
Reclassements	1.3	1.3	-	-
Variations impactant les réserves	- 1.4	-	-	- 1.4
Écarts de conversion	- 0.9	- 1.4	-	-
30.06.11	16.9	88.3	- 2.9	- 1.4

Les règles appliquées en matière d'impôts différés sont décrites à la Note 1 paragraphe 19 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Changements de périmètre

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif
10-11		
Cylopie Ré	-	- 6.5
Total	-	- 6.5
09-10		
Mesa Maize	-	0.8
Su Tarim	0.1	-
Clovis Matton	-	0.3
Limagrain South America	-	1.2
Investigacion Trigo	-	0.2
Trio Research	-	0.1
Total	0.1	2.6

2.2 – Variations impactant les réserves

En millions d'euros	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impôt différé net
10-11			
Couverture de taux	- 1.4	-	- 1.4
Autres	-	-	-
Total	- 1.4	-	- 1.4
09-10			
Couverture de taux	3.9	3.7	0.2
Autres	-	-	-
Total	3.9	3.7	0.2

Note 26 : Autres provisions courantes

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Litiges clients	1.7	2.2	2.7
Autres risques et litiges	5.3	4.8	10.5
Restructurations	4.7	7.4	6.0
Avantages au personnel	0.1	0.1	0.1
Total	11.8	14.5	19.3
Variation de l'exercice	- 2.7	- 4.8	

Les règles appliquées à la constitution des provisions sont décrites à la Note 1 paragraphe 17 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Les variations de l'exercice comprennent les éléments suivants :

En millions d'euros			
10-11			
Changements de périmètre			- 0.6
Variations des provisions			- 2.0
Dotations de l'exercice		4.0	
Reprises utilisées		- 3.5	
Reprises non utilisées		- 2.5	
Reclassements			0.1
Écarts de conversion			- 0.2
Total			- 2.7
09-10			
Changements de périmètre			1.5
Variations des provisions			- 6.6
Dotations de l'exercice		7.2	
Reprises utilisées		- 11.8	
Reprises non utilisées		- 2.0	
Reclassements			-
Écarts de conversion			0.3
Total			-4.8

2.2 - Les changements de périmètre concernent les opérations suivantes :

En millions d'euros	Total
10-11	
Cylonie Ré	- 0.6
Total	- 0.6
09-10	
Atash Seeds	0.5
Limagrain Bulgaria	1.0
Total	1.5

Note 27 : Dettes financières courantes et non courantes

1- Composition des dettes financières

1.1 - Dettes financières non courantes

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Emprunts bancaires	279.6	203.9	207.1
Composante dettes des ORA ⁽¹⁾	-	-	0.2
Composante dettes des Océane ⁽²⁾	142.1	138.8	135.7
Engagement de rachat des minoritaires	16.3	8.6	3.2
Instruments dérivés ⁽³⁾	2.8	10.0	9.8
Dettes de locations financières	0.1	1.1	1.2
Autres dettes financières	1.0	0.8	1.0
Total	441.9	363.2	358.2
Variation de l'exercice	78.7	5.0	

⁽¹⁾ cf. Note 23

⁽²⁾ cf. Note 22

⁽³⁾ cf. Note 30

1.2 - Dettes financières courantes

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Emprunts bancaires	154.6	241.2	260.0
Composantes dettes des ORA ⁽¹⁾	-	0.3	0.5
Dettes de locations financières	0.1	0.2	0.2
Instruments dérivés ⁽²⁾	- 0.8	- 0.8	- 0.8
Comptes courants	37.0	4.2	4.3
Autres dettes financières	1.5	6.2	0.2
Intérêts courus	7.2	6.9	7.0
Total	199.6	258.2	271.4
Variation de l'exercice	- 58.6	- 13.2	

⁽¹⁾ cf. Note 23

⁽²⁾ cf. Note 30

1.3 - Endettement financier net

L'endettement financier net de la trésorerie et équivalents de trésorerie a évolué comme suit :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Dettes financières non courantes	441.9	363.2	358.2
Dettes financières courantes	199.6	258.2	271.4
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. Note 21)	- 371.3	- 373.6	- 251.9
Dettes financières nettes	270.2	247.8	377.7
Variation de l'exercice	22.4	- 129.9	

Les règles appliquées à la comptabilisation des dettes financières sont décrites à la Note 1 paragraphes 21.3, 21.4 et 24 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

2.1 - Analyse de l'évolution de la dette financière

2.1.1 Les principales variations de l'endettement financier sont les suivantes :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
30.06.09	358.2	271.4	629.6
Augmentations	16.6	-	16.6
Diminutions	-2.5	- 43.8	- 46.3
Retraitement des Océane ⁽¹⁾	3.1	-	3.1
Changements de périmètre	1.9	2.5	4.4
Retraitement des instruments dérivés	0.2	-	0.2
Engagement de rachat des minoritaires	4.9	-	4.9
Reclassements	- 22.1	22.1	-
Ecart de conversion	2.9	6.0	8.9
30.06.10	363.2	258.2	621.4
Augmentations	355.6	-	355.6
Diminutions	- 248.0	- 86.3	- 334.3
Changements de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	- 2.9	- 1.8	- 4.7
Reclassements	- 29.8	29.8	-
Retraitement des Océane ⁽¹⁾	3.3	-	3.3
Retraitement des ORA ⁽²⁾	-	- 0.3	- 0.3
Retraitement des instruments dérivés	- 7.2	-	- 7.2
Engagement de rachat des minoritaires	7.7	-	7.7
30.06.11	441.9	199.6	641.5

(1) Cf. Note 22

(2) Cf. Note 23

2.1.2 Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
10-11			
Néant	-	-	-
Total	-	-	-
09-10			
Atash Seeds	0.7	-	0.7
Clovis Matton	1.1	-	1.1
Su Tarim	0.1	2.5	2.6
Total	1.9	2.5	4.4

2.2 - Informations sur l'emprunt obligataire

Cet emprunt présente les caractéristiques suivantes :

Émetteur	Vilmorin (Océane) ⁽¹⁾
Date d'émission	06.06.08
Montant	149.5 M€
Échéance (amortissement in fine)	01.07.15
Possibilité de remboursement anticipé	01.07.13
Taux d'intérêt	4.50 %

⁽¹⁾ Cf. Note 22

2.3 - Informations sur les emprunts bancaires

La société Vilmorin a procédé, par anticipation, en octobre 2010, au renouvellement, à hauteur de 300 millions d'euros, de son précédent crédit, mis en place en juillet 2006.

L'emprunt ci-dessus comporte des clauses de défaut relatives au respect de certains ratios susceptibles, sous certaines conditions, d'entraîner leur exigibilité anticipée. Les caractéristiques sont les suivantes :

■ Montant d'origine des emprunts	300.0 M€
■ Société à laquelle le prêt a été consenti	Vilmorin
■ En cours	
• Au 30.06.2010	175.0 M€
• Au 30.06.2011	225.0 M€
■ Taux	Euribor + marge
■ Garanties accordées	Non
■ Existence de « covenants »	Oui

Suite à la mise en place d'un nouveau crédit syndiqué en octobre 2010, la ligne de crédit autorisé et confirmé s'élève à 300,0 millions d'euros, sur lesquels 75,0 millions d'euros sont non utilisés au 30 juin 2011.

Il existe des covenants sur la base des comptes consolidés de Vilmorin :

- Dettes financières sur EBITDA
- EBITDA sur frais financiers

Les covenants cités ci-avant sont respectés au titre de l'exercice 2010-2011.

2.4 - Ventilation des emprunts par nature de taux

La ventilation des dettes financières par nature de taux avant couverture est la suivante :

En millions d'euros	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes	Total
30.06.11			
Dettes financières à taux fixe	176.9	58.4	235.3
Dettes financières à taux variable	265.0	141.2	406.2
Total	441.9	199.6	641.5
30.06.10			
Dettes financières à taux fixe	167.3	65.3	232.6
Dettes financières à taux variable	195.9	192.9	388.8
Total	363.2	258.2	621.4

En tenant compte des instruments de couverture de taux, les dettes financières à taux variable sont couvertes à hauteur de 170,0 millions d'euros à fin juin 2011.

Note 28 : Fournisseurs et autres créditeurs

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Fournisseurs et comptes rattachés	172.7	160.4	145.0
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	12.3	10.6	10.4
Avances reçues des clients	1.7	2.0	0.7
Dettes sociales	56.0	49.3	45.5
Dettes fiscales	27.6	27.7	17.8
Autres dettes d'exploitation	106.7	126.0	118.5
Autres dettes hors exploitation	1.1	1.1	1.0
Total	378.1	377.1	338.9
Variation de l'exercice	1.0	38.2	

Les règles appliquées à la comptabilisation des fournisseurs et autres créditeurs sont décrites à la Note 1 paragraphe 20 des méthodes et principes comptables en IFRS.

2- Informations complémentaires

La variation de l'exercice comprend les principaux éléments suivants :

En millions d'euros	10-11	09-10
Changements de périmètre	0.7	9.4
Autres variations	20.7	2.5
Écarts de conversion	- 20.4	26.3
Total	1.0	38.2

Les changements de périmètre concernent :

En millions d'euros	Total
10-11	
Limagrain Guerra do Brasil	1.9
Cylonie Ré	- 0.5
Vilmorin Luxembourg	- 0.1
Flora Geissler GmbH	- 0.6
Total	0.7
09-10	
Atash Seeds	4.8
Belgian Seeds Company	0.6
Clovis Matton	3.5
Dalian Mikado	0.1
De Wulf & Co	0.1
Limagrain Bulgaria	- 0.2
Mesa Maize	0.4
Su Tarim	0.1
Total	9.4

La quasi-totalité des dettes fournisseurs et autres créditeurs est payable à moins d'un an.

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement les soldes à verser à la clientèle relatifs au dénouement des opérations de fin de campagne (reprise de stocks, remises de fin d'année).

Note 29 : Produits différés

1- Évolution des valeurs comptables

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Montant total	25.6	25.7	24.7
Variation de l'exercice	- 0.1	1.0	

Les règles applicables sont décrites à la Note 1 paragraphe 18 des méthodes et principes comptables en IFRS.

Ce poste comporte presque exclusivement les subventions d'investissement et d'exploitation.

2- Informations complémentaires

Les mouvements de l'exercice correspondent :

En millions d'euros	10-11	09-10
Subventions reprises en résultat	- 0.5	- 0.5
Changement de périmètre	-	-
Retraitement du Crédit d'Impôt Recherche de l'exercice	0.7	1.7
Autres	- 0.3	- 0.2
Total	- 0.1	1.0

Note 30: Instruments financiers

1- Instruments financiers par catégorie

En millions d'euros	30.06.11		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrument s dérivés	Non financiers (1)
Actifs financiers	29.3	29.3	21.0	8.3	-	-	-
Clients et autres débiteurs	483.4	483.4	-	387.9	-	-	95.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	371.3	371.3	-	371.3	-	-	-
Actifs financiers	884.0	884.0	21.0	767.5	-	-	95.5
Dettes financières non courantes	441.9	441.9	-	-	439.1	2.8	-
Dettes financières courantes	199.6	199.6	-	-	200.4	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	403.7	403.7	-	-	378.1	-	25.6
Passifs financiers	1 045.2	1 045.2	-	-	1 017.6	2.0	25.6

(1) A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

En millions d'euros	30.06.10		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instrument s dérivés	Non financiers (1)
Actifs financiers	41.8	41.8	33.7	8.1	-	-	-
Clients et autres débiteurs	434.3	434.3	-	358.8	-	-	75.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373.6	373.6	-	373.6	-	-	-
Actifs financiers	849.7	849.7	33.7	740.5	-	-	75.5
Dettes financières non courantes	363.2	363.2	-	-	353.2	10.0	-
Dettes financières courantes	258.2	258.2	-	-	259.0	- 0.8	-
Fournisseurs et autres créditeurs	402.8	402.8	-	-	377.1	-	25.7
Passifs financiers	1 024.2	1 024.2	-	-	989.3	9.2	25.7

(1) A l'actif, les créances fiscales et sociales, les charges diverses payées d'avance et les avances et acomptes versés n'ont pas été repris ci-dessus car ils ne sont pas considérés comme des instruments financiers selon IAS 39. Il en est de même au passif pour les produits différés.

2- Gestion des risques financiers

Vilmorin dispose d'une organisation dédiée s'appuyant sur des politiques de gestion des risques financiers approuvées par le Comité Exécutif, qui lui permet de gérer de façon centralisée les risques de change, matières premières, taux et liquidités auxquels elle est exposée.

Au 30 juin 2011, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour gérer ses risques peuvent s'analyser de la façon suivante :

2.1 - Informations relatives au risque de change

2.1.1 Objectifs

Vilmorin gère ses positions en devises avec pour objectif de couvrir les risques de fluctuation des parités relatives, pour l'essentiel, à ses opérations industrielles et commerciales. En effet, Vilmorin contracte des contrats à terme afin de couvrir uniquement un risque de change associé à des flux prévisionnels.

Dans cette perspective, une procédure de mutualisation du risque de change a été mise en place au sein du groupe. Cette position consiste principalement à souscrire des contrats à terme.

2.1.2 Actifs et passifs soumis par principales devises étrangères

En millions d'euros	Zone Euro	Dollar américain	Dollar canadien	Livre sterling	Dollar australien	Yen	Shekel	Livre Turque	Autres devises	Total
30.06.11										
Actifs ⁽¹⁾	1 059.9	203.4	10.5	31.4	10.9	64.5	57.0	33.1	103.6	1 574.3
Passifs ⁽¹⁾	784.3	95.5	21.3	11.4	2.3	40.7	14.8	12.5	36.8	1 019.6
Différentiel	275.6	107.9	- 10.8	20.0	8.6	23.8	42.2	20.6	66.8	554.7
30.06.10										
Actifs ⁽¹⁾	1 007.8	206.6	9.0	25.7	9.4	70.0	60.9	38.7	119.9	1 548.0
Passifs ⁽¹⁾	739.5	106.6	23.1	13.7	2.5	50.3	17.1	14.9	30.3	998.0
Différentiel	268.3	100.0	- 14.1	12.0	6.9	19.7	43.8	23.8	89.6	550.0

⁽¹⁾ Il s'agit de tous les postes du bilan qui sont exposés en devises étrangères sauf goodwill, stocks, impôts différés, réserves, provisions et charges et produits différés.

2.1.3 Information sur le nominal des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.11				
Contrats de change à terme	5.8	5.8	-	-
Options de change	-	-	-	-
Total	5.8	5.8	-	-
30.06.10				
Contrats de change à terme	4.9	4.9	-	-
Options de change	-	-	-	-
Total	4.9	4.9	-	-

2.1.4 Information sur la valeur des instruments de couverture de change

En millions d'euros	Total
30.06.11	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge ⁽¹⁾	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS
30.06.10	
Contrats sur transactions commerciales	
■ Cash flow hedge ⁽²⁾	-
Contrats sur opérations financières	
■ Fair value hedge	NS

⁽¹⁾ La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2011 est non significative (NS)

⁽²⁾ La valeur intrinsèque des contrats à fin juin 2010 est non significative (NS)

2.1.5 Informations sur l'exposition aux instruments de couverture de change

L'exposition nette de Vilmorin sur les montants notionnels concerne principalement les devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

En millions de devises	Dollar américain	Livre sterling	Yen	Dollar australien	Dollar canadien	Dollar néo-zélandais
Position nette avant gestion	10.7	1.5	0.0	1.1	- 0.3	0.3
Achats à terme			1.9		0.2	
Ventes à terme	-7.6					-0.5
Position nette après gestion	3.1	1.5	1.9	1.1	- 0.1	- 0.2

Au 30 juin 2011, les cours de change s'établissent pour 1 euro à 1,4453 dollar, 0,90255 livre sterling, 116,25 yens et 1,3485 dollar australien.

Au 30 juin 2011, l'analyse de la sensibilité sur la position nette après gestion est la suivante :

En millions d'euros	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien
Hypothèse de variation de devise (en %)	10%	10%	10%
Impact résultat (en valeur absolue)	0.2	0.2	0.1

Une variation de + ou - 10 % des cours de change contre euro serait non significative sur le résultat financier.

2.2 - Informations relatives au risque sur les matières premières

Des politiques de couverture du risque sur les matières premières sont mises principalement en place en Amérique du Nord et visent à limiter l'impact des variations de prix sur le résultat net consolidé, en identifiant et en neutralisant le risque au plus tôt, et dans certains cas dès la phase de production de semences.

Au 30 juin 2011, les instruments financiers dérivés mis en place par Vilmorin pour couvrir le risque sur matières premières sont des contrats futurs sur le maïs affichant un produit de 4.8 millions d'euros, contre un résultat nul sur l'exercice précédent.

2.3 - Informations relatives au risque de taux

2.3.1 Objectifs

La gestion du risque de taux est essentiellement assurée au niveau de Vilmorin qui centralise (hors cas particuliers ou contraintes réglementaires) les besoins ou excédents de trésorerie courants et stables des filiales et met en place de façon centralisée les financements externes appropriés.

2.3.2 Actifs et passifs soumis au risque de taux d'intérêt

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.11				
Actifs	13.7	10.0	2.6	1.1
Passifs	641.5	208.4	412.7	20.4
Différentiel	- 627.8	- 198.4	- 410.1	- 19.3
30.06.10				
Actifs	13.0	11.1	0.8	1.1
Passifs	621.4	258.2	338.6	24.6
Différentiel	- 608.4	- 247.1	- 337.8	- 23.5

2.3.3 Informations sur le nominal des instruments de couverture de taux d'intérêt

Vilmorin utilise pour la gestion du risque de taux d'intérêt de ses dettes financières des instruments dérivés dont les encours représentés par leur notionnel sont les suivants :

En millions d'euros	Nominal	Échéances					Valeur de marché
		2011	2012	2013	2014	> 2014	
Opérations qualifiées de couverture de flux de trésorerie	125.0	22.0	103.0				
Swap de taux							- 3.7
Opérations à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	50.0	20.0	30.0				
Swap de taux							- 1.5
Autres							- 0.1
Total	175.0	42.0	133.0				- 5.3

⁽¹⁾ Opérations non éligibles à la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39.

Les flux contractuels associés aux swaps de taux sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variables. Le montant différé en capitaux propres relatif aux instruments de couverture est reconnu en résultat sur la période où le flux d'intérêt de la dette impacte le résultat.

La part inefficace des instruments de couverture est non significative au 30 juin 2011.

2.3.4 Informations sur l'exposition au risque de taux d'intérêt

Sur la base de l'endettement financier net au 30 juin 2011, une variation de + ou - 1% des taux d'intérêt après instruments de couverture représenterait une charge ou un produit financier supplémentaire d'un montant limité de 0,7 million d'euros.

2.4 - Informations relatives au risque sur actions et actions propres

Les actions cotées détenues par Vilmorin sont soumises à un risque de volatilité inhérent aux marchés financiers.

Hors les titres consolidés, elles sont réparties en trois catégories :

- Titres mis en équivalence : ils concernent essentiellement la société Australian Grain Technologies (Australie) et la société Bio Seeds (Pays-Bas), les titres de la société Yuan Longping High-Tech Agricultural Company Ltd ayant été cédés en cours d'exercice (cf note 18).
- Actions présentes au sein du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente (cf. Note 17).
- Autres actifs financiers non courants.

Le risque actions des titres mis en équivalence ne fait pas l'objet de mesure spécifique de protection contre la baisse des cours.

Le risque sur actions du portefeuille Actifs financiers disponibles à la vente est représenté principalement par deux lignes d'actions qui ne sont pas cotées.

Il existe un contrat de liquidité sur les actions propres pour le compte de Vilmorin. Au 30 juin 2011, Vilmorin détenait 1 317 titres pour une valeur comptable égale à 0,1 million d'euros.

2.5 - Informations relatives au risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est assurée par la trésorerie de Vilmorin qui met à disposition de ses filiales les moyens de financement court ou long terme appropriés.

L'optimisation de la liquidité repose sur une gestion centralisée des excédents et besoins de trésorerie des filiales de Vilmorin.

Cette gestion opérée par la trésorerie de Vilmorin est effectuée principalement par le biais de conventions de cash-pooling et de prêts emprunts intra-groupe sous réserve que les réglementations locales le permettent.

Les financements externes sont également mis en place de façon centralisée par la trésorerie, permettant ainsi d'optimiser le coût des financements et l'accès au marché bancaire.

Vilmorin utilise une ligne de crédit confirmée : il s'agit d'un crédit syndiqué à 7 ans d'un montant de 300,0 millions d'euros à l'origine. L'encours est de 225,0 millions d'euros au 30 juin 2011 sur une autorisation de 300,0 millions d'euros, soit 75,0 millions d'euros non utilisés, ce qui constitue une réserve de liquidité significative.

Par ailleurs, il existe, au 30 juin 2011 des engagements financiers incluant des covenants financiers qui sont respectés.

L'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

En millions d'euros	Echéances			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
30.06.11				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	267.6	12.0	279.6
Composantes dettes des ORA	-	-	-	-
Composantes dettes des OCEANE	-	142.1	-	142.1
Engagements de rachat des minoritaires	-	4.4	11.9	16.3
Dérivés	-	- 2.2	5.0	2.8
Dettes sur locations financières	-	0.1	-	0.1
Autres dettes financières	-	0.7	0.3	1.0
Total des dettes non courantes	-	412.7	29.2	441.9
Dettes financières courantes	199.6	-	-	199.6
Total	199.6	412.7	29.2	641.5
Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs	15.3	28.6	1.2	45.1
30.06.10				
Dettes financières non courantes				
Emprunts bancaires	-	190.7	13.2	203.9
Composantes dettes des ORA	-	-	-	-
Composantes dettes des OCEANE	-	138.8	-	138.8
Engagements de rachat des minoritaires	-	8.6	-	8.6
Dérivés	-	- 1.3	11.3	10.0
Dettes sur locations financières	-	1.1	-	1.1
Autres dettes financières	-	0.7	0.1	0.8
Total des dettes non courantes	-	338.6	24.6	363.2
Dettes financières courantes	258.2	-	-	258.2
Total	258.2	338.6	24.6	621.4
Intérêts futurs sur emprunts et autres passifs	9.7	15.3	0.2	25.2

2.6 - Informations relatives au risque de crédit

Pour prévenir tout problème de recouvrement auprès de ses clients, Vilmorin a mis en place des limites de crédit individuelles qui sont régulièrement mises à jour en fonction à la fois de la situation financière de chaque client et de l'historique des paiements.

Enfin, Vilmorin, via certaines filiales, a souscrit une police d'assurance auprès de la Coface pour couvrir le risque crédit client. Au 30 juin 2011, Vilmorin n'a pas identifié de risque significatif.

A la date de clôture, la ventilation par antériorité des créances clients est la suivante :

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Créances non échues	263.7	272.5
Créances échues :		
■ retard compris entre zéro et trois mois	56.1	45.7
■ retard compris entre trois et six mois	23.3	10.6
■ retard compris entre six et douze mois	9.5	10.2
■ retard supérieur à un an	7.9	13.0
Clients bruts et comptes rattachés	360.5	352.0

Note 31 : Engagements hors bilan

Pour ses opérations courantes, le groupe est engagé à la clôture de l'exercice pour les montants suivants :

1- Engagements de garantie reçus

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Avals, cautions, garanties	2.8	3.6
Autres engagements	5.9	0.1
Total	8.7	3.7

La société Groupe Limagrain Holding a accordé une garantie fiscale à Vilmorin sur les sociétés Limagrain Genetics Inc et Limagrain Europe, lors de la cession et/ou apport de ces sociétés dans le cadre de l'apport de l'activité grandes cultures réalisée le 3 juillet 2006.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

2- Engagements de garantie donnés

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10
Avals, cautions, garanties	32.2	54.8
Clause de retour à meilleure fortune	7.7	7.8
Autres engagements	0.8	-
Total	40.7	62.6

Les avals, cautions et garanties donnés comportent :

- une lettre d'intention portant sur des annuités de loyer couvrant la durée résiduelle du bail commercial à long terme (25 ans) de la société Suttons pour 5,3 millions d'euros (6,3 millions d'euros au 30 juin 2010) et du site de Solingen (ex-siège de Flora Frey en Allemagne) pour 15,5 millions d'euros (16,8 millions d'euros au 30 juin 2010)
- un engagement de 9,9 millions d'euros vis-à-vis de fournisseurs nord-américains, contre 19,5 millions au 30 juin 2010.

La clause de retour à meilleure fortune correspond à un engagement de Limagrain Europe envers Groupe Limagrain Holding suite à l'intégration de l'activité grandes cultures (pour 7,0 millions d'euros) et aux engagements de deux sociétés américaines envers Groupe Limagrain Holding (pour 0,7 million d'euros).

3- Engagements réciproques

En millions d'euros	Nominal	Échéances		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
30.06.11				
Crédits bails	3.0	1.4	1.5	0.1
Contrats de location simple	26.5	7.8	16.1	2.6
Couverture de change (cf. Note 30)	5.8	5.8	-	-
Couverture de taux (cf. Note 30)	175.0	42.0	133.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	45.1	15.3	28.6	1.2
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.3	0.2	0.1	-
Autres engagements	22.8	9.8	13.0	-
Total	278.5	82.3	192.3	3.9
30.06.10				
Crédits bails	4.0	1.8	2.1	0.1
Contrats de location simple	27.8	6.9	16.5	4.4
Couverture de change (cf. Note 30)	4.9	4.9	-	-
Couverture de taux (cf. Note 30)	180.0	10.0	170.0	-
Intérêts à payer sur dettes à long et moyen termes	25.2	9.7	15.3	0.2
Contrats de recherche à long et moyen termes	0.3	0.2	0.1	-
Autres engagements	19.6	8.1	11.5	-
Total	261.8	41.6	215.5	4.7

Les couvertures de taux concernent les opérations suivantes :

3.1 - Au 30 juin 2011

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	170.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	-	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	5.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

3.2 - Au 30 juin 2010

Emprunts bancaires à moyen terme (crédit syndiqué)	180.0 M€	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois
ORA	-	Taux fixe sur taux variable à 6 mois
Emprunt à court terme	-	Taux fixe et semi-fixe sur taux variable à 3 mois

4- Dettes assorties de sûretés réelles

En millions d'euros	Dettes garanties ⁽¹⁾	Montant des sûretés consenties	Valeur comptable des biens donnés en garantie
30.06.10	44.5	104.2	104.2
30.06.11	38.0	101.1	101.1

⁽¹⁾ Il s'agit notamment de deux garanties accordées sur des actifs circulants et d'un nantissement de titres d'une filiale respectivement au profit d'un pool bancaire et d'une banque.

5- Autres engagements

Dans le cadre de l'accord signé avec DLF, Vilmorin s'est engagée sur des volumes d'achats jusqu'en 2016 auprès de cette société.

Afin d'assurer le bon approvisionnement des marchés et la maîtrise des niveaux de stocks, Vilmorin procède à des engagements d'achats de semences, au cours de l'exercice, auprès de producteurs.

Dans le cadre des opérations de cessions de la branche produits de jardin, notamment les sociétés Flora Frey et Carl Sperling intervenues au 30 juin 2008, une provision a été constituée à hauteur de 5,4 millions d'euros résultant des engagements pris lors de la cession. Le solde de cette provision au 30 juin 2011 s'élève à 3.3 millions d'euros.

Note 32 : Transactions avec les parties liées

1- Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles Vilmorin exerce une influence notable et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions avec les entreprises associées se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et les créances vis-à-vis des sociétés mises en équivalence sont des montants peu significatifs. Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont présentés à la Note 18.

2- Parties liées ayant une influence notable sur Vilmorin

Vilmorin est détenue majoritairement par le Groupe Limagrain. Les relations économiques développées avec des sociétés de ce Groupe au titre de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-après :

2.1 - Créances et dettes au 30.06.2011

En millions d'euros	Actif	Passif
Créances et dettes d'exploitation	2.7	28.8
Créances et dettes financières	-	5.0
Total	2.7	33.8

2.2 - Charges et produits de l'exercice 2010-2011

En millions d'euros	Charges	Produits
Achats et ventes de marchandises	- 63.8	2.5
Quotes-parts Groupe	- 9.6	2.0
Autres charges et produits d'exploitation	- 16.6	1.8
Charges et produits financiers	-	0.6
Total	- 90.0	6.9

3- Rémunérations des dirigeants

En millions d'euros	30.06.11	30.06.10	30.06.09
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif :			
- Avantages à court terme	1.7	1.3	1.6
- Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-
- Autres avantages à long terme	-	-	-
- Indemnités de fin de contrat de travail	1.0	0.8	0.8
- Paiements en actions	-	-	-
- Jetons de présence versés au Comité Exécutif	-	-	-

Le Comité Exécutif comptait six personnes sur l'exercice 2010-2011, contre cinq en 2009-2010.

En moyenne les indemnités contractuelles attribuées en cas de rupture de mandat d'un dirigeant correspondent à deux années de rémunération totale

Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des membres du Comité Exécutif

Le montant total des prestations à financer dans le cadre des départs en retraite du Comité Exécutif s'élève à 1,0 million d'euros au 30 juin 2011, y compris charges patronales.

Cet engagement fait l'objet d'un calcul actuariel permettant de déterminer un montant de provision pour indemnités de fin de carrière (IFC).

La provision pour IFC du Comité Exécutif fait partie de la provision pour IFC détaillée en Note 24.

4- Informations complémentaires

4.1 - Quotes-parts Groupe Limagrain

Des quotes-parts de gestion sont facturées par Groupe Limagrain Holding aux filiales de Vilmorin ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain sur la base d'une répartition des frais prévisionnels. Le montant facturé s'élève à 11,2 millions d'euros.

Les critères appliqués de façon homogène dans le Groupe Limagrain pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de gestion de plusieurs éléments :

- de l'EBITDA
- de la marge sur coût des ventes,
- des frais de recherche et développement,
- de la masse salariale.

Chacun de ces critères entre pour 25 % dans la pondération d'ensemble.

4.2 - Quotes-parts Vilmorin

De la même manière, Vilmorin facture des quotes-parts de gestion à l'ensemble de ses filiales ainsi qu'aux filiales du Groupe Limagrain selon les mêmes critères que les quotes-parts du Groupe Limagrain mentionnés ci-dessus. Le montant facturé s'élève à 18,8 millions d'euros.

Par ailleurs, Vilmorin facture également des prestations de nature scientifique aux sociétés dites de semences du groupe Vilmorin à savoir les branches Semences de grandes cultures et Semences potagères à destination du marché professionnel. Ce montant facturé à l'ensemble des filiales s'élève à 12,9 millions d'euros. Les critères appliqués de façon homogène dans le groupe Vilmorin pour effectuer cette répartition tiennent compte pour les prestations de nature scientifique de plusieurs éléments :

- des frais de recherche et de développement,
- de l'EBITDA.

Chacun de ces critères entre pour 50 % dans la pondération d'ensemble.

4.3 - Conventions de trésorerie et mutualisation du risque de change

Les sociétés ont signé avec Vilmorin des conventions permettant une optimisation de la gestion de leur trésorerie à des conditions assurant aux prêteurs une marge financière de 0,18 % par rapport à la base moyenne mensuelle EONIA.

D'autre part, Vilmorin assure la couverture du risque de change de façon centralisée pour ses filiales. Les principales devises couvertes sont le dollar américain, la livre sterling, le yen et le dollar australien (cf. Note 30 paragraphe 2.1).

4.4 - Autres opérations

Les autres opérations d'exploitation correspondent à des transactions commerciales courantes réalisées sur la base de prix de marché.

Note 33 :

Passifs éventuels

Dans le cadre de leurs activités, les sociétés opérationnelles de Vilmorin sont exposées à la survenance de litiges sur les produits vendus, en général couverts par les assurances.

À la date d'arrêté des comptes, il n'existe qu'un litige pour un montant réclamé de l'ordre de trois millions de dollars canadiens. En l'absence de fondement des réclamations du demandeur, aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Note 34 :

Événements postérieurs à la clôture

■ Prise de participation dans la société Brasmilho

Poursuivant son implantation sur le marché du maïs au Brésil, Vilmorin a finalisé début août l'acquisition des actifs dédiés aux semences de maïs et de sorgho de la société Brasmilho.

Basée à Goianésia, (Etat du Goiás), Brasmilho dispose de ressources génétiques de qualité, d'une usine de production et de traitement de semences et d'un réseau commercial couvrant la zone centrale du pays. Ces activités ont représenté en 2010 un chiffre d'affaires de près de 10 millions d'euros.

Dans un premier temps Vilmorin prend le contrôle majoritaire de Brasmilho à hauteur de 85 % ; selon les accords, Vilmorin prévoit de compléter intégralement cette participation avant fin 2012.

■ Achat par VCC Japan de la participation de Mitsubishi Plastics Inc

Le 15 juillet, VCC Japan a racheté 48 000 actions soit 16,5 % du capital de Mikado Kyowa Seed auprès de Mitsubishi Plastic Inc.

Annexe

Périmètre de consolidation 2011

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Holdings						
Gemstar SA	France	5 rue Saint-Germain l'Auxerrois - 75001 Paris	513 533 612	74.84	74.84	IG
Limagrain Genetics Inc	Canada	Centre CDP Capital - 1001 Victoria Square – Bloc E – 8 th Floor - Montreal H2Z 2B7		100.00	100.00	IG
Mikado Seed Holding K.K.	Japon	1-4-11 Ohnodai, Midori-ku - 267-0056 Chiba-shi		72.57	72.57	IG
VCC Japan	Japon	15-13 Nampeidaicho - Shibuya-Ku Tokyo		100.00	100.00	IG
VCC Seeds Israël Ltd	Israël	c/o Schwartz, Duvdevany, Lerner CPA - 76 Herzl Street - Haïfa		100.00	100.00	IG
VCO Participations SAS	France	Rue Limagrain – 63720 Chappes	523 301 976	100.00	100.00	IG
Vilmorin & Cie	France	4 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	377 913 728	100.00	100.00	IG
Vilmorin 1742 SARL	France	6 Quai de la Mégisserie – 75001 Paris	504 933 953	100.00	100.00	IG
Vilmorin Hong-Kong Ltd	Chine	Level 28, Three Pacific Place, 1Queen's Road East – Hong-Kong		100.00	100.00	IG
Vilmorin USA Corp	États-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400 County of New Castle Wilmington 19808 - Delaware		100.00	100.00	IG
Semences de grandes cultures						
Biogemma SAS	France	1 rue Edouard Colonne – 75001 Paris	412 514 366	55.01	55.01	IG
Biogemma UK Ltd	Royaume-Uni	Science Park - 200 Milton Road - Cambridge CB4 0GZ		100.00	55.01	IG
Biogemma USA Corp	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 - Delaware		100.00	55.01	IG
Genoplante-Valor SAS	France	523 Place des Terrasses – 91034 Évry	439 202 821	33.33	29.33	ME
Limagrain Europe						
Belgian Seeds Company Agro	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 - B-3300 Tienen		100.00	80.26	IG
Limagrain Clovis Matton Belgium	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	80.26	IG
De Wulf & Co	Belgique	58 rue de la Gare – 7780 Comines Warneton		100.00	80.26	IG
Eurodur	France	Loudes – 11400 Castelnaudary	338 982 614	47.45	38.09	IP
GIE Semences de Brie	France	RD 402 – 77390 Chaumes-en-Brie	388 147 845	50.00	40.13	IP
Limagrain A / S	Danemark	Marsalle III - 8700 Horsens		100.00	80.26	IG
Limagrain Belgium BVBA	Belgique	Esperantolaan 12 BUS B13 B 3300 Tienen		100.00	80.26	IG
Limagrain Central Europe	France	Biopôle Clermont-Limagne – 63360 Saint-Beauzire	438 205 320	99.99	80.26	IG
Limagrain Central Europe Cereals S.r.o.	République Tchèque	Praha 9 - Podedvorska 755/5 – 19800 - Kyje		100.00	80.26	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Limagrain d.o.o Beograd	Serbie	Bulevar Oslobođenja 127 - Novia Sad 21000		100.00	80.26	IG
Limagrain Europe	France	Ferme de l'Etang – BP 3 – 77390 Verneuil l'Etang	542 009 824	80.26	80.26	IG
Limagrain GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp - Edemissen – D 31234		100.00	80.26	IG
Limagrain Iberica	Espagne	Ctra Pamplona - Huesca Km 12 - Elorz - Navarra 31470		100.00	80.26	IG
Limagrain Italia SPA	Italie	Via Frescarolo 115 - Busseto PR 43011		100.00	80.26	IG
Limagrain Moldova srl	Moldavie	Bd. Stefan Cel Mare 162 – MD – Chisinau 2004		100.00	80.26	IG
Limagrain Nederland BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	80.26	IG
Limagrain Nederland Holding BV	Pays-Bas	Van der Haveweg 2 - 4411 RB Rilland		100.00	80.26	IG
Limagrain Romania SRLA	Roumanie	Soseaua Bucuresti Ploiesti Orasul Otopeni - Judetul Ilfov 075100		97.14	77.96	IG
Limagrain RU	Russie	Odesskaya street 41/43, 3rd Floor – Office 1 -350020 Krasnodar		100.00	80.26	IG
Limagrain Tohum Islah Ve Üretim Sanayi Ticaret AS	Turquie	Bayar Cad. Gülbahar Sokak N° 17/136 Kozyatagi-Erenkoy Istanbul 34742		67.00	53.78	IG
Limagrain UK Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	80.26	IG
Limagrain Ukraine t.o.v.	Ukraine	Pavlivska 10 street off.7 - 01054 Kiev		100.00	80.26	IG
Nickerson International Research	France	Rue Limagrain – 63720 Chappes	388 170 938	100.00	80.26	IG
Nickerson Sugar Beet Seed Ltd	Royaume-Uni	Market Rasen - LN7 6DT Rothwell Lincolnshire		100.00	80.26	IG
Seedline	Belgique	5 rue du Quai – 8581 Avelgem-Kerkhove		100.00	80.26	IG
Soltis	France	Domaine de Sandreau 31700 Mondonville-Blagnac	420 327 231	50.00	40.13	IP
Unisigma GIE	France	2 rue Petit Sorri – 60480 Froissy	317 760 668	46.00	36.92	ME
AgReliant						
AgReliant Genetics LLC	États-Unis	1122 East 169th Street Westfield, IN 46074		50.00	50.00	IP
AgReliant Inc	Canada	6836 Pain Court Line RR1- Ontario N0P1Z0		50.00	50.00	IP
Limagrain Cereal Seeds						
Australian Grain Technologies Pty Ltd	Australie	University of Adelaide – Waite campus building 4B – 5064 URRBRAE S.A.		32.77	32.77	ME
Investigación Trigo	Argentine	Lavalle 1527, 11 th floor – Office 44 – Buenos Aires		50.00	50.00	IP
Limagrain Cereal Seeds LLC	Etats-Unis	Corporation service Company – 2711 Centerville Road, Suite 400 - Wilmington 19808 – Delaware		65.00	65.00	IG
Limagrain South America						
Limagrain do Brasil Participações Ltda	Brésil	Avenida Pedroso de Moraes - 2101, 4° andar, sala 13 - CEP 05419-001 - Sao Paulo		100.00	100.00	IG
Limagrain Guerra do Brasil SA	Brésil	PR, na Rod. PR280, KM 140 - numero 8801 Bairro Cristo Rei-CEP 85508-280 Pato branco		70.00	70.00	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Limagrain South America	Argentine	Calle Esmeralda 130 4to piso – Buenos Aires		100.00	100.00	IG
Limagrain Asia						
Atash Seeds Private Ltd	Inde	Discoverer 9 th floor – International Tech Park – Whitefield Road – 560066 Bangalore		99.99	99.99	IG
Semences potagères						
Bio Seeds	Pays-Bas	Agro Business Park 90 – 3808 PW Wageningen		24.95	24.95	ME
Mikado Kyowa Seed						
Mikado Kyowa K.K.	Japon	15-13 Nanpeidai-cho-Shibuya-Ku 150-0036 Tokyo		69.27	62.42	IG
Dalian Mikado International Seed Co Ltd	Chine	Room 2702 – Liangju International Building – Dalian - 116011		80.00	49.93	IG
Vilmorin SA						
Anadolu Tohum Uretim Ve Pazarlama Anonim Sirketi	Turquie	Güzelyali, Bati Sahili, Ciftlik Sok. No.9 Pendik Istanbul 34903		100.00	99.95	IG
Vilmorin Atlas	Maroc	158 boulevard Abdellah Ben Yacine 20300 Casablanca		70.00	69.97	IG
Vilmorin do Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Maria Monteiro, 830, 2nd andar, sala 21 Campinas, Estado de Sao Paulo 13025-151 Cambui 151 Campinas/SP		100.00	99.95	IG
Vilmorin Iberica SA	Espagne	Calle Joaquim Orozco 17 - 03006 Alicante		99.91	99.86	IG
Vilmorin Inc	États-Unis	2551 North Dragon - 85745 Tucson Arizona		100.00	100.00	IG
Vilmorin Italia SRL	Italie	Center Gross CP 97 - Blocco 22 Via dei Notai 123 - 40050 Funo		100.00	99.95	IG
Vilmorin SA	France	Route du Manoir – 49250 La Méritré	562 050 864	99.95	99.95	IG
HM - Clause						
Alliance Semillas de Argentina	Argentine	Pavon 1478 - Capital Federal – CP 1151 Buenos Aires		100.00	100.00	IG
Alliance Semillas Sociedad Anonima	Chili	Casa Matriz – Hendaya 27 – Oficina 201 Las Condas Santiago		100.00	100.00	IG
Ceekay Seeds & Seedlings Pvt. Ltd	Inde	6-1-20/2, Walker New Bhoiguda 500 025 - Secunderabad		100.00	99.97	IG
Clause SA	France	Rue Louis Saillant – 26800 Portes-les-Valence	435 480 546	99.97	99.97	IG
Clause (Thailand) Ltd	Thaïlande	11th Floor, Panjabhum Building 127 South Sathorn Road, Tungmahamek 10120 Sathorn Bangkok		100.00	99.97	IG
Clause Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Miguel Penteado n°1038 Jardim Chapado CEP 13070118 Campesinas SP		100.00	99.97	IG
Clause India Private Ltd	Inde	6-1-20/2 New Bhoiguda – Secunderabad Hyderabad – 500025 - ANDHRA PRADESH		100.00	99.97	IG
Clause Italia	Italie	Via Emilia 11 – 10078 Venaria Real		100.00	99.97	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Clause Maghreb EURL	Algérie	Villa n°192 Quartier Amara 2 - Lotissement Alioua Fodhil – Chéraga - 16002 - Alger		100.00	99.97	IG
Clause Polska Sp.z.o.o.	Pologne	ul. Kbicka 32A - KRZECZOWICE		100.00	99.97	IG
Clause Spain SA	Espagne	Paraje La Reserva s/n Apdo Correos n°17 La Mojonera Almeria 04745	A-46031258	100.00	99.97	IG
Harris Moran Seed Company	États-Unis	555, Codoni avenue 95352 Modesto (Californie)		100.00	100.00	IG
Henderson Seed Group Trading AS Clause Pacific	Australie	165, Templestowe Road Lower Templestowe 3105 Bulleen Victoria		100.00	99.97	IG
Ica Seeds SAC	Pérou	Fundo la Viña S/N Caserio La Poruma Ica		100.00	100.00	IG
Leafyco	Etats-Unis	21866 Rosehart Way – 93908-9726 Salinas - Californie		100.00	100.00	IG
Plant Development Australia	Australie	165, Templestowe Road - Templestowe Lower – VIC 3107		100.00	99.97	IG
PT Clause Indonesia	Indonésie	Ruko Bumi Prayadan Permai Block B-6 Mertoyudan 56172 Magelang Jawa Tengah		100.00	99.97	IG
Semillas Harris Moran Mexicana	Mexique	Blvd. V. Carranza 2378-A Parque Industrial R.A.S.A. Mexicali, BC Mexico CP		100.00	100.00	IG
Su Tarim Turizm Insaat Taahhut Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	Turquie	Ali Cetinkaya Caddesi No : 125/7 07300 Antalya		51.00	50.98	IG
Hazera-Nickerson						
Asamia Cold Storage	Israël	DN Shikmim - Brurim		100.00	100.00	IG
Biotech Mah Management	Israël	DN Shikmim - Brurim		50.00	50.00	IP
Hazera Agriculture Technology and Services (Beijing) Co	Chine	Room 601-602, Tower D, Java Millenium Place - No. 18 Jianguomenwai Dajie, Chaoyang District – 100022 - Beijing		100.00	100.00	IG
Hazera Do Brasil Comercio de Sementes Ltda	Brésil	Rua Iris, 75 Holambra 13825-000 Sao Paulo		100.00	100.00	IG
Hazera España 1990	Espagne	C/Torrelaguna 75 – 2/8 Madrid		100.00	100.00	IG
Hazera Genetics	Israël	Brurim Farm MP - 79837 Shikmim		100.00	100.00	IG
Hazera Mexico Services SA		Calle Trapani No 4732 Local A Edificio Plaza Palermo - Palermo Residencial 80104 - CULIACAN - SINALOA		100.00	100.00	IG
Hazera Hellas Seeds & Plant Material	Grèce	Agamemnonos str. 51-53 Kallithea – 17675 Athens		100.00	100.00	IG
Hazera Holding International BV	Israël	DN Shikmim - 79837 Brurim		100.00	100.00	IG
Hazera Ltd	Ile Maurice	c/o Abacus Fin. Sces Ltd TM Building - Pope Hennessy Street - Port-Louis		100.00	100.00	IG
Hazera Seeds Inc	États-Unis	32 Loockerman Sq, Suite L 100 – Dover - Delaware		100.00	100.00	IG
Hazera Tohumculuk Ve Ticaret	Turquie	Necatibey St. Bascerrah N. 6/27 - Karakoy		100.00	100.00	IG

Raison sociale	Pays	Siège social	N° Siren	% Droit de vote	% Intérêt	Mode de consolidation
Nickerson Zwaan BV	Pays-Bas	Schanseind 27 BP28 - 4921 Pm Made		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan GmbH	Allemagne	2 Am Griewenkamp D31234 Edemissen		100.00	100.00	IG
Nickersonn Zwaan Seeds Private	Inde	c/o Ajoy Ghosh & Associates, Chartered Accountants F202, Brigade Nest, 1/9, Airport Road, Kodihalli – 560017 Bangalore		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Ltd	Royaume-Uni	Joseph Nickerson Research Centre Market Rasen LN7 6DT Rothwell		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan SA (Proprietary) Ltd	Afrique du Sud	121 Boshoff Street – 0181 - NEW MUCKLENEUK		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Sp. zo.o.	Pologne	ul. Marywilska 34 I - 03-228 - Warszawa		100.00	100.00	IG
Nickerson Zwaan Ukraine	Ukraine	Office # 101 - Strategichne shose 16 Str – 03680 - Kiev		100.00	100.00	IG
Produits de jardin						
Top Green SAS	France	ZA Les Pains - Les Alleuds 49320 Brissac Quince	432 004 679	33.33	33.33	ME
Oxadis						
C.H. Van Den Berg B.V.	Pays-Bas	Nijverheidsweg 1 (1693) Am Wervershoof		100.00	99.98	IG
Cnos Garden Sp. zo.o.	Pologne	ul. Ks.P. Wawrzyniaka 2 62-052 - 62-052		100.00	99.98	IG
Oxadis SA	France	65, rue de Luzais - BP 37 38291 St Quentin Fallavier	959 503 111	99.98	99.98	IG
Suttons						
Suttons Seeds (Holding) Ltd	Royaume-Uni	Woodview road – Paignton Devon - TQ4 7NG		100.00	100.00	IG

Mode de consolidation :

IG : intégration globale
IP : intégration proportionnelle
ME : mise en équivalence

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des coûts de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les notes 1.10.1 et 8 de l'annexe fournissent une information appropriée ;
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 1.23 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 14, 15 et 16 de l'annexe donnent une information appropriée ;
- La note 1.16 de l'annexe aux comptes consolidés précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une

évaluation par des actuaires externes au 30 juin 2011. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 24 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

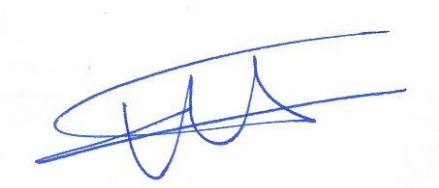
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Catherine Porta
Associée

Visas 4
Commissariat



Corinne Besson
Associée

COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 30 JUIN 2011 >

1 – Compte de résultat exercice 2010-2011

en milliers d'euros	Notes annexes	2010-2011	2009-2010
Chiffre d'affaires	1	37 801	37 327
Achats consommés			-
Marge brute		37 801	37 327
Autres produits d'exploitation	2	10 342	1 278
Reprises de provisions	3	180	2
Ressources d'exploitation		48 323	38 607
Frais de personnel		-11 784	-10 268
Impôts et taxes		-695	-450
Autres frais de fonctionnement		-31 205	-27 029
Dotations aux amortissements	3	-1 160	-1 275
Dotations aux provisions	3	-1	-180
Charges d'exploitation		-44 845	-39 202
Résultat d'exploitation		3 478	-595
Opérations en commun	4	-2 651	-5 164
Résultat financier	5	55 926	26 461
Résultat exceptionnel	6	2 631	6 258
Impôts et participation	7	4 011	5 687
Résultat net		63 395	32 647

2 – Bilan au 30.06.2011 – actif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant brut au 30.06.11	Amortissement t Provisions	Montant net au 30.06.11	Montant net au 30.06.10
Immobilisations incorporelles	8	14 578	-8 490	6 088	5 576
Immobilisations corporelles	9	322	-190	132	115
Immobilisations financières	10	475		475	743
Participations	10	807 430	-6 617	800 813	712 133
Créances rattachées à des participations	10	6 019		6 019	13 950
Prêts	10	161		161	125
Actif immobilisé		828 985	15 297	813 688	732 642
Stock					-
Avances et acomptes versés	11	469		469	30
Créances	11	300 911		300 911	274 941
Capital appelé non versé	12				-
Valeurs mobilières de placement	13	244 102		244 102	233 771
Disponibilités		9 064		9 064	681
Actif circulant		554 546		554 546	509 423
Comptes de régularisation actif	14	4 467		4 467	3 005
Total de l'actif		1 387 998	15 297	1 372 701	1 245 070
Engagements reçus	25			192 556	199 405
Créances garanties par des sûretés réelles	26			465	733

3 – Bilan au 30.06.2011 - passif

en milliers d'euros	Notes annexes	Montant net au 30.06.11	Montant net au 30.06.10
Capital		262 576	262 576
Primes d'émission		350 516	350 516
Réserves		12 666	11 034
Report à nouveau		19 770	13 032
Résultat de l'exercice		63 395	32 647
Provisions réglementées			
Capitaux propres	15	708 923	669 805
Provisions pour risques et charges	16	4 917	2 991
Emprunts et dettes financières	17	627 197	557 229
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18	9 027	6 667
Autres dettes	18	21 326	7 258
Passif exigible		657 550	571 154
Comptes de régularisation passif	19	1 311	1 120
Total du passif		1 372 701	1 245 070
Engagements donnés	25	269 114	301 794
Dettes garanties par des sûretés réelles	27	20 385	23 783

4 – Tableau des flux de trésorerie au 30.06.2011

en millions d'euros

	10-11	09-10	08-09
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat de l'exercice	63.4	32.6	37
Amortissements et provisions	6.4	2.8	-0.7
Amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes perçus			
Impôts différés			
Résultat sur opérations en capital	-3.4	-4.8	1
Marge brute d'autofinancement	66.5	30.6	37.3
Variation du besoin en fonds de roulement à périmètre constant			
⇐ Stocks			
⇐ Créances	-52.7	7.6	5.4
⇐ Dettes à court terme	16.1	-7.1	2.7
Trésorerie affectée aux opérations d'exploitation	-36.6	0.4	8.1
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix de cession des actifs immobilisés	28.1	11.4	
Acquisition d'immobilisations			
⇐ Immobilisations incorporelles	-3.5	-2.3	-2.3
⇐ Immobilisations corporelles	0	0	0
⇐ Immobilisations financières	-114.1	-48.9	-16.5
⇐ Charges étalées sur emprunt	-1.7	-0.5	0
Variation de périmètre – acquisitions (1)			
Variation de périmètre - cessions (1)			
Variation de prêts et créances immobilisées	8.2	12.9	27.5
Incidence des décalages de trésorerie			
Trésorerie affectée aux investissements	-83.1	-27.3	8.7
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation des capitaux propres	0	197.94	
Variation des dettes financières	46.6	-23.9	-16.3
Distribution de dividendes	-24.3	-23.7	-22.2
Incidence des décalages de trésorerie			
Trésorerie affectée aux opérations de financement	22.4	150.4	-38.5
INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-30.9	154.1	15.6
TRESORERIE A L'OUVERTURE (2)	318.3	164.2	148.6
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (2)	287.5	318.3	164.2

(1) Net de la trésorerie acquise ou cédée

(2) Intégrant des avances de trésorerie comptabilisées en Autres créances

5 – Annexe aux comptes sociaux au 30 juin 2011

▪ Faits caractéristiques

Dans le cadre de sa stratégie de développement, Vilmorin a poursuivi au cours de l'exercice 2010-2011 sa politique de croissance externe, notamment au Brésil, par une prise de participation dans Limagrain Guerra Do Brasil et son engagement de rachat irrévocable au bout de 5 ans de 30% des actions, en Inde par une prise de participation majoritaire d'Atash Seeds Private Ltd, et en Argentine par une prise de participation complémentaire dans Limagrain South America.

La mise en place en novembre 2010 d'un crédit syndiqué de 300 millions d'euros à échéance d'octobre 2015, qui met fin par anticipation au précédent dont l'échéance était fixée à juin 2011 vient renforcer les capacités financières de Vilmorin dans cette perspective d'accélération de son développement.

▪ Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels 2010-2011 sont présentés conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles sont constituées par des logiciels et des licences de recherche.

Les amortissements des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Certains actifs incorporels à durée de vie indéfinie peuvent ne pas faire l'objet d'un plan d'amortissement.

Les principales durées correspondent à celles généralement retenues dans le secteur d'activités :

- constructions : 10 à 20 ans.
- installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 à 10 ans.
- autres immobilisations corporelles (matériel de transport et de bureau) : 5 à 10 ans.

/ Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (prix d'acquisition augmenté des frais accessoires).

La valeur d'inventaire des titres est déterminée par référence à l'activité développée, aux résultats dégagés et aux perspectives d'évolution. Lorsque cette valeur le justifie, une provision est constituée en considération de la valeur attachée à la participation et de la quote-part de capitaux propres détenus.

Les actions propres sont présentées sous la rubrique « valeurs mobilières de placement » dans le cadre du contrat de liquidité.

/ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

/ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur au cours de mutualisation en vigueur dans le groupe. Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ; les différences d'actualisation sont portées au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change existant à la clôture font l'objet d'une provision pour risque de change, à l'exception des pertes latentes résultant de créances et dettes libellées dans la même devise et de même terme, pour lesquels les pertes et gains latents sont compensés.

/ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

/ Frais d'émission d'emprunt

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt de manière linéaire.

/ Changements de méthode d'évaluation et de méthode de présentation survenus au cours de l'exercice :

Néant.

/ Convention d'écriture

La société Vilmorin & Cie est dénommée Vilmorin dans la présente annexe.

▪ **Compléments d'information sur les éléments significatifs**

/ Notes de compte de résultat

Note 1

Chiffre d'affaires

En K€	10-11			09-10
	France	Etranger	Total	Total
Prestations de services	20 193	11 584	31 777	29 206
Autres produits annexes	5 541	483	6 024	8 121
Total	25 734	12 067	37 801	37 327

Le chiffre d'affaires se compose principalement des prestations de services réalisées au profit des filiales, facturées sous forme de quotes-parts de participation aux frais réels engagés.

Les autres produits annexes correspondent à des mises à disposition de personnel auprès des filiales et à des refacturations de programmes de biotechnologies.

Note 2

Autres produits

En K€	10-11	09-10
Subventions d'exploitation	21	19
Transfert de charges d'exploitation	10 321	1 259
Total	10 342	1 278

Les transferts de charges d'exploitation sont constitués essentiellement de refacturation de coûts de maintenance ERP, de frais de personnel détaché et pour l'année 2010-2011, de la refacturation de frais de recherche à Gemstar.

Note 3

Dotations et reprises d'amortissements et provisions d'exploitation

En K€	10-11		09-10	
	Reprises	Dotations	Reprises	Dotations
Amortissement des immobilisations		1 160	-	1 275
Autres provisions d'exploitation			-	-
Provisions pour risques et charges	180	1	2	180
Total	180	1 161	2	1 455

La reprise de provisions pour risques et charges correspond pour 180 milliers d'euros à une indemnité versée.

La dotation aux provisions pour risques et charges correspond à l'ajustement en matière de médailles du travail.

Note 4

Opérations en commun

Ces opérations correspondent à notre quote-part dans des sociétés en participation développant des programmes de recherche.

Note 5

Résultat financier

En K€	10-11		09-10	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Produits de participation	-	70 528	-	40 404
Produits des autres créances de l'actif immobilisé	-	457	-	683
Différences de change	2 407	4 041	2 977	3 769
Intérêts divers	19 654	7 645	18 420	4 535
Charges ou produits sur cession de valeurs mobilières de placement	41	54	122	108
Dotations et reprises de provisions	4 757	60	2 059	539
Total	26 859	82 785	23 578	50 038

Les produits de participation correspondent aux dividendes perçus des sociétés filiales.

Le produit des autres créances correspond aux intérêts perçus sur le prêt consenti à la société Limagrain Europe. Leur diminution est directement liée à la réduction du nominal ainsi qu'au taux variable appliqué.

Les différences de change concernent principalement le dollar américain, la livre sterling, le yen japonais, le shekel israélien et le dollar australien.

Il ressort un gain net sur cession de valeurs mobilières de placement intégralement liée au contrat d'animation des titres Vilmorin.

Les intérêts divers se composent principalement :

- Pour les charges : des frais financiers sur l'emprunt à moyen terme syndiqué, les OCEANE, l'emprunt moyen terme auprès de la banque de Tokyo, sur les comptes courants des filiales et sur les concours bancaires, spots et découverts
- Pour les produits : des intérêts sur les comptes courants des filiales, sur les couvertures de taux et sur les certificats de dépôts

Les dotations et reprises de provisions comprennent :

	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
• Des provisions sur titres de participations consolidés :		
- Vilmorin 1742	526 milliers d'euros	
• Des provisions sur titres de participations non consolidés : Avesthagen	2 011 milliers d'euros	
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'emprunt	308 milliers d'euros	
• Des dotations pour charge à répartir sur frais d'émission d'Océane et d'emprunt	501 milliers d'euros	
• Des provisions pour écart de conversion	576 milliers d'euros	60 milliers d'euros
• Des provisions pour mutualisation des devises	835 milliers d'euros	
	4 757 milliers d'euros	60 milliers d'euros

Note 6

Résultat exceptionnel

En K€	10-11		09-10	
	Charges	produits	Charges	Produits
Sur opérations de gestion	1 552	739	1 689	479
Sur opérations en capital	24 771	28 969	6 653	13 911
Sur dotations /reprises exceptionnelles	1 368	614	47	257
Total	27 691	30 322	8 389	14 647

Le résultat exceptionnel constitue un produit net de 2 631 milliers d'euros, correspondant aux principales opérations suivantes :

- Sur opération de gestion : prise en charge de loyers pour 1 546 milliers d'euros liée aux engagements pris lors de la cession des titres de la société Flora Frey en 2007/08 et d'encaissements de loyers sur une partie des locaux pour 739 milliers d'euros.
- Sur opération en capital : se compose d'un complément de prix reçu après la cession en 2009-2010 de la participation dans un laboratoire Nord Américain pour 2 266 milliers d'euros, d'une plus-value de cession sur la participation dans Vilmorin Luxembourg pour 998 milliers d'euros, d'un produit pour 845 milliers d'euros suite à l'accord signé soldant le montant retenu en garantie lors de l'acquisition des titres d'Hazera Genetics et d'un produit de 91 milliers d'euros sur la cession de la licence Chair.
- Sur dotations/reprises : le débouclage des provisions 2008-2009 (Flora Frey) fait apparaître un impact sur le résultat de -754 milliers d'euros sur cet exercice en couverture des montants ci-dessus.

Note 7

Impôts sur les bénéfices

En K€	10-11	09-10
Impôt sur les sociétés		
Intégration fiscale/charges	-2 060	
Intégration fiscale/produits	4 710	4 516
Crédit d'impôt recherche et mécénat	1 361	1 171
Total	4 011	5 687

Une intégration fiscale existe entre Vilmorin et les sociétés Clause SA et Oxadis SA depuis le 1^{er} juillet.2000.

La société Vilmorin 1742 est rentrée au 1^{er} juillet 2008 dans l'intégration fiscale de Vilmorin et la société Vilmorin SA fait également partie du groupe d'intégration fiscale depuis le 1^{er} juillet 2010.

Chaque société filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était indépendante, Vilmorin conserve à son profit les économies d'impôt réalisées.

Au titre de l'exercice 2010-2011, la répartition de l'impôt est la suivante :

• Clause SA :	+ 869 milliers d'euros
• Oxadis SA :	+ 1 950 milliers d'euros
• Vilmorin 1742 :	0 milliers d'euros
• Vilmorin SA :	- 2 060 milliers d'euros
• Vilmorin	+ 1 891 milliers d'euros
• Crédit d'impôt :	+ 1 361 milliers d'euros
Soit au total	+ 4 011 milliers d'euros

En K€	Allègements de la dette future d'impôt	Accroissements de la dette future d'impôt
Ecart de conversion	-	395
Provision pour mutualisation	835	-
Provisions liées aux engagements	0	-

/ Notes de bilan

Note 8

Immobilisations incorporelles

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.10	Acquisitions	Reclassement	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.11
Concessions, brevets, licences	11 623	269	1 114	1 910	11 096
Immobilisations incorporelles en cours	1 315	3 281	-1 114	-	3 482
Total	12 938	3 550	0	1 910	14 578

Les concessions, brevets et licences comprennent des logiciels d'application informatique et des licences de recherche.

Au cours de l'exercice 2010-2011, ont été acquis 3 550 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles dont 3 310 milliers d'euros de licences et un droit d'accès à des technologies pour 240 milliers d'euros (non amortissable, licence perpétuelle). Il a également été cédé pour 1 910 milliers d'euros un droit d'accès à des technologies acquis en 2009.

Conformément à l'évolution de la réglementation (règlement N° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs), les charges à répartir relatives aux accords conclus avec les sociétés néerlandaises Bioseeds BV et Keygene NV au cours de l'exercice 2000-2001 ont été reclassées en immobilisations incorporelles, puisqu'ayant le caractère de licences d'exploitation, pour leur montant non amorti au 30 juin 2005, soit 4 852 milliers d'euros.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la société Vilmorin a conclu un accord avec les sociétés néerlandaises Bio Seeds BV et Keygene NV, lui ouvrant un accès illimité à différentes techniques, banques de données et savoir-faire développés depuis plus de dix ans dans le domaine des biotechnologies (marqueurs moléculaires, transgénèse, cartographie des espèces...).

L'engagement initial souscrit de manière irrévocable portait sur 8 millions d'euros payables sur la base d'un échancier défini jusqu'en 2005 ; il ouvrait un accès immédiat et illimité aux éléments décrits ci-dessus. Cet engagement s'accompagne, pour les années futures, d'un accord de recherche visant à améliorer les technologies existantes et à en développer de nouvelles.

L'accord conclu ouvre à Vilmorin des perspectives économiques favorables lui permettant notamment :

d'économiser des moyens importants en main d'œuvre et surfaces d'essais

d'accélérer les délais de sortie et de mise en marché de nouvelles variétés

d'optimiser les caractéristiques de ces nouvelles variétés, les rendant ainsi plus compétitives.

La durée moyenne du cycle d'exploitation des variétés étant de longue durée, généralement supérieure à dix ans, le plan d'amortissement a été limité à dix ans. Cet amortissement a commencé au 1^{er} juillet.2001 compte tenu de la date de signature de l'accord (fin juin 2001).

Amortissements En K€	Total au 01.07.10	Dotations	Sorties de l'actif	Total au 30.06.11
Concessions, brevets, licences	7 362	1 128	-	8 490
Total	7 362	1 128	-	8 490

Note 9

Immobilisations corporelles

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.10	Acquisitions	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.11
Autres immobilisations corporelles	273	49	-	322
Total	273	49	-	322

Amortissements En K€	Total au 01.07.10	Dotations	Sorties de l'actif	Total au 30.06.11
Autres immobilisations corporelles	158	32	-	190
Total	158	32	-	190

Note 10

Immobilisations financières

Brut En K€	Valeur brute au 01.07.10	Acquisitions	Sorties de l'actif	Valeur brute au 30.06.11
Titres de participation	716 213	114 074	- 22 857	807 430
Créances rattachées à des participations	13 950	6 019	- 13 950	6 019
Prêts	125	39	- 3	161
Autres créances immobilisées	733		-268	465
Autres immobilisations financières	10			10
Total	731 031	120 132	- 37 078	814 085

L'augmentation des titres de participation est relative à :

- L'acquisition des titres de Vilmorin Hong Kong :	11 000 milliers d'euros
- L'acquisition des titres de Vilmorin Luxembourg :	2 milliers d'euros
- L'acquisition des titres de Vilmorin USA Corp :	69 744 milliers d'euros
- L'acquisition des titres de Atash Seeds Private Ltd :	3 500 milliers d'euros
- La participation à l'augmentation de capital de Atash Seeds Private Ltd :	2 100 milliers d'euros
- La participation à l'augmentation de capital de Limagrain South America :	3 296 milliers d'euros
- La création de la société Limagrain do Brasil Participações Ltda:	18 471 milliers d'euros
- L'acquisition de titres de Limagrain Europe par la conversion d'ORA	5 961 milliers d'euros

Les cessions de titres de participations correspondent à :

- La cession de 2 titres Bioseeds :	2 milliers d'euros
- La cession de 12 005 titres Limagrain South America :	184 milliers d'euros
- La cession de 1 223 titres Gemstar :	25 milliers d'euros
- La cession de la totalité des titres de Vilmorin Luxembourg :	22 644 milliers d'euros

Les créances rattachées à des participations sont constituées par le rachat des ORA à la société filiale Limagrain Europe pour 5 994 milliers d'euros au 30 juin 2011 et d'une avance à la société filiale VCO Participations pour 25 milliers d'euros au 30 juin 2011.

Provisions En K€	Total au 01.07.10	Dotations	Reprises	Total au 30.06.11
Titres de participation	4 080	2 537		6 617
Prêts				
Total	4 080	2 537		6 617

Il a été constitué des dotations aux provisions sur titres de participation suivantes :

• Vilmorin 1742	526 milliers d'euros
• Avesthagen	2 011 milliers d'euros

Note 11

Créances

En K€	30.06.11	30.06.10
Fournisseurs avances versées	469	30
Clients et comptes rattachés	14 046	2 338
Autres créances d'exploitation	40 644	2 036
Comptes courants	244 770	270 452
Comptes courants intégration fiscale	1 451	115
Provision sur créances		
Total	301 380	274 971

Les autres créances d'exploitation se composent principalement d'une créance d'impôt sur les sociétés et TVA pour 14 991 milliers d'euros, de la participation aux programmes de recherche Biogemma pour 1 678 milliers d'euros, d'une avance consentie à un partenaire recherche, Biotech Plant Genomic Fund pour 196 milliers d'euros, couverte par une provision pour risque de même montant, et d'une créance à recevoir de 23 642 milliers d'euros sur la cession de titres Vilmorin Luxembourg.

Les comptes courants financiers comprennent :

Des avances à des sociétés liées, dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée de Vilmorin pour un montant de 239 615 milliers d'euros. Elles sont rémunérées aux conditions appliquées à l'ensemble du groupe, sur la base du coût moyen des ressources court terme du mois considéré + 0,18 %

Une avance consentie à la société VCC Seeds en Israël pour 211 milliers d'euros et portant intérêt au taux de 4 %

Une avance consentie à la société VCC Japan pour 4 943 milliers d'euros et portant intérêt au taux LIBOR JPY moyen 3 mois + 0,88 %.

Note 12

Capital souscrit appelé non versé

Néant

Note 13

Valeurs mobilières de placement

En K€	30.06.11	30.06.10
Actions propres	109	15
Autres valeurs mobilières de placement	83 993	133 756
Certificats de dépôt	160 000	100 000
Total	244 102	233 771

Les actions propres représentent 1 317 titres au 30.06.2011 au prix unitaire moyen de 82,92 euros. Au cours de l'exercice 2010-2011, il a été procédé à l'acquisition de 135 078 titres au prix unitaire moyen de 81,32 euros et à la cession de 133 980 titres au prix unitaire moyen de 81,28 euros.

Les autres valeurs mobilières de placement sont constituées par des SICAV de trésorerie dont la valeur vénale est proche de la valeur comptable.

Les certificats de dépôts sont composés de 20 millions d'euros à échéance du 09 août 2011 au taux de 1.1%, 40 millions d'euros à échéance du 08 septembre 2011 au taux de 1,69%, 50 millions d'euros à échéance du 28 septembre 2011 au taux de 1,60% et 50 millions d'euros à échéance du 28 septembre 2011 au taux de 1.778%.

Note 14

Comptes de régularisation actif

En K€	30.06.11	30.06.10
Charges constatées d'avance	776	793
Frais d'émission d'emprunts à étaler sur plusieurs exercices	3 003	2 109
Ecart de conversion actif	688	103
Total	4 467	3 005

Les charges constatées d'avance sont essentiellement composées de charges liées à des abonnements et des charges de maintenance informatique facturés annuellement.

Les frais d'émission d'emprunts à étaler correspondent aux commissions versées lors de la mise en place de l'emprunt à moyen terme syndiqué en octobre 2010 et à celles versées lors de l'émission des Océane en juin 2008.

Note 15

Capitaux propres

En K€	30.06.10	Affectation du résultat	Distribution du résultat	Résultat de l'exercice	Mouvements de l'exercice	30.06.11
Capital social	262 576					262 576
Primes d'émission	350 516					350 516
Réserve légale	11 034	1 632				12 666
Report à nouveau	13 032	31 015	- 24 277			19 770
Résultat de l'exercice	32 647	- 32 647		63 395		63 395
Amortissements dérogatoires	0					
Total	669 805	0	- 24 277	63 395		708 923

Le capital social est composé de 17 218 101 actions de 15,25 euros chacune.

L'augmentation de la réserve légale correspond à l'affectation du résultat au 30.06.2010 décidée lors de l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2010.

La variation du report à nouveau correspond à l'écart entre le solde reporté à nouveau et la distribution des dividendes de l'exercice pour 24 277 milliers d'euros.

Note 16

Provisions pour risques et charges

En K€	30.06.10	Dotations	Reprises	30.06.11
Provisions pour risque de change	30	580	- 30	580
Provisions pour mutualisation		835		835
Autres provisions pour risques	231		-35	196
Provisions pour charges	2 730	1 370	- 794	3 306
TOTAL	2 991	2 784	- 859	4 917

Une provision pour risque de change a été constituée pour 580 milliers d'euros.

Une provision pour mutualisation de change a été constituée pour 835 milliers d'euros.

La provision pour charges correspond à :

- la provision pour médailles du travail pour 11 milliers d'euros
- au solde des obligations liées à la cession des titres Flora Frey pour 3 294 milliers d'euros

Note 17

Emprunts et dettes financières

En K€	30.06.10	Accroissement	Remboursement	Effet Change	30.06.11
Emprunts à long terme					
Emprunts obligataires convertibles : Océane	156 228	6 727	- 6 731	-	156 224
Emprunts à moyen et long terme	213 870	50 127	- 3 485	-	260 512
Total long terme	370 098	56 854	- 10 216		416 736
Concours bancaires courants					
Spot euros et devises	36 081	37 022	- 36 081	-	37 022
Comptes courants	90 835	60	- 76 955	-	13 940
Total court terme	187 131	165 826	- 142 496	-	210 461
Total emprunts	557 229	222 680	- 152 712	-	627 197

Caractéristiques des Océane émises

Date d'émission	06.06.08
Nombre d'obligations émises	958 579
Montant total de l'émission	149 500 K€
Echéance	01.07.2015 avec possibilité de remboursement anticipé au 01.07.2013
Taux d'intérêt	4.5%

Une Océane donne droit à une action, rapport qui pourra être modifié selon les critères décrits dans la note d'opération déposée auprès de l'AMF sous le numéro de visa 08-107.

Caractéristiques des emprunts à long et moyen terme

Montant d'origine des emprunts	300 M€
En cours au 30.06.2011	225 M€
Taux	Euribor + marge
Garanties accordées	Non
Existence de « covenants »	Oui

Note 18

Autres dettes

En K€	30.06.11	30.06.10
Dettes fiscales et sociales	6 644	3 848
Comptes courants intégration fiscale	12 937	301
Dettes sur immobilisations	-	2 262
Dettes fournisseurs et autres	9 027	6 667
Autres dettes d'exploitation	1 745	847
Total	30 353	13 925

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement :

- Des avoirs à établir pour 1 403 milliers d'euros
- Des produits financiers sur SWAP de taux pour 290 milliers d'euros

Note 19

Comptes de régularisation passif

En K€	30.06.11	30.06.10
Ecart de conversion	1 311	1 120
Total	1 311	1 120

Note 20

Echéancier des créances et dettes

En K€	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total au 30.06.11
1 – Créances				
• Créances rattachées à des participations	25			25
• Prêts	3	10	148	161
• Autres titres immobilisés	5 994			5 994
• Autres immobilisations financières	90	385		475
• Fournisseurs, avances versées	469			469
• Clients et comptes rattachés	14 046			14 046
• Comptes courants financiers	244 770			244 770
• Autres créances d'exploitation	40 644			40 644
• Comptes courants d'intégration fiscale	1 451			1 451
• Charges constatées d'avance	776			776
• Frais d'émission d'emprunt à étaler sur plusieurs Exercices	958	2 045		3 003
TOTAL	309 226	2 440	148	311 814
2 – Dettes				
• Emprunts obligataires convertibles	6 727	149 497		156 224
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 025	216 090	3 397	260 512
• Spots	13 940			13 940
• Concours bancaires courants	37 022			37 022
• Fournisseurs et comptes rattachés	9 027			9 027
• Dettes fiscales et sociales	6 644			6 644
• Comptes courants financiers	159 499			159 499
• Comptes courants intégration fiscale	12 937			12 937
• Dettes sur immobilisations et comptes Rattachés				
• Autres dettes d'exploitation	1 745			1 745
TOTAL	288 566	365 587	3 397	657 550

Note 21

Ventilation de l'effectif

Répartition par catégorie	30.06.11	30.06.10
Cadres	87	68
Non cadres	26	24
Total	113	92

Répartition par fonction	30.06.11	30.06.10
Administration	105	86
Recherche	8	6
Total	113	92

Note 22

Identité de la société consolidante

Société Coopérative Agricole Limagrain
Siège social : Chappes (Puy-de-Dôme)
N° Siret : 775.633.357.00014

Note 23

Entreprises liées

En K€	Montant brut		Provisions et amortissements	
	Total	dont sociétés liées	Total	dont sociétés liées
Immobilisations financières				
Participations	807 430	791 736	6 617	1 606
Créances rattachées à des participations	6 019	6 019		
Prêts	161			
Autres immobilisations financières	10			
Autres créances immobilisées	465			
Créances				
Fournisseurs. acomptes versés	469			
Clients et comptes rattachés	14 046	13 513		
Comptes courants financiers	244 770	244 770		
Autres créances	40 644	103		
Comptes courants intégration fiscale	1 451	1 451		
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260 512	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 027	3 833		
Comptes courants	159 499	157 814		
Dettes fiscales et sociales	6 644	-		
Comptes courants intégration fiscale	12 937	12 937		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 745	1 467		
Résultat financier				
Charges financières	26 859	481		
Produits financiers	82 785	77 173		

Note 24

Tableau des filiales et participations financières

<u>FILIALES KE ou KDEVICES</u>	<u>Capital</u>	<u>Capitaux Propres avant Repart.</u>	<u>% Détenu</u>	<u>Valeur Comptable Brute</u>	<u>Valeur Comptable Nette</u>	<u>Dividendes Encaissés</u>	<u>Chiffre d'affaires H.T.</u>	<u>Résultat</u>	<u>Cautions Avals</u>	<u>Avances</u>
Participations > 50 %										
Atash Seeds Private Ltd	INR 13 307	INR 299 732	99,99	11 407	11 407	-	INR 54 459	INR -141 804	-	-
BIOGEMMA	48 336	48 150	55,01	30 800	30 800	-	-	-2 120	-	-
CLAUSE SA	10 061	77 496	99,97	50 194	50 194	17 736	125 201	24 175	-	5 700
HAZERA GENETICS	ILS 22 782	ILS 476 012	100	83 523	83 523	3 028	ILS 287 894	ILS 6 275	-	-
LIMAGRAIN GENETICS Inc	CAD 39 901	CAD 78 572	100	40 100	40 100	-	-	CAD 37 455	-	-
LIMAGRAIN EUROPE	9 091	265 617	80,26	247 156	247 156	2 353	216 356	4 401	-	138 422
LIMAGRAIN SOUTH AMERICA	ARS 19 059	ARS 13 931	99,94	6 876	6 876	-	ARS 1 374	ARS -4 410	-	-
OXADIS SA	4 847	10 770	99,98	7 775	7 775	464	51 768	3 167	-	-
SUTTONS SEEDS Ltd	GBP 500	GBP 2 979	100	5 445	5 445	-	GBP 19 488	GBP 182	5 293	-
VCC JAPAN Ltd	JPY 60 000	JPY -56 175	100	424	424	-	-	JPY -20 748	-	4 943
VCC SEEDS ISRAEL Ltd	ILS 0,1	ILS -752	100	0,02	0,02	-	-	ILS 178	-	211
VILMORIN SA	12 032	68 982	99,95	55 695	55 695	23 978	79 678	15 692	-	11 468
VILMORIN 1742	2 000	363	99,95	1 999	393	-	1 254	-521	-	-
VILMORIN HONG KONG Ltd	40 000	40 014	100	40 000	40 000	22 517	-	31 540	-	-
LIMAGRAIN DO BRASIL Participações Ltda	BRL 41 001	BRL 40 725	100	18 471	18 471	-	-	BRL -276	-	-
VCO PARTICIPATIONS	1	-1	100	1	1	-	-	-2	-	-
VILMORIN USA CORP	USD 163 521	USD 120 111	100	162 431	162 431	-	-	USD -182	-	184
Participations <50 %										
GEMSTAR	49	-4 712	25,04	12	12	-	-	-4 760	-	-
AVESTHAGEN	-	-	4,60	5 011	-	-	-	-	-	-
ARCADIA BIOSCIENCE Inc				18 892	18 892	-				
AUSTRALIAN GRAIN TECHNOLOGIES PTY Ltd	32 617 AUD	13 382 AUD	32,77	8 021	8 021	-	-	1 576 AUD	-	-
BIO SEEDS	1 788	15 268	25	1 092	1 092	-	-	-110	-	-
CEE KAY SEEDS&SEEDLING Private Ltd	INR 300	INR -7 326	N/S	0.2	0.2	-	-	INR -339	-	-
CLAUSE INDIA Private Ltd	INR 40 500	INR 73 316	N/S	-	-	-	INR 304 937	INR 23 042	-	-
CLAUSE BRASIL Comercio de Sementes Ltda	BRL 556	BRL 10 070	0,02	0,03	0,03	0,3	BRL 25 042	BRL 5 196	-	-
PT CLAUSE INDONESIA	IDR 2 400 000	IDR 1 747 520	0,03	0,1	0,1	-	IDR 4 420 012	IDR -1 127 624	-	-
CLAUSE THAILAND Ltd	THB 110 000	THB 1 766	N/S	-	-	-	THB 7 820	THB -24 736	-	-
MIKADO KYOWA K.K.	JPY 109 350	JPY 3 384 334	44,27	10 533	10 533	439	JPY 9 104 539	JPY 471 413	-	-
SU TARIM	TRY 4 100	TRY 1 562	N/S	-	-	-	TRY 6 390	TRY -1 014	-	-
INVESTIGACION TRIGO	ARS 1 057	ARS 1 263	50	570	570	-	-	ARS 251	-	-
TOP GREEN SAS	3 000	5 170	33,33	1 000	1 000	-	-	286	-	-
VILMORIN ITALIA SRL	47	660	1	0,6	0,6	10	12 199	593	-	-

Note 25

Engagements hors bilan

En K€	Engagements reçus	Engagements donnés
Indemnités de départ à la retraite		991
Avals, cautions, garanties		75 567
Achat/Vente à terme de devises	22 556	22 556
Gestion du risque de taux	170 000	170 000
Total	192 556	269 114

Les indemnités de départ en retraite sont évaluées en fonction des conventions applicables à la société selon la méthode des salaires de fin de carrière.

A ce titre, sont pris en compte les paramètres suivants : projection d'augmentation des salaires, turnover de l'effectif, espérance de vie, actualisation.

Les avals, cautions et garanties comportent des engagements donnés au profit des filiales dans le cadre de leur financement (29 932 milliers d'euros) et de leurs relations contractuelles (24 834 milliers d'euros).

Ils comportent par ailleurs des engagements donnés en faveur de Flora Frey et de Suttons sur des annuités de loyers de certains baux commerciaux à long terme (20-25 ans).

Flora Frey : 15 508 milliers d'euros
Suttons : 5 293 milliers d'euros.

Aucun arriéré n'est dû à ce jour.

Achat/Vente à terme de devises : Depuis le 01.07.2007, Vilmorin assure la gestion du risque de change du groupe (précédemment en place sur Groupe Limagrain Holding) au travers d'un schéma de gestion mutualisée. Les engagements réciproques de Vilmorin vis-à-vis des sociétés s'élèvent à 16 794 milliers d'euros et à 5 762 milliers d'euros auprès des banques.

Gestion du risque de taux : afin de se couvrir contre le risque de taux sur les emprunts contractés, la société utilise des swaps de taux fixe contre variable sur une partie de sa dette financière.

Dans le cadre des contrats de cessions de titres, des garanties de passif ont été accordées.

Les engagements Vilmorin en matière de Droit Individuel à la Formation s'élèvent à 8 129 heures au 30.06.2011 valorisés pour un montant de 96 660 EUR.

Note 26

Créances garanties par des sûretés réelles

En K€	Créances garanties	Montant des sûretés
Autres créances immobilisées	465	465
Total	465	465

Note 27

Dettes garanties par des sûretés réelles

En K€	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes de biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 385	83 523	83 523
Total	20 385	83 523	83 523

▪ **Événements postérieurs à la clôture**

Poursuivant son implantation au Brésil, Vilmorin a pris début août le contrôle majoritaire de la société Brasmilho à hauteur de 85%, l'accord prévoyant de compléter intégralement cette participation avant fin 2012

▪ **Résumé pluri-annuel des principales données**

En K€	10-11	09-10	08-09	07-08	06-07
Capital en fin d'exercice					
Capital social	262 576	262 576	204 226	204 226	204 226
Nombre actions ordinaires	17 218 101	17 218 101	13 391 857	13 391 857	13 391 857
Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires total hors taxes	37 801	37 327	33 993	29 963	27 309
<i>Dont France</i>	25 734	26 775	24 348	20 444	19 108
<i>Export</i>	12 067	10 552	9 645	9 519	8 201
<i>Dont Services</i>	31 777	37 327	33 993	29 963	27 309
Résultat avant impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	65 818	29 723	28 878	-13 051	25 609
Résultat après impôts sociétés, participation et dotations aux amortissements et provisions	63 395	32 647	37 004	4 203	25 818
Résultat distribué	25 827	24 278	23 704	22 230	22 230
Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	4.05	2.06	2.71	-0.06	2.18
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.68	1.90	2.76	0.31	1.93
Dividende attribué à chaque action	1.50	1.41	1.77	1.66	1.66
Personnel					
Effectif moyen propre (1)	105	89	87	88	82
Masse salariale totale	6 726	6 027	5 511	4 958	4 720

(1) En nombre de personnes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Vilmorin & Cie S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : La société évalue la valeur d'inventaire des titres de participation détaillés dans les notes 10 et 24 de l'annexe selon la méthode décrite dans la note relative aux règles et méthodes comptables. Nous avons revu l'approche utilisée par la société et sur la base des éléments disponibles, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par la société au 30 juin 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil

d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

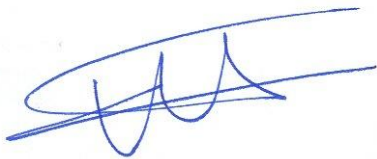
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

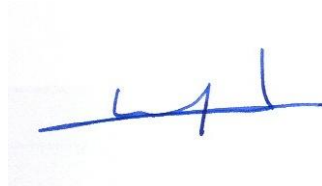
Paris La Défense et Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Visas 4
Commissariat



Catherine Porta
Associée



Corinne Besson
Associée

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2010-2011

Publications réalisées par Vilmorin & Cie sur son site internet au cours de l'exercice 2010-2011 :

	Date de publication
COMMUNIQUES DE PRESSE	
Chiffre d'affaires à la fin du 3ème trimestre 2010-2011 : +12,3%. Perspectives de croissance d'activité 2010-2011 révisées à la hausse	09.05.2011
Résultats semestriels 2010-2011 : progression du résultat net part du Groupe (+5,7M€) et des perspectives de croissance soutenue pour 2010-2011	23.02.2011
Chiffre d'affaires semestriel 2010-2011 : +9,7 % à données comparables	09.02.2011
Vilmorin redéfinit son partenariat avec la société chinoise Longping High-Tech	01.02.2011
Chiffre d'affaires 1er trimestre 2010-2011 : +6,4 % à données comparables. Croissance en ligne avec les objectifs, soutenue par une forte dynamique en semences potagères	09.11.2010
Vilmorin poursuit avec succès la consolidation de ses ressources financières	02.11.2010
Mise à disposition du rapport annuel financier annuel au 30 juin 2010	22.10.2010
Résultats annuels 2009-2010 : Stabilité de la marge opérationnelle courante et légère progression du résultat net part du Groupe. Des perspectives de croissance dynamiques pour 2010-2011	06.10.2010
Chiffre d'affaires annuel 2009-2010 : 1 064 M€ (+4.6% à données comparables)	03.08.2010
DOCUMENT DE REFERENCE	
Actualisation du document de référence 2009-2010 (n° d'enregistrement AMF : D10-0832-A01)	18.03.2011
Rapport annuel 2009-2010 version feuilletable (n° d'enregistrement AMF : D10-0832)	05.11.2010
RAPPORTS FINANCIERS	
Rapport financier semestriel (comptes semestriels clôturés au 31 décembre 2010)	28.02.2011
Rapport financier annuel (comptes clôturés au 30 juin 2010)	22.10.2010
LIVRET ET LETTRES AUX ACTIONNAIRES	
Lettres aux actionnaires - Juin 2011	20.06.2011

Lettre aux actionnaires - Mars 2011	30.03.2011
Lettre aux actionnaires spéciale Assemblée Générale	31.01.2011
Livret de l'actionnaire 2009-2010	07.01.2011
Lettre aux actionnaires - Novembre 2010	19.11.2010

REUNIONS D'INFORMATION

Réunion d'actionnaires 25 mai 2011 à Toulouse (Journal des Finances) – Présentation	20.06.2011
Chiffre d'affaires à la fin du 3ème trimestre 2010-2011 – Présentation commentée	09.05.2011
Réunion d'actionnaires 21 mars 2011 à Marseille (FFCI) - Présentation	21.03.2011
Résultats semestriels 2010-2011 – Présentation	24.02.2011
Chiffre d'affaires à la fin du 1er semestre 2010-2011 – Présentation commentée	09.02.2011
Assemblée Générale du 17 décembre 2010 - Présentation	20.12.2010
Réunion d'actionnaires 7 décembre 2010 à Strasbourg (FFCI) – Présentation	07.12.2010
Réunion d'actionnaires Salon Actionaria 2010 - Présentation	20.11.2010
Chiffre d'affaires à la fin du 1er trimestre 2010-2011 – Présentation commentée	09.11.2010
Résultats annuels 2009-2010 – Présentation	07.10.2010
Chiffre d'affaires annuel 2009-2010 – Présentation commentée	03.08.2010

ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée Générale du 17 décembre 2010 : résultats du vote des résolutions	23.12.2010
Assemblée Générale du 17 décembre 2010 : Compte-rendu	20.12.2010
Avis de convocation	01.12.2010
Formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration	08.11.2010
Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	08.11.2010
Rapport financier annuel au 30 juin 2010	08.11.2010
Avis de réunion	08.11.2010

RAPPORT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rapport du Président relatif au fonctionnement du Conseil d'Administration et au contrôle interne	22.10.2010
--	------------

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau	22.10.2010
---	------------

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Document d'information annuel - exercice 2009-2010	22.10.2010
--	------------

OPERATIONS SUR TITRES

Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	16.06.2011
	18.05.2011
	15.04.2011
	11.03.2011
	10.02.2011
	14.01.2011
	13.12.2010
	05.11.2010
	11.10.2010
	08.09.2010
	13.08.2010
	12.07.2010
Communiqué relatif à l'engagement collectif de conservation de titres de société cotée	24.01.2011
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2010	11.01.2011
Descriptif du programme de rachat d'actions propres autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 17 décembre 2010	20.12.2010
Bilan annuel du contrat de liquidité au 30 juin 2010	05.07.2010

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL >

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 14 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 27 octobre 2011



Gérard Renard
Président Directeur Général